MONMOUTH BLANK BOOK CO.
MONMOUTH
ILL.
C.
MONMOUTH ILL.

TEMPÉRATURE
Vents forts du nord-ouest; beau et très froid; samedi, beau avec une température s'élevant lentement.

LA TRIBUNE

GRAIN DE SAGESSE
Ce sont les hommes qui assemblent les nuages et ils se plaignent ensuite des tempêtes.
Joseph de MAISTRE.

VINGT-QUATRIEME ANNEE No. 16 — SHERBROOKE, VENDREDI, 10 MARS 1933 — TROIS SOUS LE NUMERO

ÉCONOMIES ET EMPRUNT D'UN MILLIARD

$500,000,000 pour assurer du travail à 500,000 hommes

GUISEPPE ZANGARA, qui a été condamné à mort aujourd'hui pour le meurtre du maire Cermak, de Chicago.

SENTENCE DE MORT CONTRE JOS. ZANGARA

L'assassin du maire de Chicago apostrophe le juge après sa condamnation ,et le traite de criminel.

OBSEQUES DE CERMAK

(Presse Associée).

MIAMI, Floride, 10. — Giuseppe Zangara, fanatique et assassin, a été condamné aujourd'hui à mourir sur la chaise électrique pour le meurtre du maire Anton J. Cermak de Chicago, atteint par une balle destinée au président Roosevelt.

La sentence a été rendue par le juge de la Cour de circuit C. O. Thompson; elle se terminait par la phrase traditionnelle: "Que Dieu ait pitié de votre âme".

Après lecture de la sentence, il se produisit une sensation à la Cour, car Zangara s'attaqua au juge, en lui criant: "Vous me donnez la chaise électrique? — Je n'ai pas peur de cette chaise?"

"Vous êtes un capitaliste, vous aussi.

"Vous êtes un criminel, vous aussi. Placez-moi sur la chaise électrique; je m'en fiche."

Cette dernière phrase n'était pas plutôt dite, que les policiers sortirent précipitamment Zangara de la Cour. Les spectateurs durent rester dans la salle, jusqu'à ce que le prisonnier eut été conduit à l'ascenseur qui le transporta dans sa cellule.

Le gouverneur fixera la date de l'exécution.

Funérailles mixtes

(Presse Associée).

CHICAGO, 10. — Un mausolée de pierre blanche, portant cette unique inscription — CERMAK — attire l'attention de la population de Chicago, aujourd'hui, car il sera l'endroit du dernier repos de son maire, Anton J. Cermak.

La métropole a organisé le service funèbre le plus imposant de son histoire, avant l'inhumation du maire au cimetière Bohémien National. D'après les prévisions des organisateurs, 25,000 personnes assisteront au service qui aura lieu au stadium. Le Gouverneur Henry Horner, un rabbin juif, un ministre méthodiste-épiscopalien et un prêtre catholique officieront ensemble à ses funérailles.

Pendant l'exposition de la dépouille mortelle à l'hôtel de ville on estime que 6,000 personnes par heure ont défilé constamment devant le cercueil du maire.

Roosevelt propose une réduction d'un demi-milliard dans les pensions des vétérans et les salaires.

LES BANQUES ATTENDENT

(Presse Associée.

WASHINGTON, 10. — Le président Roosevelt a demandé cet après-midi au Congrès de réduire les compensations des vétérans et les salaires du gouvernement à partir d'immédiatement.

Il prévoit un déficit de $1,200,000,000 pour l'année fiscale et demande une action immédiate pour équilibrer le budget.

"Il s'agit de la stabilité même de notre gouvernement", dit-il, "et les bénéfices de quelques-uns doivent être subordonnés aux besoins de tous".

Les réductions de salaires tiendront compte du coût de la vie et seront limitées à 15 pour cent, en comprenant les réductions déjà en vigueur.

Les vétérans de guerre invalides ne seront pas affectés par la réduction des compensations.

(Presse Associée)

WASHINGTON, 10. — Comme deuxième mesure pour surmonter la crise économique des Etats-Unis, le président Roosevelt demande aujourd'hui au Congrès l'autorisation de réduire de $500,000,000 les frais de pensions pour les vétérans et les salaires du gouvernement.

Et son rapide programme d'urgence comprendra demain le projet de lancer une émission d'obligations de $500,000,000 pour donner du travail à environ 500,000 hommes pour des travaux d'améliorations intérieures.

Ces divers projets ont été soumis aux chefs du Congrès, au cours d'une autre conférence à la Maison Blanche, hier soir, qui dura jusqu'aux petites heures ce matin.

Ouverture de banques demain

(Presse Associée).

NEW-YORK, 10. — Aucune date n'a été fixée pour l'ouverture normale des banques américaines, mais il est probable, cependant, que certaines banques fonctionneront librement demain.

Le secrétaire Woodin, du Trésor, a déclaré ce matin qu'en attendant la compilation de renseignements sur la situation bancaire, il a été décidé de "ne pas autoriser une seule réouverture avant samedi, le 11 mars."

Il ajoutait: "Il est évident que le gouvernement ne peut pas se prononcer sur toutes les demandes des banques même pour samedi." L'ouverture des "banques solides" sera autorisée aussi rapidement que possible, dit la déclaration.

(A suivre en page 7).

PLEBISCITE SUR L'AVENIR DE NOS CHEMINS DE FER

Aucun gouvernement ne peut fusionner les deux réseaux sans un mandat direct du peuple, dit M. Bennett.

AMENDEMENT DE M. KING

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 10. — L'amalgation des deux réseaux canadiens ne semble pas avoir de chance de succès, et il se pourrait bien, au contraire, que cette question soit mise définitivement au rancart de la politique pratique, parce que le premier ministre R.-B. Bennett et le T. H. W.-L.-MacKenzie King, le chef libéral, l'ont condamnée tous les deux, à la Chambre des Communes, hier soir.

A part ça, les deux chefs s'accordent bien peu. M. King a présenté un amendement au bill des chemins de fer (en deuxième lecture), pour sauvegarder le contrôle parlementaire sur le Canadien National et le protéger contre l'amalgation. M. Bennett a décrit son amendement comme "une conférence sur le gouvernement responsable" qui serait déplacée dans le bill. Il a accepté, cependant, de faire entrer dans la mesure une clause défendant expressément l'amalgation du Canadien National avec le Pacifique Canadien.

Un plébiscite

Le premier ministre s'est élevé avec indignation contre une déclaration de M. King qui redoute de sinistres motifs d'amalgation dans le bill des chemins de fer.

M. Bennett ajouta que l'avenir des chemins de fer pourrait bien être le sujet d'un plébiscite aux prochaines élections. Aucun gouvernement, dit-il ne peut amalgamer le Canadien National avec le Pacifique Canadien.

(A suivre en page 7).

DICTATEUR

Le président MIKLAS, de l'Autriche, qui a accordé des pouvoirs dictatoriaux au chancelier Egelbert Dollfuss, après que celui-ci, devant la paralysie du régime parlementaire, eut offert la démission de tout le cabinet. Refusant sa démission, le président demanda au chancelier de continuer à gouverner "avec fermeté, dans l'esprit de la constitution". La démission subite, la semaine dernière, du président socialiste de la Chambre des Députés, du vice-président socialiste-chrétien et du deuxième vice-président mirent fin à l'organisation du Parlement.

MOBILISATION DES TROUPES EN AUTRICHE

La ville de Neukirchen est occupée par l'armée, et la marche des chômeurs est arrêtée.

DICTATURE

(Presse Associée)

VIENNE, 10.— Les troupes fédérales et les gendarmes ont occupé Neunkirchen, près du centre industriel de Wienerneustadt, aujourd'hui, après que le gouvernement eut appris que les chômeurs organisaient une marche de la faim, devant partir de Ternitz.

Des mitrailleuses et du fil de fer barbelé leur barrent les grand'routes.

Jusqu'à 1 heure, cet après-midi, cependant, il ne s'était produit aucun conflit sérieux. Un groupe de 1,200 marcheurs a été facilement dispersé.

La situation est paisible à Vienne, et l'activité dans les rues est à la normale. La plupart des journaux du matin n'ont pas même mentionné la présence des troupes à Vienne. Il est vrai, cependant ,que les journaux sont soumis à un contrôle sévère.

Appui à Dollfus

(Presse Associée).

VIENNE, 10.— Le gouvernement Dollfuss, qui s'est emparé de tous les endroits de réunion des socialistes, à Vienne, en mobilisant l'armée et la police dans ce but, s'est acquis l'appui intégral d'au moins un parti pour ses mesures dictatoriales.

Le parti social chrétien, auquel appartient le premier ministre Engelbert Dollfuss, a lancé aujourd'hui par son comité central un communiqué qui appuie vigoureusement et unanimement les mesures radicales de son cabinet.

(Le Parlement suspendu, élu en novembre 1930, comprenait 66 socialistes chrétiens, 72 socialistes, 8 socialistes-nationaux et 19 membres du bloc économique. Cependant, les nazis, qui ont acclamé le chancelier Hitler d'Allemagne comme leur chef, et qui demandent l'union des Autrichiens avec les Allemands, ont fait des gains importants aux récentes élections provinciales et ils demandent maintenant une nouvelle élection générale pour le Parlement).

SEQUESTRATION D'UNE JEUNE FILLE DE STE-SABINE

MONTREAL, 10. — Bernard Loiseile a comparu devant le juge Maurice Tétreau, sous l'accusation d'avoir, à Sainte-Sabine, comté de Bedford, le 16 janvier 1933, enlevé ou séquestré contre son gré, Mlle Antoinette Nadeau. Il a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 15 mars.

MANDAT DE MEURTRE CONTRE JOSEPH ZAPPA

MONTREAL, 10. — Un mandat pour meurtre contre le policier Joseph Zappa sera demandé à un juge en chambre. Cette demande est faite à la suite de la mort de Nick Zynchuck, un chômeur polonais, qui fut tué lundi après-midi au cours d'une éviction, par le policier Zappa, du département de la police de Montréal.

Projets de Roosevelt pour remédier à la crise économique

Le congé des banques aux Etats-Unis est prolongé indéfiniment, et l'or thésaurisé afflue à la Réserve Fédérale. — La nouvelle monnaie sera disponible dès que les banques seront autorisées à ouvrir à savoir demain peut-être.

LES BOURSES CONTINUENT DE CHOMER

Le président Roosevelt prolonge le congé des banques aux Etats-Unis indéfiniment.

L'or thésaurisé afflue dans les banques de la Reserve Fédérale.

Le président complète ses plans pour réduire les dépenses de $500,000,000, en réduisant les salaires et en coupant dans certaines compensation aux vétérans.

Le projet du président de lancer une émission d'obligations de $500,000,000 pour employer 500,000 hommes au reboisement, à la prévention des inondations, au harnachement de l'énergie électrique et à de vastes travaux d'améliorations intérieures est en préparation pour être soumis au Congrès, probablement demain.

La nouvelle loi des banques, passée en vitesse par les deux Chambres et signée par le président Roosevelt hier soir, pourvoit, entr'autres choses, à la réouverture des "banques solides", sur leur approbation par le département du Trésor.

Aucune réouverture de banque ne sera autorisée avant samedi, indique le Trésor, pour que toutes les banques à l'ouverture "soient en état de faire face à toutes les demandes."

Les approvisionnements de vivres continuent d'affluer et les prix sont stables.

Les bourses à New York resteront fermées jusqu'à la fin du congé bancaire.

Les banques dans plusieurs parties du pays sont ouvertes, et fonctionnent en vertu des restrictions imposées par le département du Trésor.

La nouvelle monnaie, qui est sous impression, sera disponible aussitôt que les banques seront autorisées à rouvrir.

Le budget annoncera de nouvelles taxes et des réductions tarifaires

OTTAWA 10. — Tout semble indiquer encore aujourd'hui que le budget fédéral sera soumis à la Chambre mardi prochain. L'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances le prépare chez lui, de sorte que le léger rhume qui l'a retenu à la maison n'occasionnera aucun retard.

Bien que les détails du nouveau budget soient gardés dans le secret, il annoncera des augmentations de taxes sur plusieurs articles, de même qu'une perception plus stricte de l'impôt sur le revenu. Contrairement à des rumeurs antérieures, il parait que le budget renfermera un certain nombre de changements tarifaires, surtout pour corriger des situations isolées qui se sont produites par suite de la mise en vigueur des changements effectués dans les budgets précédents et aussi par suite de la conférence économique.

Il parait que la plupart de ces changements viseront à réduire le tarif.

La France et l'Angleterre veulent parer au projet de réarmement de l'Allemagne

PARIS, 10. — Les chefs des gouvernements anglais et français ont discuté la situation stagnante de la conférence mondiale du désarmement, aujourd'hui, pour trouver une modification au plan de sécurité de la France, capable d'être acceptée, vu les craintes d'un réarmement possible de l'Allemagne.

Les premiers ministres Ramsay MacDonald et Daladier, et leurs ministres des affaires étrangères, Sir John Simon et Joseph Paul Boncour, se sont réunis au ministère de la guerre pour conférer toute la journée, avant de prendre le train, ce soir, pour Genève.

Ils ont tenu leur première conférence, hier soir, après l'arrivée du train des hommes d'état anglais, bien qu'il ait été annoncé auparavant qu'ils ne conféreraient pas avant aujourd'hui.

On croit que les Français cherchent à obtenir aujourd'hui l'appui des Anglais à un nouveau projet français d'embargo contre tout agresseur européen.

REDUCTION DES TAUX D'INTERET

Les banques auraient pratiquement décidé d'abaisser le taux de 3 à 2½ sur les comptes d'épargne.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 10. — La rumeur qui veut que les banques soient à la veille d'abaisser le taux de leur intérêt sur les comptes d'épargne, de 3 pour cent à 2½ pour cent, est considérée ici bien fondée.

Il est impossible d'obtenir des commentaires officiels, mais les financiers sont d'avis, depuis quelque temps, que ce nouveau taux va entrer en vigueur. Ce sont les banques elles-mêmes qui en prendront l'initiative, mais il leur faudra sans doute obtenir le consentement du gouvernement, vu que cette mesure pourrait faciliter la vente des obligations du gouvernement à un taux d'intérêt moins élevé.

MGR ROY PARLE DE NOTRE VOCATION

Conférence du distingué recteur de l'Université Laval devant l'Université Catholique de Lille.

(Câble à la P. C.)

LILLE, France, 10.— "Les Canadiens-français désirent être Canadiens avant tout, et constituent un peuple de langue française qui contribue par ses qualités de race à la haute valeur intellectuelle de la nation canadienne" a déclaré hier Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec, au cours d'une conférence donnée à l'Université catholique de Lille, sous les auspices de l'Ecole des Sciences Politiques et Sociales.

En péroraison, Mgr Roy dit que les Canadiens-français ont pour vocation de faire pénétrer l'idéal spirituel français dans la vie américaine.

EXÉCUTÉ

TANG-YOU-LIN, gouverneur du Jéhol, qui a été exécuté par le maréchal Tchang-Hsueh-Liang pour trahison, à la suite de la conquête de la province chinoise et de sa capitale par les troupes japonaises. Le maréchal Tchang a démissionné comme commandant militaire du nord de la Chine et songe à s'enfuir en France. Tang fut arrêté alors qu'il se préparait à transporter ses biens de la ville de Jéhol à Peipin dans 200 des camions militaires du maréchal Tchang.

LES CHINOIS LUTTENT AVEC ACHARNEMENT

Un nouveau commandant veut empêcher les Japonais de poursuivre leur avance dans le nord de la Chine.

COMBAT SANGLANT

(Presse Associée).

TCHINTCHEOU, Mandchourie, 10. — Le quartier-général de l'armée japonaise annonce que les troupes du major général Tadashi Kawahara ont terminé aujourd'hui leur occupation de Koupeikéou, passe de la Grande Muraille de Chine qui sert de trait d'union entre Jéhol et Peipin. Les défenseurs chinois ont livré un vif combat aux japonais, dans les murs mêmes de la ville.

Résistance des Chinois

(Presse Associée).

PEIPIN, Chine, 10. — La démission de Tchang Hsiao-Liang comme chef militaire suprême du nord de la Chine, a été acceptée aujourd'hui, et Tchiang Kai-Shek généralissime de toutes les armées chinoises, a maintenant la haute-main sur tout ce territoire.

Le premier acte de Tchiang a été d'envoyer au combat une division chinoise à l'extérieur de la passe de Koupeikéou, aujourd'hui. C'est la passe de la Grande Muraille de Chine que les Japonais veulent occuper à la suite de leur conquête de la province de Jehol.

Violente bataille

TOKIO, 10. — Une violente bataille se livre aujourd'hui entre les troupes chinoises et japonaises, à l'intérieur de la ville fortifiée de Koupeikéou, et les Japonais ont l'intention de poursuivre leurs opérations militaires jusque dans le nord de la Chine proprement dite afin de s'emparer de cette passe du Nord qui mène à Peipin.

Il semble que les Japonais se trouvent dans une dangereuse situation, car les Chinois sont fortement renforcés dans cette région et paraissent tenir encore la ville malgré que des rapports antérieurs annonçaient que les Japonais avaient occupé la ville, à midi, mercredi.

Une dépêche de la base japonaise de Tchintchéou, Mandchourie, à l'agence de nouvelles japonaise Rengo, révèle aujourd'hui que les Chinois résistent aux Japonais à l'intérieur des murs de Koupeikéou. Des avions japonais ont rapporté que le combat est livré à cet endroit contre la brigade du général Tadashi Kahawara.

MORT DE MLLE ALICE POULIN A COMPTON

(De notre correspondant)

COMPTON, STN., 10. — Mlle Alice Poulin est décédé après une longue maladie.

Les funérailles auront lieu à Waterville, lundi à 9 heures.

QUI SERA MINISTRE DES ETATS-UNIS AU CANADA?

(Presse Associée).

WASHINGTON, 10. — Warren-D. Robins, Ray Atherton, et Alvin Mowsley, de Dallas, Texas, sont les trois candidats les plus en vedette pour occuper le poste de ministre des Etats-Unis au Canada, laissé par le colonel Hanford MacNider, l'automne dernier.

Le gouvernement de Québec veut avancer l'argent aux villes

Nouvelle mesure pour soulager le chômage. — L'hon. Hector Laferté réfute les propos de M. Pouliot.

PROTECTION DES FORETS

(Presse Canadienne).

QUEBEC, 10.— L'Assemblée Législative étudie un bill du gouvernement qui confère au lieutenant-gouverneur en conseil de vastes pouvoirs pour soulager le chômage.

Présenté hier soir, le bill autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à avancer à toute municipalité recevant des secours directs, soit la part du gouvernement fédéral, soit la propre part de la municipalité des fonds de secours prévus selon l'entente tripartite entre les municipalités, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Cet argent sera avancé en attendant le paiement officiel du gouvernement fédéral ou l'acquisition, par la municipalité elle-même, de l'argent nécessaire pour bénéficier de l'entente tripartite.

Ce bill a provoqué immédiatement un assaut contre la politique du gouvernement, par M. Aimé Guertin, député conservateur de Hull, et M. Maurice Duplessis, le chef de l'Opposition. L'hon. L.-A. Taschereau leur rétorqua que l'opposition ne tenait pas sa promesse de collaboration faite au début de la session. "L'opposition semble croire que nous devons tout faire", dit-il.

M. Guertin déclara que le gouvernement devrait payer le loyer aux petits propriétaires qui logent leurs locataires-chômeurs, mais l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, lui répliqua que la loi fédérale des secours ne permet pas d'adopter une telle mesure.

M. Duplessis accusa le gouvernement de retarder le paiement des certificats de crédits donnés aux colons, et de retarder le paiement de sa part de secours directs pour les chômeurs. L'hon. Antoine Rivard et Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, nièrent tous deux ces accusations.

La séance est ouverte à 3 h. 20.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Quatre projets de loi sont présentés par M. Robert Taschereau (Bellechasse).

Après un mot d'explication du député de Bellechasse sur chacun des projets, tous les quatre sont adoptés en 1ère lecture.

L'hon. M. Athanase David présente à la Chambre des résolutions relatives à un projet intitulé "Loi concernant les unités sanitaires."

L'hon. M. R.-F. Stockwell propose l'adoption de la résolution pour qu'un crédit de $450,000 (voté la veille au soir) soit ouvert à Sa Ma-

(A suivre en page 7).

MUNITIONS ET TROUPES POUR LA POLOGNE

Le gouvernement craint un "attentat organisé" de l'Allemagne contre la principale base du pays.

GROS RENFORTS

(Presse Associée)

BERLIN, 10. — Une dépêche de l'agence de nouvelles allemandes "Telegraphen Union", venant de la ville libre de Danzig, mande aujourd'hui que le gouvernement polonais a annoncé qu'un certain nombre de transports de munitions polonaises doit arriver d'ici quelques jours à Westerplatte, principale base de munitions de la Pologne qui constitue aussi l'entrée dans le port de la ville libre.

La dépêche ajoute que le gouvernement a demandé à la ville libre d'arrêter tout trafic commercial dans le bassin de Westerplatte.

De Gdynia, Pologne, arrive la nouvelle que deux trains de troupes polonaise sont arrivées à cet endroit.

Une menace

Le gouvernement de la Pologne a augmenté récemment le nombre des gardiens du dépôt de munitions polonais, à Westerplatte, d'un détachement de soldats de la marine.

Le journal semi-officiel "Iskra", de Varsovie, publie un communiqué relatif à l'incident, qui explique que le gouvernement a appris que des sociétés nationalistes "ont été fortement renforcées à Danzig, et que la présence à cet endroit de personnes qui ne sont pas des citoyens de Danzig menace les intérêts de la Pologne". Le journal ajoute que le gouvernement a aussi appris qu'un "attentat organisé menaçait la sécurité de Westerplatte."

FORTE MARINE

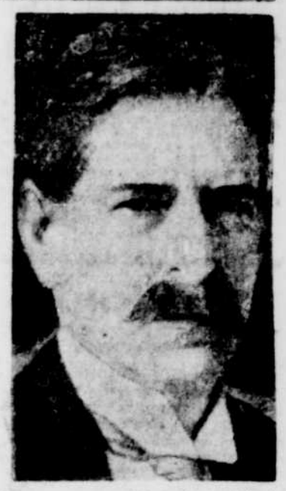

Le nouveau secrétaire de la Marine des Etats-Unis, M. SWANSON, qui vient d'annoncer qu'il entend accroître la flotte américaine au niveau autorisé par le traité de Londres.

LES ETATS SE RANGENT SOUS ADOLF HITLER

La Bavière, la Saxe et Bade se rallient aux Nazis.—Des millions d'hommes non armés prêts à se battre.

MORT AUX COMMUNISTES

(Presse Associée).

DRESDEN, Allemagne, 10.— Le cabinet de Saxe a démissionné aujourd'hui et le baron Manfre Von Killinger, chef socialiste-national, a pris en mains l'exécutif dans l'Etat et a nommé ses représentants aux ministères.

Le général Werner Von Blomberg, ministre de la Défense, et le général Curt Von Hammerstein, chef d'état-major, a passé en revue la garnison militaire.

Le premier, en s'adressant aux troupes, insista sur le fait que les hommes de l'armée doivent servir la nation, non les Etats.

"En arrière d'eux, il y a des millions d'hommes non armés, mais fermement décidés à se battre pour la patrie".

Le cabinet de l'état de Bade a démissionné aujourd'hui.

(Presse Associée).

BERLIN, 10. — Les deux ministres du cabinet du chancelier Hitler, qui appartiennent à son propre parti nazi, menacent aujourd'hui d'envoyer aux travaux forcés des milliers de prisonniers communistes et promettent la protection des lois aux Juifs.

C'est le Dr Wilhelm Frick, ministre de l'Intérieur, qui a laissé entendre hier soir, dans un discours prononcé à Francfort-sur-le-Mein, que la menace des travaux forcés est suspendue au-dessus de la tête des milliers de prisonniers communistes gardés dans les camps de détention.

Il dit que les communistes seront exclus de la vie politique, tant qu'ils ne deviendront pas "des citoyens utiles pour le pays".

Le capitaine Hermann Goering a assuré l'Union Centrale des citoyens juifs que "la sécurité et la vie des citoyens juifs sont légalement garanties."

Une dépêche de Chemnitz à l'agence de nouvelles "Telegraphen Union" mande qu'un journaliste socialiste de l'endroit a été tué raide en résistant aux membres des troupes tumultueuses des nazis qui envahissaient le bureau de son journal.

Arrestations des chefs

(Presse Associée)

MUNICH, Allemagne, 10. — Le général Franz Von Epp, qui est devenu hier le commissaire fédéral de l'état libre de la Bavière, a ordonné aujourd'hui l'arrestation de tous les chefs communistes et tous les chefs de la Reichsbanner, dans cet état.

La police a reçu l'ordre de ne pas intervenir, si les nazis hissent leur drapeau sur les édifices officiels. Les troupes tumultueuses des nazis ont reçu l'ordre d'aider la police.

Le général a aussi donné l'ordre de commencer les perquisitions d'armes.

(A suivre en page 7)

Pour obtenir de grands résultats, faites usage des

PETITES ANNONCES

De La TRIBUNE Appelez simplement 971 ET DITES: Je voudrais publier une "Petite Annonce"

TARIF DES PETITES ANNONCES DE LA TRIBUNE Tél. 971

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES: 2c du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Strictement payable comptant ou avant 5 jours, autrement, 50 pour cent de surcharge.

AVIS de décès, de funérailles, de messes de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires de remerciements, etc.: 75c par insertion selon la formule ordinaire.

NOUVELETTES, Notes Commerciales, "Readers": 2c du mot: taux minimum: 50c.

AVIS D'ASSEMBLEES, de soirées de réunions pour clubs, sociétés ou associations; annonces relatives à des bazars, parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc. En caractère ordinaire du journal: 10c la ligne agate le titre y compris Minimum: 50c.

AVIS D'ASSEMBLEES, de faillites, de ventes à l'encan, de dividende, etc. Composition en caractère 6 pts: 10c la ligne agate.

ANNONCES LEGALES, municipales, caractère de 6 pts.: 15c la ligne agate.

CARTES D'AFFAIRES CLASSIFIEES: 4 lignes courantes de 8 pts.: 1 mois, $6.00: 3 mois, $16.20: 6 mois, $28.70: 1 an, $50.00. Payable chaque mois.

A Louer

Appartements

APPARTEMENT MODERNE—Cuisinette. Alcove. Salle de bain, salle à déjeuner, grande chambre-vivoir lit "Murphy", garde-robes, etc. Ce qu'il y a de mieux en ville. Frigidaire, bouilloire automatique à gaz, etc., etc. L'appartement idéal pour 2 jeunes filles. Références exigées. S'adresser à **La Tribune**, au gérant ou au surintendant. j.n.o.

APPARTEMENT-BUREAU — Double. Salle d'entrée et bureau. Eau Merveilleusement éclaire. Particulièrement adapté pour coiffeuse, modiste, etc. S'adresser au surintendant de **La Tribune**. Tél. 971. j.n.o.

APPARTEMENTS de 3-4-7 chambres, chauffés, eau chaude toute l'année, frigidaire, incinérateur, électroliers, etc. Service de concierge, appartement Bellevue 65, Melbourne. S'adresser au concierge ou à D. Panneton. Tél. 566 ou 3304. 14—8-10-11-13-15-17

APPARTEMENT chauffé à l'huile, 5 pièces, foyer, excellente condition, 35 Montréal. Libre 1er mai. S'adresser à Césaire Gervais. Téléphone 180 ou 2074. 9-3

NOUS voulons vous montrer l'appartement de 5 chambres, chauffé, rue Queen. Entrée privée, très grande pelouse, chemin pour auto, garage, etc. Téléphonez Edwards, 135

MAGNIFIQUE appartement de 4 chambres, planche à repasser dans le mur, planchers bois franc. Pour le 1er mai. S'adresser à 32 Gillespie. 14—3

Magasin

LE magasin maintenant occupé par le magasin de chaussures Delisle, 52-B, rue Wellington-N., centre de la section commerciale. Nous referons le devant si nécessaire sans charge additionnelle. Loyer bas. Téléphonez Edwards, 135.

MAGASIN sur coin, Wellington-N., maintenant occupé par Stevenson's. Magnifique entrée en tuile, grandes vitrines, etc., Excellent site pour magasin de nouveautés pharmacie, etc. Prix très modéré. Téléphonez Edwards, 135.

Demandes

A acheter

ON DEMANDE à acheter un auto usagé en bon état, 4 ou 6 cylindres, modèle pas plus ancien que 1930, coupé ou sédan, à prix raisonnable. Donnez tous détails par lettre à Boîte No. 5, **La Tribune**. 5-j.n.o.

TERRE avec ou sans bestiaux, aussi près de Sherbrooke que possible, paiera comme un loyer, inutile d'écrire sans cette condition. Mentionnez le prix de la terre et le loyer désiré. S'adresser à Casier 6 **La Tribune**. 11—6

A louer

ON demande à louer, une terre avec roulant, au moins huit vaches et à pas plus de 7 milles de Sherbrooke. S'adresser à 134 rue Champlain. Tél: 3480. 16—2

Filles demandées

JEUNE fille sérieuse demandée pour travail de bureau. Pour information, appelez: 1374.

SOUS L'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION OF CANADA LIMITED

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

Dividende privilégié no 53

UN dividende de un et demi pour cent (1½%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1933. Ce dividende est payable le 15 avril 1933 aux actionnaires enregistrés le 20 mars 1933.

Par ordre du conseil d'administration.

L. C. HASKELL, Secrétaire

Montréal, 24 février 1933.

LUNETTES

CLINIQUE Yeux-Oreilles-Nez-Gorge

Drs. J.-A. et L. Darche, M. D.

92, rue King-O. — Sherbrooke.

A Vendre

Boulangerie

BOULANGERIE moderne ayant une grosse clientèle dans la ville et les alentours de Sherbrooke. Prix très raisonnable. Termes faciles. Voici une bonne opportunité pour un homme actif et sérieux qui désire s'établir. Petit capital à investir. Ecrire à Casier **33, La Tribune.** 16—2

Divers

A VENDRE: 2,000 paires de bottines et souliers pour hommes et garçons, tous réparés à neuf, à 50c, 75c, $1.00 la paire. J.-D. Tremblay, 138 King-Ouest. Tél. 1919. 3—30

GRAND coffre-fort à l'épreuve du feu. S'adresser à Morris & Wolfe, Sherbrooke. Téléphone 35. 14—8-10-11

TAUREAU "Shorthorn Durham" pure sang, enregistré, âgé de près de 3 ans, rouge foncé. Prix $125. Aussi veaux de troupeau entièrement accrédité. Pas d'affaire vendredi soir ou samedi. S'adresser à Fred J. Luce, Hillside Farm, R. 1, Compton, Qué. 15—3

A vendre ou à échanger

CAMION "General", 1½ tonne, en bon ordre, à vendre à très bon marché ou à échanger pour auto de promenade. S'adresser à 18, rue Galt. 15—3

DEUX maisons de 4 logements chacune, à Sherbrooke, bons revenus. Pour terre avec stock, magasin de campagne ou commerce quelconque. 37, rue King-Ouest, chambre 204, Sherbrooke. 16—4

Divers

AVIS aux cultivateurs qui veulent vendre leurs terres. Veuillez donc venir donner vos noms afin que nous sachions le nombre de terres à vendre pour le printemps à 37, rue King-Ouest, chambre 204, Sherbrooke. 16—4

REPRESENTATIONS DES MARAICHERS

Le comité du marché étudiera la situation afin de rendre justice à tous les intéressés.

Les commerçants de fruits et de légumes qui tiennent des stalles au marché Lansdowne sont revenus à la charge devant le comité du marché du conseil, pour réclamer une réduction du prix de location à $1 au lieu de $2. Ils ont fait valoir qu'une préférence s'exerce à leur détriment envers les bouchers de l'extérieur qui occupent des espaces trois fois plus grands pour le prix de 2.

Le comité a entendu leur requête et leurs explications et l'échevin M. T. Armitage qui présidait a suggéré à ses collègues de se rendre sur les lieux et d'examiner soigneusement la situation afin de rendre justice à tous les intéressés. L'affaire sera définitivement décidée à une prochaine réunion plénière du conseil qui traitera du budget de l'année 1933.

MESURES DE . . .

(Suite de la page 8)

mis est de $10. S'ils ne sont pas conformes aux règlements, la licence leur est refusée. Ces camions doivent être fermés et il doivent être propres. Le lait qu'ils apportent ne doit pas chauffer et le délai de transport est fixé. Aucun retard n'est toléré.

Le Dr Pickel a déclaré que plusieurs producteurs craignent de rendre témoignage de peur d'être boycottés par les distributeurs et il suggère qu'ils soient entendus à huis-clos.

WINDSOR EST

(Suite de la page 5)

lin (Alma Lantaigne) un fils, Joseph-Gérard-Donat. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Frappier.

10 février: M. et Mme Omer Bruneau (Florence Chandonnais) tous deux de St-Jean Baptiste de Sherbrooke, une fille Marie-Eveline-Gisèle. Parrain: Henri Chandonnais; marraine: Eveline Comeau.

11 février: M. et Mme Oliva Dupuis (Corona Dupuis), une fille Marie-Berthe-Desneiges. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Raymond.

12 février: M. et Mme René Couture (Alma Rouillard) une fille Marie-Paule-Yolande. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Rouillard, de St-François Xavier de Brompton.

17 février: M. et Mme Roger Bourque (Pauline Dubois) un fils qui reçut au baptême les noms de Jules-René-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bourque.

20 février: M. et Mme Léo St-Laurent (Amentha Riendeau) un fils Joseph-Rolland-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier St-Laurent.

23 février: M. et Mme Georges Marcotte (Marie Lapointe) un fils Joseph-René-Laurent-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Normandin.

24 février: M. et Mme Roméo Letarte (Lilianne Brindle) une fille Marie-Denise-Jovette. Parrain Ovila Letarte; marraine, Delvina Leclerc.

24 février: M. et Mme Achille Maurice (Laura Gagnon) une fille, Marie-Madeleine-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Wellie Lemelin.

24 février: M. et Mme Josaphat Nadeau (Mary Perron) une fille Marie- Jeanne- Annette- Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Albéric Allard.

27 février: M. et Mme Donat Leclerc Clara (Bérard) un fils Joseph-Jean-Louis-Bertrand. Parrain, Edgar Bérard; marraine Jeannette Leclerc.

MME ED. DAUPHINAIS A SON DERNIER REPOS

Les funérailles ont lieu en l'église St-Jean-Baptiste.

Dernièrement ont eu lieu les funérailles imposantes de Mme E. Dauphinais, décédée à l'âge de 54 ans.

Le convoi funèbre est parti de sa résidence rue Bowen, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lamarre et le service fut chanté par M. le curé Biron assisté des abbés Lamarre et Belval comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par MM. Omer Therriault et Boulanger.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils et quatre filles: Jean Maurice, Dollard, Gaston, (Anne-Marie) Mme Aimé Turgeon Auréa Laurette et Rita; un frère, M. A. Paré; une soeur, Mme D. Charest.

Conduisait le deuil: M. Omer Therriault. Les porteurs d'honneur étaient: MM. J. H. Jalbert, T. Rouillard, J. Rousseau, J. Therriault, P. Breault, J. A. Boulanger, A. Bourgnignon. Les porteurs du corps: MM. W. Beaulieu, L. Beauline, J. Bergeron, J. A. Bernier, D. Beaudoin, J. A. Houde.

Précédaient le cortège: MM. J. Victor Dauphinais, Gaston Dauphinais, Maurice Dauphinais, Dollard Dauphinais, Cyrille Dauphinais, Alp. Paré, T. Paré, Pierre Paré, A. Turgeon, Marcelle Dauphinais, L. P. Turgeon, J. P. Turgeon, L. R. Langis, L. F. Codère, J. H. Codère, J. A. Robert, E. E. Biron, F. Biron, P. Therriault, T. Therriault, C. Bégin, T. Gingues, P. Levesque, M. Jutras, E. Blouin, J. Therrien, E. Thibodeau, A. Boisvert, J. Dumas, O. Lemay, J. A. Therriault, O. Desrochers, E. Milette, O. Rose, A. Sévigny, J. Beaulieu, J. Trahan, N. Plante, H. Labonne, P. Fortier, J. O. Royer, H. Caron, T. Lebrun, A. Allard, D. Courchesne, F. E. Thibault, C. Labonté, P. Labonte, J. Létourneau, L. Charest, H. Beaulieu, G. Boulanger, A. Métivier, A. Simoneau, T. Miller, A. Thibodeau, M. Lamontagne, M. Therriault, E. Bergeron, H. Houde, r. Dominique, J. A. Pepin, T. Robitaille, H. Pepin, H. Ménard, P. Daigle, A. Rousseau, L. Therriault, R. Pelletier, J. A. Blais, E. Lapointe, A. Dumas, A. Leclerc, T. Blais, J. Lapointe, T. Roberge, W. Dusseault, J. Miller, C. Bertrand, R. Couture, W. Desruisseaux, M. Ménard, O. St-Laurent, I. Gagnon, E. Blais, A. Breton, A. Asselin, L. Lapierre, E. Bilodeau, E. Blouin, T. Therriault, N. Beaudoin, M. Eusèbe Fontaine, M. Emile Fontaine, M. Elphège Muir, Rosaire Muir.

Tributs floraux: gerbes: Mlles Aline et Mariette Lalibertè, Mlle Germaine Rouillard, la famille F. A. Biron, Germaine Paré et Armand Robitaille, M. et Mme Siméon Daigle, M. et Mme Philippe Miller et sa famille; couronne: les employés de Page, box department.

Offrandes de messes: Mme Louis Demery, M. et Mme Emile Lafontaine, M. A. L. Longpré, Emile Charest, Aimé Biron, H. Sams, la classe de 5e année de l'Académie Ste-Marie, la famille L. Beaune, Mlle Blanche Martin et Mme B. Martin, Adélard Métivier, M. et Mme Arthur Turgeon, les employés de la maison Codère Ltée, M. et Mme L. J. Codere, l'Assistance Maternelle, Mme Ant. Bernier, la maison Codere Ltee, J. Norbert Beaudoin, la famille E. Dauphinais, Mme J. Charest, Dr R. Sylvestre, M. J. Martineau, M. C. Dauphinais, M. et Mme A. Paré, M. et Mme Raymond Prud'homme, Mme R. David, les employés de Page, Box Department, M. et Mme W. Beaulieu, la famille O. Archambault.

Bouquets spirituels: la famille J. D. Turgeon, D. Létourneau, M. et Mme J. A. Bergeron, la famille J. D. Gauvin, M. et Mme Nap. Bricault, la famille J. Lafontaine, Mlle T. Biron.

Télégrammes de sympathies: Mme S. Guillemette, de Manchester, N. H., M. et Mme S. Sams, de Manchester, N. H., M. et Mme R. Charest, de Roxbury, Mass., Mlle L. Ménard, de Boston, Mass.

Sympathies: M. et Mme J. E. Roy, Mme J. A. Beauregard, Mlle P. Beauregard, M. T. Therriault, la famille A. Chartier, M. L. Charest, M. et Mme E. Bilodeau, la famille F. Camirand, M. A. Delisle, M. et Mme T. Roberge, M. J. A. Pépin, M. et Mme P. Breault, la famille J. Renault, M. et Mme O. Desrochers, M. et Mme A. Desrochers, M. et Mme J. L'Heureux, la famille H. Caron, M. et Mme A. Simard, Mlle T. Brown, O. J. Beaulieu, M. et Mme E. Blais, M. et Mme I. Langevin, M. et Mme R. Chapman, la famille F. Provencher, M. et Mme H. Pepin, M. et Mme A. Therriault, M. et Mme O. Rose, Mlle I. Lemieux, M. et Mme J. A. Longpré, Mme W. Lamy, M. et Mme G. Ménard, la famille A. Dion, Mlle O. Gauthier, Mme U. Desmarais, la famille J. S. Dallaire, M. et Mme J. E. Milette, la famille F. J. Renaud, la famille S. Miller, M. et Mme S. Bergeron, M. T. Therriault, M. J. E. Roux, M. et Mme A. Courchesne, M. et Mme E. Lacharité, la famille U. Plouffe, la famille A. Boisvert, M. W. F. Boulet, M. et Mme E. Lapointe, M. et Mme A. B. Poulin, Mlle L. Camire, M. et Mme L. Gouin, M. et Mme U. Desjarlais, M. et Mme J. A. Godère, M. et Mme A. Lavertu, M. et Mme A. Métivier, M. R. Therriault, Mlle R. Therriault, I. Gingue, la famille Louis Brousseau, MM. et Mmes A. Ouellette, J. A. Lefebvre, A. Thibodeau, A. Charest, D. Beaudoin, T. Beaulieu, la famille H. Trahan, M. et Mme L. Thibault, Mlle L. Lamontagne, M. et Mme A. Sévigny, la famille A. Boisvert, M. et Mme L. Thibault, M. et Mme J. A. Pichette, M. et Mme T. Grimard, la famille J. E. Métivier, M. et Mme Omer Therriault, M. et Mme H. Morin, M. et Mme J. Therrien, M. et Mme C. L'Heureux, la famille W. Moore, M. J. W. Dussault, la famille J. T. Boulanger, la famille U. Ouellette, M. et Mme J. S. Joncas, la famille O. Bédard, M. et Mme E. Breton, la famille J. A. Blais, M. et Mme O. Delisle, M. H. Colette, Mme Pierre Paradis, M. et Mme J. C. Cayer, la famille J. McKenzie, M. et Mme T. Charest, M. et Mme L. A. Languedoc, la famille W. Charest, M. et Mme J. Grondin, M. et Mme Nap. Therrien, M. et Mme A. Charron, Mlles A. et O. Ménard, Mlle I. Hamel, Mlle A. Daigle, M. Alp. Charest, Mme J. A. Bernier, M. Pierre Therriault, la famille J. Lapointe, la Pharmacie Lavoie, M. A. Letourneau, M. J. Labreconie, M. et Mme J. A. Leclerc, M. et Mme P. Fournier, Mlle P. Beauregard, la famille A. L'Heureux, la famille J. Rousseau, M. et Mme J. Therriault, A. Lessard, M. et Mme J. H. Gingras, M. Pierre Paré, M. et Mme F. Houde, Mme L. Bérard, Mlle F. Blouin, M. et Mme G. Rouillard, père, Mlle B. Couture, M. et Mme L. Cayer, M. et Mme Albert Leduc, Mlle J. Ménard, Mme L. Moreau, M. et Mme T. Noury, Mlle L. Ménard, M. T. Fortier, M. M. Fortier, Mlle T. Charpentier, M. J. E. Thibodeau, M. et Mme T. Tremblay, la famille J. Champigny, M. et Mme A. Vallée, Mlle M. L. Lessard, MM. et Mmes E. J. Milette, J. E. Choyer, D. Ouellette, Mlle R. Ouellette, la famille J. A. Fouquet, la famille U. Jutras, la famille D. Martineau, Mlle M. Desjarlais, M. et Mme A. Boisvert, M. et Mme A. Lefebvre, M. R. Paquette, la famille J. A. Houde, M. et Mme G. O. Therriault, M. Lucien Hamel, la famille H. Ménard, la famille S. Rioux, M. et Mme E. Miller, M. Lucien Gingues, la famille J. W. Hand, M. et Mme O. Hamel, Mlle T. Therriault, Mlle F. Daigle, la famille W. Lacroix, la famille A. Boislard, M. et Mme A. Ducharme, la famille J. A. Bernier, M. Léude Gingras.

LA RADIO

L'HEURE PROVINCIALE
VENDREDI, 10 MARS 1933

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit.

Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Audition par "Les Disciples de Massenet" (choeur de 44 voix mixtes) sous la direction de M. Charles Goulet.

8 h.: Causerie: "Vers les sommets", M. Lucien Duchaine.

8 h. 15: Concert:

1.—a) "Mon coeur se recommande à vous" di Lasso; b) Quand mon mari vient du dehors" di Lasso; c) "Boum Badibeum.. (harmonisation d'Oscar O'Brien); d) "Bien Heureux est Celui" (Cavaleria Rusticana)... Mascagni. Soliste: Mlle Marguerite Duchesnes, "Les Disciples de Massenet" Directeur: M. Charles Goulet. Au piano d'accompagnement: le Dr Jean Moreau.

2.—Pièce à deux pianos: "Concertstrick" (Pièce de Concert) Op. 40, Chaminade. MM. Dantès Belleau et Allan McIver.

3.—a) "La Rose" Coquard; b) "Et moi je m'enfuyais" (Harmonisation de Whitehead); c) "Le Sommeil de l'Enfant-Jésus" Gevaert; d) "Le Beau Danube Bleu" Strauss-Rousseau. Soliste: Mlle Marguerite Duchesnes, "Les Disciples de Massenet".

L'Heure Provinciale, transmise par le Poste CKAC, de 8 à 9 pour vendredi, le 10 mars 1933.

VENDREDI 10
POSTE C. K. A. C.

4 h. 20—Cours de la Bourse.
4 h. 45—Nouvelles.
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Choix des valses.
5 h. 55—Température —Sommaire.
6 h. 15—Musique.
7 h. 15—Musique de danse.
7 h. 30—Mlle Dow.
8 h.—L'Heure Provinciale.
9 h.—L'orchestre symphonique.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 30—Les gradués du McGill.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h. 05—Transmission des nouvelles au nord.—Causerie de Mgr Turquetil, o.m.i.

SAMEDI, 11
POSTE C. K. A. C.

9 h.—Conquetel musical.
9 h. 30—La bonne chanson française.
10 h.—Le journal d'un haut-parleur.
10 h. 30—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—La Ligue des droits de la femme.
11 h.—Heure.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Le bien-être des enfants.
11 h. 45—Orchestre.
12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C. C.: "La solidité des caisses populaires", par le notaire Wilfrid Guérin.
1 h.—Concert.
1 h. 30—Récital d'orgue.
2 h.—Emission du Reform Club.
4 h. 30—Musique de danse.
5 h.—L'Heure des petits.
5 h. 30—La Symphonie de Philadelphie (disques).
5 h. 55—Température—Sommaire.
6 h.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6 h. 30—Chant.
6 h. 45.—Récital de violon.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme musical.
7 h. 15—Musique de danse.
7 h. 30—"Les soeurs rivales".
8 h.—Musique de danse.
8 h. 30—Programme musical.
9 h.—Partie entre "Chicago" et "Maroons" au Forum.
10 h. 15—Musique de danse.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 02—Causerie sur le sport.

le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME soulage: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe et autres affections des voies respiratoires. C'est un remède sérieux et éprouvé que vous pouvez employer avec confiance

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL, LAZURE, LANDRY & GAGNE, Edifice Olivier angle Wellington et King. Tél. 77.

PANNETON & BOISVERT, avocats, 49, King-Ouest, Sherbrooke. P. Q. Boîte postale 511. Tél. 566. Bureau à East-Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p.m.

LOUIS-PHILIPPE CLICHE, B. A., L.L.L., avocat et procureur, Lac Mégantic, P. Q.

ARMAND ROUSSEAU, avocat, 70, rue Wellington-Nord, Sherbrooke. Tél. 115. — Bureau à Magog, chez le Notaire Gérin. Tous les samedis, de 9 à 6 hrs..

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés. Consultations. Expertises. Arpentage. Bornage. Aqueduc. Egouts. Analyses. Patentes. Manufactures. Plans. Quantités et Estimés. Edifice Olivier. Chambre 21. Tél. 597: Rés. 98-W.

MEDECINS

Dr P.-P. BEAUDRY, des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies du coeur et des poumons (spécialement la tuberculose). Rayons X. Tél. 1700. 27 rue Brooks.

Dr. J.-A.-C. ETHIER, 84, rue King-Ouest. Tél. 676. Spécialité: Voies urinaires et Electro-Physio-Thérapie. Consultations 1 à 3 h. — 7 à 8 h. p.m.

Dr L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. 104 rue King-Ouest, Sherbrooke. P. Q. Téléphone 159.

VETERINAIRE

HOPITAL VETERINAIRE DR. L. A. GENDREAU, M. V.
Bachelier de l'Université de Montréal
Gradué de l'Université de Toronto.
14 rue Front. — Sherbrooke.
Tél. 2107.

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILES — TAXIS

HECTOR MORIN — Char 7 passagers de luxe Sedan au Kiosque "De Luxe", rue Albert. Tél. 900 ou à 134 rue Belvédère. Tél. 339-F. J.N.O.

POUSSINS

A VENDRE. — Poussins Plymouth Rock Barres. Couvoir Moderne approuvé, inspecteurs du Gouvernement. Sélectionnés depuis dix ans. Garantie livraison 100%.—Demandez nos prix avantageux. S'adresser au Couvoir Coopératif de Martinville. — J. M. Pérusse, Secrétaire-Gérant.

RADIOS

J.-A. LANCIAULT, — Réparation et installation de radios et antennes de toutes sortes. Satisfaction garantie. 18 Sixième Avenue. Tél.: 3423-J ou 3432-J. j.n.o.

SYNDICS DE FAILLITE

BELANGER & BEGIN, Syndics Licenciés et Auditeurs. T. Bélanger, G.-E. Bégin, L.I.C., Edifice Genest, 22, rue Wellington-Nord, Sherbrooke. P. Q. Tél. 567.

ALBERT COMTOIS, Syndic Licencié, 33-A, rue King-O., Suite 11, Sherbrooke, P. Q. Tél. 2724.

T. R. EDNEY & Company, T. R. Edney, C.A., G. S. Sharpe, gérant. Edifice Sherbrooke Trust, Sherbrooke.

Feuilleton de la "Tribune"

Le Tour du Monde en . . . un jour

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

INEDIT

Par Maurice BOUE et Edouard AUJAY

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France)

Numéro — 85

Le ton était si naturel qu'Ellen crut qu'elle avait été victime d'une illusion et elle n'insista pas davantage, sinon pour railler:

—Méchant, dit-elle, qu'allez-vous penser encore au cercle international pendant que vous me parlez ! Suis-je donc pour l'instant encore d'un moindre intérêt que votre performance?

—Ellen! protesta Martel, comment pouvez-vous croire? Ne savez-vous donc pas, petite fille chérie, que vous êtes pour moi plus que tout? Je vous en prie, ne vous attardez pas à une impression rapide . . . Mais j'ai eu ces jours-ci tant de démarches à accomplir, de visites à recevoir et à faire que par instant, tout cela s'embrouille dans ma pauvre tête . . .

—Même avec notre amour? . . . dit encore Ellen, poursuivant son jeu gamin.

Mais, comme à cette remarque le front de son fiancé s'était rembruni, elle se hâta de corriger:

—Georges, je vous taquine . . . C'est mal . . . Pardonnez-moi et dites-moi une fois encore que vous m'aimez . . .

Il sourit alors et déposa sur le front de sa fiancée un baiser très pur et très fervent et dit:

—Ma réponse . . .

On venait à eux. Une farandole de jeunes gens et de jeunes filles les entoura et les entraîna dans sa ronde folle.

II

WILL L'ETRANGLEUR

Les bords de son feutre souple rabattu sur les yeux, le col de son pardessus relevé jusqu'au menton, l'homme qui avait montré à la fenêtre du petit salon son visage livide et crispé par la rage et l'envie se faufile maintenant entre les chauffeurs qui, en groupe, attendent leurs patrons rassemblés à la soirée des Desrochers.

Il y a un tel va et vient ce soir, à l'hôtel de Park-Road, de livreurs des grands fleuristes, de porteurs de télégrammes, qu'il est facile de franchir la grille extérieure de l'hôtel sans attirer sur soi l'attention.

Les mains enfoncées dans les poches de son raglan, l'inconnu va d'un pas rageur, faisant sonner ses talons sur le pavé de Park-Road. A l'angle d'Allsops Place, un taxi s'offre. Le chauffeur, qui somnolait, entend l'adresse que le client lui a jetée et il démarre.

De Regent Park à l'East End, c'est toute la ville à traverser de l'Ouest à l'Est. La course est longue. Enfin, l'auto stoppe au coin de deux ruelles sordides. Une miséreuse, assise le long d'un mur, gémit quelques lamentations que dédaigne l'inconnu.

Un ivrogne l'interpelle avec des hoquets. Tout à ses pensées, il n'entend rien, ne voit rien.

Le quartier de Whitechapel, et particulièrement Colchester street est un des endroits les plus sinistres de Londres.

Le jour, on ne s'y aventure guère, du moins quand on n'a rien à y faire, qu'on n'est ni policier, ni huissier chargé d'instrumenter de par le roi, ni . . . indigène.

La nuit, il faut être fou pour y risquer ses pas. Derrière chaque porte, il y a un repaire de malfaiteurs, pickpockets, bonneteurs, esbrouffeurs, gandins pommadés et chics de la pègre internationale qui vient "lessiver" là le produit de sa journée ou de sa dernière expédition en sleeping ou dans une ville d'eau à la mode.

— A SUIVRE —

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Trop Nerveuse Pour Dormir Et Toujours Rendue à Bout

Mme George Scribner, de Nauwigemauk, N. B., nous écrit: "J'étais tellement nerveuse que je ne pouvais pas dormir, et je me sentais toujours rendue à bout.

Une voisine me parla des Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs, et comme elle s'en servait alors, elle m'en passa quelques-unes pour les essayer. J'ai constaté qu'elles me faisaient tellement de bien que je m'en suis acheté deux boîtes. Elles m'ont aidée merveilleusement".

En vente à toute pharmacie ou à tout magasin général; fabriquées seulement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. 3.

TARZAN ET LE LION DORÉ — No. 63 — Par Edgar Rice Borroughs — Metropolitan Newspaper Service, Inc.

A la clarté vacillante de la torche, Tarzan des singes aperçut plusieurs étagères aux tablettes remplies de petits sacs en cuir. Le vieillard en ouvrit un et en vida une partie dans sa main. "Des diamants!" "Les Bolganis les accumulent ainsi depuis des longtemps. Leurs vieilles légendes prédisent qu'un jour les Atlantiens reviendront et les échangeront pour d'autres genres de richesses. Chaque sac renferme une rançon suffisante pour un roi."

Il remit un sac à La et un autre à Tarzan et il en emporta un lui-même, en faisant remarquer: "Nous les garderons pour notre chance, au cas où nous pourrions quitter cette vallée vivants." De la voûte aux diamants, le vieillard les fit monter par une échelle au plancher supérieur, et les conduisit rapidement vers la principale entrée de la tour. Deux lourdes portes verrouillées les séparaient maintenant de la terrasse. Non loin de là, à peu de distance, se trouvait la porte de l'est, que Tarzan avait laissée ouverte.

Tarzan expliqua à ses guerriers qu'ils devaient courir vers l'entrée, dès que les portes seraient ouvertes. Puis, s'adressant au vieillard, il lui dit: "C'est le moment propice, allons!" Les verrous furent tirés, les portes s'ouvrirent toutes grandes et tout le groupe se mit à courir. Les Bolganis, ne sachant pas que leurs victimes leur avaient échappé ne s'aperçurent de leur fuite que lorsque Tarzan courant le dernier avec son lion traversait la porte. Plusieurs centaines de Bolganis s'élancèrent alors à leurs trousses.

"Maintenant", dit Tarzan, "allez-vous-en directement le long de la vallée qui mène à Opar." "Je ne te quitterai pas", dit La. "Comme tu voudras", dit Tarzan, "mais les voilà qui arrivent." Tarzan rassembla 53 noirs autour de lui et fit face aux Bolganis. Comme les premiers gardes s'approchaient du groupe, La jeta les yeux vers le sentier de la jungle, et ne put contenir sa surprise. "Regardez! regardez! regardez!" s'écria-t-elle. Tarzan eut un air de triomphe.

Referendum des propriétaires sur les secours directs

De cette consultation dépendra l'attitude du conseil sur les taxes

Si les propriétaires se déclarent en faveur des secours directs, il y aura nécessairement augmentation d'impôts, dit M. Langis, et si la réponse est "non", la cuisine municipale sera abolie et le soin des indigents remis à la charité privée.

LE REFERENDUM SE TIENDRA LE 24 AVRIL

Les autorités municipales préparent un referendum sur la question de maintenir les secours directs aux chômeurs dans Sherbrooke. Les propriétaires seraient appelés à se prononcer le 24 avril prochain et du résultat de cette consultation populaire dépendra l'attitude du conseil sur l'augmentation des taxes municipales.

Depuis quelque temps, ce referendum se prépare dans les bureaux de l'hôtel-de-ville; des caucus se tiennent fréquemment, de petits comités se rassemblent, et entre quatre murs le projet a été discuté, examiné sous toutes ses faces et finalement décidé. L'information en est sortie de source pratiquement officielle, de la bouche même de son promoteur.

Les propriétaires seront consultés sur l'unique question suivante:

"Êtes-vous en faveur des secours directs?

Si la majorité répond: "Oui", les propriétaires en porteront la responsabilité et devront payer le maintien des secours et les dépenses que le système entraîne; cela signifie une augmentation des taxes.

Si la majorité répond: "Non", tout l'organisme actuel prendra fin. Cela signifie la disparition de la cuisine municipale, la fin des secours distribués par la ville en loyers, en vêtements et le retour des indigents sous le contrôle des sociétés de bienfaisance, St-Vincent-de-Paul et autres.

M. Langis pour

M. l'échevin L.-R. Langis, leader du conseil municipal, se déclare fortement en faveur de la tenue de ce referendum. Il a consulté l'avocat de la cité, Me Edouard Boisvert, qui lui a donné toutes les indications nécessaires pour organiser le referendum selon la loi. M. Langis se propose de donner l'avis nécessaire à la prochaine séance du conseil pour tenir ce referendum sous forme de règlement municipal, puis de hâter les étapes de la procédure afin que les trois lectures soient présentées et disposées à la première séance d'avril et fixer le referendum au 24 avril.

"Il nous répugne de dépenser tant d'argent — soit $100,000 par année, — en secours directs, sans avoir l'assentiment général des propriétaires, dit l'échevin Langis. Nous voulons connaître leur volonté par un referendum. Les uns nous critiquent, d'autres nous soutiennent, de sorte que nous ne savons où donner de la tête; le referendum va décider de la chose définitivement.

"Si les propriétaires se prononcent favorablement, je n'hésite pas à dire que cela entraînera nécessairement une augmentation des taxes pour maintenir notre système de secours directs. Ils auront pris leurs responsabilités et nous serons à l'aise pour suivre leurs volontés."

Abolition de la cuisine

M. Langis ne se prononce pas, pour le moment, ni pour ni contre le système actuel; il ajoute que la ville est entrée dans un engrenage où il lui est difficile de se dégager; le referendum lui fournira une excellente occasion d'en sortir. Advenant un vote contraire aux secours directs, M. Langis déclare qu'il abolira sans hésitation la cuisine municipale et tout le système des secours directs.

"Dans ce cas, dit-il, les indigents, les véritables indigents seront soutenus par nos sociétés de bienfaisance, comme la chose se pratiquait auparavant; et les autres, les chômeurs d'occasion, se tireront bien d'affaires tout seuls. Ce n'est pas le rôle de la ville de devenir le père de famille de 4,000 citoyens, comme elle le fait maintenant; c'est un rôle qui appartient à des sociétés de secours organisées dans ce but pour venir en aide aux pauvres et aux indigents.

M. Langis émet alors l'idée que chaque famille qui peut actuellement suffire à ses besoins prenne à sa charge une autre famille de chômeurs indigents et de cette manière, le fardeau sera mieux partagé et beaucoup moins lourd pour les sociétés de bienfaisance.

Il se déclare fatigué de n'entendre parler que de chômage, de secours directs, et ajoute que le devoir des échevins n'est pas de faire l'office d'hommes d'œuvre, mais de gérer les affaires municipales et de traiter des problèmes de cette administration dans le meilleur intérêt des contribuables.

L'APPEL N'EST PAS ENTENDU DES CHOMEURS

Le surintendant de la Voirie déclare avoir beaucoup de difficultés à en recruter pour la neige.

TRAVAIL PEU POPULAIRE

Les citoyens ressentent encore aujourd'hui les reliquats de la violente tempête de neige d'hier,—l'une des plus fortes sinon la plus forte dont fassent mention les registres de l'hôtel-de-ville depuis un quart de siècle. Le vent souffle encore avec vigueur et soulève la neige par bourrasques, pendant que la poudrerie enveloppe encore toute la ville. Le froid est plus intense encore que durant la nuit, et le mercure est descendu de trois points au cours de la matinée pour atteindre 7 degrés au-dessus de zéro.

Le vent glacial et les tourbillons de neige ont entravé le travail des employés de la voirie, qui, depuis deux heures du matin sont constamment à l'œuvre pour nettoyer les trottoirs, nous déclare M. J. T. Martel, surintendant de la Voirie. "Nos équipes s'efforcent d'entretenir les trottoirs du mieux qu'ils peuvent, dit M. Martel; mais la poudrerie remplit rapidement les trottoirs après leur passage et le travail est sans cesse à recommencer. Nous le recommençons sans cesse, car sans cela les rues deviendraient vite impraticables.

Grandes difficultés

M. Martel ajoute que les tracteurs qui actionnent les charrues dans les rues ont éprouvé de grandes difficultés à se frayer un passage dans certaines rues élevées de la ville; l'un d'eux est demeuré enlisé et paralysé pendant de longues heures à la 12ème Avenue dans l'Est, près de la rue du Conseil; un banc de neige d'une dizaine de pieds l'a complètement immobilisé et il a fallu toute une équipe d'hommes armés de pelles pour parvenir à le dégager de bonne heure, ce matin. M. Martel s'est rendu près de l'endroit en auto et a dû reculer et rebrousser chemin pour ne pas subir le même sort et rester pris dans la neige.

Sur le chemin Beckett, les bancs de neige de six, sept pieds se succèdent, de même à la rue Prospect et à la rue Ontario ainsi qu'à la rue Bowen-Sud. Les tracteurs ont réussi à pratiquer une trouée à travers ces montagnes de neige pour permettre le passage des voitures. M. Martel a mobilisé trois grosses charrues pour les rues et treize petites pour les trottoirs depuis pratiquement deux jours presque sans arrêt; les hommes se remplacent à tous les huit ou dix heures et le travail se continue sans répit.

Appel aux chômeurs

Le surintendant a fait appel à une centaine de chômeurs pour travailler à l'enlèvement de la neige, et il déclare que son appel n'a guère eu de suite. "Les chômeurs n'aiment pas à travailler à la neige, dit-il; il faut alors avoir recours aux gens qui travaillent sur nos chantiers. Ce matin, j'ai donné les ordres d'en retenir une cinquantaine pour enlever la neige, et plus d'une vingtaine se sont dispersés en cours de route, en sautant à bas du camion qui les transportait, pour s'en aller chez eux.

"Nous avons malgré tout assez d'hommes pour exécuter tout le travail dans le moment," dit M. Martel.

Routes impraticables

Les routes de la région avoisinante sont impraticables à la suite de la tempête de neige; même les voitures tirées par de vigoureux chevaux ont peine à passer, tant les bancs de neige de cinq à huit pieds d'épaisseur ont bloqué les chemins.

Cette situation explique le petit nombre de cultivateurs qui ont pu se rendre au marché Lanadowne, ce matin; les régions d'Ascot, de St-Elie, de Waterville, de Cookshire sont particulièrement affectées, et les cultivateurs de ces endroits ont subi des retards considérables pour atteindre la ville et plusieurs ont rebroussé chemin pendant que d'autres n'ont pas osé se risquer à faire le voyage.

Le problème économique international et la Société des Nations

M. l'abbé Armand Perrier conclut la série de ses cours sur la crise économique, ses causes et ses remèdes. — La Société des Nations ne suivra un rôle véritablement efficace qu'en suivant les directives de Benoit XV.

LA COMMUNION DES SAINTS

M. l'abbé Armand Perrier, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, a complété, hier soir, la série de ses cours sur la crise économique, ses causes et ses remèdes, en traitant du problème économique international et en particulier de l'organisme de la Société des Nations. Après le carême, le savant professeur donnera une conférence qui formera la synthèse générale des sept cours qu'il a donnés et exposera les applications pratiques. A la lumière de l'encyclique "Quadragesimo Anno", l'abbé Perrier a analysé le régime économique actuel dans le monde, les relations internationales entre peuples et nations et l'influence prépondérante de la haute finance anonyme et matérialiste. Il a parlé de l'interdépendance des nations au point de vue économique, de leurs richesses et ressources respectives qui leur appartiennent de droit et de fait, et de leur soumission sous ce rapport aux lois de la justice et de la charité.

Il déclare que dans l'ordre économique international tel que présentement constitué, seul le dogme de la communion des saints est la sauvegarde des véritables relations que les nations doivent entretenir entr'elles, au-dessus des intérêts matériels; mais malheureusement, ces derniers priment les activités des gouvernants et entretiennent des rivalités profondes qui sont la cause de conflits internationaux et de mésententes continuelles.

Il en conclut que la Société des Nations ne jouera un rôle véritablement efficace que si elle se détache de l'idéologie de Woodrow Wilson pour suivre les directives de Benoit XV.

Voici le résumé du cours de M. l'abbé Perrier, donné hier soir, à l'hôtel-de-ville, en présence du même groupe de fidèles auditeurs.

Le problème économique

Dans son Encyclique "Quadragesimo Anno", Pie XI, (éditions "Spes", no. 96) affirme le Principe de la dépendance mutuelle des différentes nations du monde au point de vue économique, comme sous tout autre rapport: "Il convient aussi que les diverses nations, si étroitement solidaires et interdépendantes dans l'ordre économique, mettent en commun leurs réflexions et leurs efforts pour hâter, à la faveur d'engagements et d'institutions sagement conçus, l'avènement d'une bienfaisante et heureuse collaboration économique internationale"... Donc après avoir réclamé la restauration d'un principe directeur de la vie économique, dans le domaine national, — direction qui appartient directement à l'Etat, et à un organisme qui avise l'Etat au nom du bien commun de tous, et non pas pour l'avantage unique d'une classe, le Pape pose le principe de l'interdépendance des nations et de leur devoir de collaborer par des institutions et des engagements sagement conçus.

Dans la troisième partie de cette même lettre, Pie XI, examine les transformations du régime économique, et il signale comment la dictature économique libérale ou socialiste, mais surtout la première, a réussi à conquérir toute l'influence politique nationale et internationale, au profit de la haute finance internationale anonyme: (éditions "Spes", nos 107-119; en particulier, nos 113-117): "Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est un trait caractéristique de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites; ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience. A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance et ceci de trois façons: on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite l'influence sur le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économiques pour trancher leurs différends politiques"... "Dans l'ordre des relations internationales, de la même source (du libéralisme économique et de l'individualisme) sortent deux courants divers: c'est, d'une part, le nationalisme ou même l'impérialisme économique, de l'autre, non moin funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie".

Ces textes suffisent, il semble, pour démontrer l'importance du problème international, du point de vue économique. L'expérience et l'observation quotidienne complètent d'ailleurs chaque jour la liste des faits qui justifient les déclarations pontificales.—

C'est pourquoi, il faut étudier successivement le régime international actuel, pour déterminer ensuite les remèdes à apporter à ce désordre. — On pourrait envisager la première partie sous le point de vue temps de paix et temps de guerre; nous laisserons de côté ce dernier aspect, tout en faisant remarquer que depuis cinquante ans, le temps de paix n'est qu'une préparation continuelle à la guerre militaire, et que celle-ci s'est déclanchée en 1914-1918, pour trouver une solution, par la force des armes, à la guerre économique que se faisaient les grandes nations européennes sur les marchés mondiaux.— Qu'on examine la situation présente, en Orient et en Europe; on en vient vite à la conclusion que la guerre se fait aujourd'hui sur le terrain des intérêts purement matériels, — et est déclanchée selon les exigences de la grande finance internationale, anonyme et sans patrie.—

Sur ce rôle immoral de la grande finance anonyme et matérialiste, il faut lire la conférence du R. P. Danset, de l'Action Populaire de France, à la Semaine Sociale du Havre (1926): "La Finance internationale: Fantôme, ou réalité?" (Toute cette Semaine sociale, d'ailleurs, a porté sur le problème international.—

Dans l'état actuel, les relations internationales, sont basées sur l'unique principe de l'intérêt, qui lutte pour protéger les nationaux contre la concurrence étrangère, et cherche en même temps à concurrencer les autres nations sur leurs propres marchés par les produits nationaux. — Aucun principe de collaboration autre que les intérêts commerciaux, règles par compromis, dans une convention ou un traité, — et ces traités ou conventions sont d'ailleurs toujours basés sur un compromis où chacun cherche toujours à prendre le plus gros morceau possible des biens de son voisin, tout en cédant la plus petite part de ses propres ressources. —

Malgré ces faits concurrents, et surtout à cause de leur importance généralisée, il faut rappeler les principes.—

Tout d'abord, comme le Pape le proclame, il faut reconnaître une vérité aussi évidente, dans l'ordre de l'observation, qu'elle l'est dans l'ordre des principes: c'est que les nations ont des caractères nationaux, comme des richesses propres, qu'elles ont reçus de la Providence, et qui les rend toutes, au même degré, bien qu'à des points de vue différents, également utiles et nécessaires au bien-être de l'humanité. —Le premier patrimoine national, comme le premier patrimoine familial, ou la première richesse personnelle et individuelle, c'est la richesse naturelle, flore, faune, sol avec ses possibilités agricoles ou minières, le tout transformé par le travail humain au cours de plusieurs générations.

Il s'ensuit donc que les nations doivent respecter entre elles, comme les individus le doivent dans leurs relations particulières, les lois de la justice sous toutes ses formes et de la charité. Pie XI le rappelle ici, en conclusion de cette étude du problème international; et en cela, il sanctionne de son autorité la doctrine des catholiques sociaux. Il reste à faire passer ces principes dans la conscience des individus, sujets comme chefs de gouvernement.

La loi internationale défend aux sociétés politiques comme aux individus de désirer injustement le bien du prochain. — Tu ne convoiteras point. —

Les nations ont donc droit à leur existence et au libre déploiement de leur richesse et de leur activité propre, pourvu qu'elles respectent les droits des autres. —L'individualisme national, qui vise à s'isoler du reste de l'univers dans une autonomie et une indépendance complète est une utopie et un crime social: l'Allemagne de 1914 comme les Etats-Unis, depuis 1920, démontrent chacune et l'utopie et le crime social.—

Il faut noter ici que le dogme catholique de la Communion des Saints constitue la seule sauvegarde possible des vraies relations que doivent garder les nations entre elles. Le malheur, c'est précisément que, au moment où le monde est dominé par un problème économique qui a pris des proportions d'ordre international ce soit une philosophie exclusivement rationaliste, athée, toute dominée d'intérêt matériel, qui préside aux relations mondiales. —

Or, ces intérêts matériels sont précisément la cause foncière de toutes les rivalités et de tous les conflits internationaux. —On ne peut entrevoir de redressement de l'ordre international, tant qu'une philosophie spiritualiste et catholique ne reprendra pas son ascendant sur les consciences pour subordonner les intérêts nationaux aux principes du droit et du devoir. —

C'est pourquoi, il est nécessaire de s'élever à une société des Nations, dotée de pouvoirs suffisants pour faire respecter ses décisions. —Les conflits actuels démontrent l'utopie des politiciens qui ont cédé, ici comme dans d'autres domaines, à la lubie d'une autorité sans pouvoir exécutif, judiciaire et pénal. Le monde pale pour apprendre la valeur de la morale sans sanction, dans l'ordre international, comme dans l'ordre privé.—

Et, si la Société des Nations actuelle ne donne pas le rendement qu'on en pourrait attendre, le remède n'est pas de la ridiculiser, mais bien de travailler, par l'opinion publique ou l'action politique, à lui donner les moyens nécessaires à une action efficace.

Il faut la faire sortir de l'idéolo-

(A suivre en page 7).

CAMPAGNE DE SECURITE DE L'AUTOMOBILE

Le cercle de Sherbrooke coopérera avec les autorités à éliminer les occasions d'accidents en ville.

RECRUTEMENT

M. J. S. Bourque, président de la Chambre de Commerce, a été réélu président du Club Automobile des Cantons de l'Est au cours de la réunion annuelle que s'est tenue hier soir, à l'Hôtel-de-Ville. Les autres directeurs choisis hier soir, sont les suivants: M. W. W. Foote, vice-président; M. J. C. McConnell, secrétaire-trésorier; MM. C. de L. Mignault, J. R. Sangster, Walter Allatt et George Phelps, membres du comité exécutif.

Le président a profité de la réunion pour repasser en revue les principales activités du Club Automobile au cours de l'année. En premier lieu, les directeurs ont poursuivi leur campagne de protection des automobilistes en signalant les endroits dangereux soit dans la ville de Sherbrooke soit dans la région. Ils ont fait des démarches auprès des autorités municipales pour indiquer par des signaux appropriés les intersections dangereuses comme celles des rues Montréal et Wolfe et Montréal et Dufferin, où s'élèvent des haies trop hautes qui dérobent la vue sur une bonne distance; un autre endroit difficile est l'intersection de la rue Belvédère et de la rue menant à la gare du Pacifique Canadien.

Le chef de police et le comité de police du conseil ont promis, sur ce point, leur coopération étroite avec les directeurs du Club.

Dans la campagne, nombre d'affiches ont été posées, aux frais du club, pour indiquer les passages dangereux, les courbes prononcées, les traverses à niveaux et autres, avec le résultat que nombre d'accidents ont pu être évités.

Campagne de recrutement

Les directeurs lanceront une campagne de propagande au cours de la nouvelle année pour augmenter le nombre de leurs membres et renforcir leurs cadres. Le Club compte près de deux cents membres affiliés à l'heure actuelle et entend porter ce nombre à 500 ce qui ne représente encore qu'un dixième du nombre d'automobiles qui circulent à Sherbrooke.

M. J. C. McConnell a fait valoir les avantages de faire partie du Club Automobile des Cantons de l'Est: le premier consiste en une réduction de 2 sous par gallon sur l'essence qui est fournie par une série de distributeurs d'essence qui affichent les couleurs du club à Sherbrooke à Lennoxville. Un autre avantage est de bénéficier des services du garage advenant un accident ou une panne sur la route dans un rayon de dix milles; le club alloue une compensation de 35 sous du mille, plus un montant de $2 s'il y a nécessité de tirer l'auto au plus proche garage.

Le Club est affilié aux principaux clubs d'automobiles du Canada et des Etats-Unis et les membres qui possèdent ses cartes d'identité sont assurés partout d'un service courtois et empressé.

Cette année, le Club ne distribuera pas de plaques métalliques qui, jusqu'ici servaient à décorer le radiateur des autos des membres affiliés; les directeurs projettent d'utiliser cet argent pour organiser un système de concours dont les prix seront des pneus, des accessoires d'autos; chaque membre en règle recevra un numéro qui lui donnera droit de participer à un tirage qui aura lieu au commencement de l'été; les numéros gagnants correspondront aux prix distribués par le Club.

Les finances du Club sont en bon état. Les revenus se sont totalisés à la somme de $823.05, contre $376.06 de dépenses en 1932, ce qui laisse un surplus de $451.93.

Sherbrooke éprouve la pire tempête, de mémoire d'homme

Une violente bourrasque, accompagnée d'une poudrerie aveuglante, fait rage pendant 48 heures.

ENNUIS DES PIETONS

Pendant quarante-huit heures, la ville de Sherbrooke et ses environs immédiats ont expérimenté une des pires tempêtes d'hiver, accompagnée de violentes bourrasques, de poudrerie aveuglante et de tourbillons de neige comme elle n'en a connu de longue date. Les vieux citoyens s'accordent à dire que c'est la plus forte tempête en durée et en intensité dont ils se souviennent; un résidant de 40 ans à Sherbrooke nous affirme qu'il n'a jamais été témoin d'une pareille tempête d'hiver depuis qu'il habite notre ville.

L'événement se préparait cependant, par la forte bordée de neige tombée dans la nuit de mercredi à jeudi, mais personne ne s'attendait à une pareille furie des éléments qui a commencé vers midi, hier, pour persister toute l'après-midi sans répit et ne donner aucune relâche durant la soirée et la nuit. Ce n'est que ce matin, que la violence de la tempête s'est apaisée pour faire place à un froid vif venu des sphères boréales du nord.

La neige a tourbillonné, sous la force d'un vent soufflant à 40 milles à l'heure par moments, pour envelopper la ville dans un nuage blanc qui s'élevait et grandissait sous la vigueur de la tempête. Sur les hauteurs de la ville, comme à l'intersection Belvédère et King-Ouest, au chemin Drummond, rue du Conseil, rue Murray, la tempête a fait rage avec une intensité inouïe; la poudrerie a soulevé l'abondante neige qui était tombée la veille pour former de véritables nuages et dérober à la vue les maisons, la rue et les voitures. Pendant des heures, le tourbillon n'a pas cessé, allant même en s'accroissant sur la fin du jour.

Multiples ennuis

Dans ces conditions, les citoyens ont subi les multiples désagréments de forcer leur chemin au milieu des éléments en fureur; la force du vent était telle et les bourrasques tellement précipitées, que la marche était impossible; les gens perdaient haleine ou encore étaient emportés de quelques pieds dans un nuage de poudrerie. Dans les rues, toute trace de chemin avait disparu et les voitures circulaient difficilement, pendant que les piétons devaient franchir des obstacles de bancs de deux pieds de neige.

Les charrues de la voirie ont fonctionné constamment toute la journée pour nettoyer les trottoirs dans nos rues, mais sitôt passées, les bourrasques venaient remplir l'espace libre et accumuler de nouveaux bancs de neige. A certains endroits, les bancs de neige atteignaient de trois à quatre pieds surtout dans le creux de deux élévations.

Les camions du service ont déblayé, du mieux possible, au milieu de la furie de neige, la chaussée dans les rues; la neige a été refoulée vers les trottoirs, mais la tempête a fortement retardé leur travail pour le rendre inutile à certains endroits vu que le banc de neige se refermait en arrière d'eux, poussé par la violence du vent.

Pas d'accident

Les autorités ne signalent aucun accident grave survenu durant la tempête; mais il s'est produit de multiples incidents, des pannes de moteurs, des automobiles enlisées dans les bancs de neige, pendant que des citoyens avaient peine à retrouver le trottoir dans certaines rues balayées par la poudrerie.

Malgré cette tempête exceptionnelle, les trains des trois compagnies de chemins de fer n'ont guère subi de retard à Sherbrooke. "Tous les trains réguliers du Pacifique Canadien sont arrivés et repartis à l'heure, hier et ce matin, nous dit M. J. A. Métivier, agent de la compagnie à Sherbrooke.

"Nous n'avons pas subi de retard et les trains marchent à l'horaire régulier, nous assure de son côté M. L. J. Rouleau, agent du Canadien National.

"Jusqu'à présent, nous sommes très chanceux, déclare M. M. A. Workman, secrétaire du gérant-général du Québec Central, nos trains n'ont pas subi de gros retard. Seul, le train de Québec est arrivé en ville hier soir avec 45 minutes de retard, pendant que le train se dirigeant vers Québec, parti hier après-midi est arrivé à temps à Québec. Nous n'avons aucun autre retard à signaler; tous nos trains sont précédés d'une puissante charrue qui balaie la voie sans difficulté."

Pendant toute la durée de la tempête d'hier et de cette nuit, le thermomètre a varié entre 20 degrés à 10 degrés, point maximum atteint durant la nuit et à 7 heures ce matin. C'est la même température, excepté la tempête, que

(A suivre en page 9)

INCENDIE A UNE ECOLE DE L'EST

Les pompiers doivent lutter pendant deux heures, ce matin, sur la Deuxième Ave. —13 feux de cheminée.

LEGERS DOMMAGES

Un incendie qui prit naissance vers sept heures ce matin et que les hommes de la brigade durent combattre pendant environ deux heures, a causé des dommages considérables à l'intérieur d'une maison de bois située Deuxième Avenue et qui servait d'école pour les petits garçons de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. Le feu origina dans la cave, dans la chambre aux fournaises et le tuyau surchauffé qui conduisait à la cheminée a mis le feu aux cloisons des deux étages. On a enregistré des dommages considérables à l'intérieur de la bâtisse seulement, car l'incendie ne s'est pas étendu au dehors. N'eut été de l'empressement des pompiers à arriver sur les lieux, les flammes auraient probablement fait leur chemin jusqu'à la toiture, mais l'incendie fut contrôlé au grenier après deux heures de travail.

La bâtisse, qui était de bois, a aussi subi des dommages par l'eau et la fumée; elle servait de maison d'école pour les garçons des premières années vu le manque d'espace à l'Académie et était la propriété de la Commission Scolaire de Sherbrooke.

Epidémie de feux

La tempête d'hier a provoqué toute une série de feux de cheminées dans tous les quartiers de la ville et à partir d'onze heures du matin hier à venir jusqu'à dix heures du soir, les hommes de la brigade avaient répondu à treize appels enregistrés comme suit:

A 11 h. a.m. au numéro 63 de la rue Saint-Henri, sur la propriété de M. Thomas Céminaro, occupée par lui et locataires;

A 11 h. 30, au numéro 15 de la Dixième Avenue, sur la propriété de M. Emile Bergeron, occupée par lui-même;

A midi et dix, au numéro 260 de la rue King-Ouest, sur la propriété de Mme Joseph Charest, occupée par des locataires;

A 1 h. 05, au numéro 35 de la rue Royal, sur la propriété de la Sherbrooke Cottons, occupée par des locataires;

A 3 h. 40, au numéro 95 de la rue Woodward, dans un logement occupé par un nommé Evans;

A 5 h. 25, au numéro 3, de la rue Vimy, sur la propriété de M. Donat Charest, occupé par lui-même et locataires;

A 5 h. 30, au numéro 127 de la rue Bowen-Sud, sur la propriété de M. A. Kouri, occupée par des locataires;

A 6 h. 20 au numéro 23 de la rue Worthington sur la propriété de la Sherbrooke Cottons, occupée par des locataires;

A 6 h. 26, au numéro 10 de la rue Armstrong sur la propriété de M. Théophile Blouin, occupée par lui-même et locataires;

A 6 h. 50, au numéro 29 de la rue du Couvent sur la propriété de M. Eugène Gervais, occupée par des locataires;

A 6 h. 55, au numéro 104 de la rue Murray sur la propriété de M. Oliva Boisvert, occupée par lui-même et locataires;

A 8 h., au numéro 107 de la rue Marquette, sur la propriété de M. S. Saint-Pierre, occupée par lui-même et des locataires;

A 9 h. 55, au numéro 3 de la rue Camirand sur la propriété de Dame Nérée Lacroix, occupée par des locataires.

Dans tous ces cas, on a enregistré de très légers dommages à la propriété.

LOURDES PERTES DES FRANCAIS DANS LE MAROC

(Presse Associée).

RABAT, Maroc, 10. — Douze officiers français ont été tués et environ 150 auxiliaires indigènes tués ou blessés dans une bataille avec des rebelles indigènes retranchés dans des forteresses naturelles dans les monts Atlas aujourd'hui.

REORGANISATION A L'HOTEL DE VILLE

Les registres de l'aide-chômage sont sous la direction de Max. Dubois. — Les chômeurs restent à la cuisine.

Le bureau du secrétariat a subi une transformation complète depuis quelques jours avec la réorganisation du personnel ordonnée par le conseil municipal à sa dernière séance. Les registres de l'aide au chômage sont maintenant sous la charge de M. Maximilien Dubois, comptable du service de l'électricité, qui dirige un personnel de cinq ou six employés pour la préparation, la compilation et le classement des factures et des autres documents se rapportant au chômage.

"Tout fonctionne maintenant régulièrement, nous dit M. A. Desauriers, greffier de la cité qui est en charge de tout le département. Les chômeurs ne viennent plus ici maintenant; ils règlent leurs cartes à la cuisine même, ainsi que leurs réclamations pour vêtements. Nous faisons ici la révision des commandes et des factures et la préparation des réclamations auprès du gouvernement provincial pour nos octrois."

M. Laurent Boisvert, ci-devant secrétaire des évaluations, est maintenant à ses nouvelles fonctions de comptable de la Voirie au bureau du trésorier, de même que M. Maurice Cormier, comptable en chef à la trésorerie.

M. Léon Darche est à son poste au bureau des évaluations.

LA CONFIANCE, ACTIF NATIONAL, PAR M. A. ST-PIERRE

Dimanche, à l'heure de la récollection, à l'Ecole du Centre, la conférence sera donnée par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal. Le sujet traité sera **La confiance, actif national.**

PLUS DE JUGES EN COUR SUPERIEURE

L'hon. L.-A. Taschereau a deux projets de loi pour remédier à la congestion des tribunaux à Montréal.

(Spécial à la "Tribune")

QUEBEC, 10. — Une législation qui apportera du soulagement à la congestion des roles de la Cour Supérieure de Montréal a été présentée à la Législature, hier, par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre. Il a donné avis de deux lois, dont l'une amende la loi des tribunaux de la Cour Supérieure et l'autre regarde la Cour de Circuit du district de Montréal.

L'objet du premier bill est d'accorder des facilités par lesquelles le Ministre de la Justice pourra nommer trois juges additionnels de la Cour Supérieure s'il décide de le faire. Le deuxième bill pourvoit aux moyens de permettre au Ministre de la Justice d'utiliser les juges de la Cour de Circuit comme juges de la Cour Supérieure, et dans ce cas la Cour de Circuit de Montréal sera présidée par des magistrats de district, comme la chose se pratique à Québec et Sherbrooke.

UN MORATOIRE AUX SOLDATS-COLONS

Le gouvernement fédéral vient au secours des vétérans qui se sont établis sur les terres de l'Ouest.

(Presse Canadienne).

OTTAWA, 10. — Un moratoire d'une année sur les paiements d'intérêts par les soldats-colons sera mis en vigueur par le Dominion. Dans une motion au Parlement, l'hon. W. A. Gordon, ministre du Travail, annonce une série de mesures de secours pour les soldats-colons.

Cette législation a pour but d'aider les colons qui ont manifesté leur intention de payer leur dette. Environ 18,000 colons seront affectés, la plupart dans l'Ouest du Canada.

Tout d'abord, le gouvernement projette la rémission des paiements d'intérêt et d'amortissement dus le 1er octobre 1932. Si un colon a payé toute cette dette ou une partie seulement, ces paiements serviront comme un paiement d'avance sur sa dette totale envers le Dominion.

Un crédit additionnel sera donné sur les paiements dus en octobre prochain. Par exemple, si une somme de $150 est due alors, la dette sera effacée par le paiement de $75. Le Dominion créditera un dollar pour chaque dollar qu'aura payé le cultivateur.

UN CITOYEN SE FRACTURE UN BRAS DANS LA TEMPETE

Au plus fort de la tempête hier après-midi, M. Albert Montmarquette, de Hartford, Conn., s'est cassé le bras droit en faisant une chute rue King-Ouest, coin Wellington, près de l'édifice de la Banque Canadienne de Commerce. Des passants le relevèrent et l'ambulance Jalbert fut mandée pour transporter la victime à l'Hôpital St-Vincent de Paul. On nous informe ce matin de l'hôpital que la fracture a été réduite et que l'état du blessé est très satisfaisant. M. Montmarquette est âgé de 43 ans.

DÉCÈS

HAMEL & FRERE,
109, rue Galt — Tél. 18.

GREGOIRE.—Les funérailles de M. Théophile Grégoire époux de Marthe Lacombe, décédé à l'âge de 58 ans, auront lieu lundi le 13 mars, 1933. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire, 183, Boulevard Alexandre, à 8.50 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame. 16-2

QUEBEC PARLE DE MUNICIPALISATION

L'hon. Lucien Cannon prêche l'harmonie en ces temps de crise. — Plaidoyer de l'hon. Ernest Lapointe.

QUEBEC, 10.— "Je crois sincèrement qu'en ces temps de crise, au lieu de souffler sur le feu, c'est le devoir de la Législature de chercher, autant que possible, à continuer de diriger les deux parties dans la voie d'une solution," a déclaré l'hon. Lucien Cannon, c.r., procureur de la "Quebec Power Company", au comité des bills privés de l'Assemblée Législative, durant la discussion de la clause du bill de Québec pour la municipalisation de l'électricité.

L'hon. Ernest Lapointe, avocat de la ville de Québec, présenta le plaidoyer de la ville de Québec avant celui de M. Cannon, et souleva les applaudissements d'un nombreux groupe de citoyens présents. M. Lapointe prouva par leur attitude l'intensité de la campagne livrée contre la compagnie en ces derniers mois, et le ressentiment de la population. Le président, Jos. Cohen dut rappeler plusieurs fois l'assistance à l'ordre.

Le comité a entendu les deux procureurs expliquer l'affaire dans tous les détails et a ajourné la discussion à jeudi prochain.

L'affaire a été ajournée à jeudi.

CANTIN
97, rue King-O. — Tél. 3141
Pour aujourd'hui seulement
Biscuits soda, frais, la livre 9c
Essayez-les, ils sont bons
SAVON FELS NAPHTA, la barre 6c
Biscuits aux oranges MM, la livre 10c
Prix d'occasions tous les jours.
Venez, vous serez bien servis.

NE TOUSSEZ PLUS
LE SIROP HARMAH
vous remettra de votre rhume, toux, coqueluche, bronchite. Il est un puissant reconstituant des voies respiratoires.
Pharmacie Chagnon
19, RUE WELLINGTON-N. TEL. 1453.

Garanti Première Qualité
Ne négligez pas vos yeux, parce que vous ne croyez pas que des lunettes vous iraient bien. Nos nouveaux modèles sont tout ce qu'il y a de plus chic.
Examen, verres et montures, complets.
Derniers modèles: Or rose ou blanc, $8.50 complets.
$6.00
GERARD G. CODERE
Chambre 7 — Edifice Olivier — Tél. 267 — Sherbrooke

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE LIMITEE
3, Rue MARQUETTE, Sherbrooke, Que.

Fondée le 10 février 1910.

FLORIAN FORTIN, Prés. et Adm.

Service de la Presse Canadienne.
de la Presse Associée (E.-U.)
de l'Agence Reuters (Europe)

ABONNEMENTS:—Livraison à domicile $6.00 par an: Par malle: Cantons de l'Est, $4.00 par an; ailleurs en Canada: $5.00; Etats-Unis et Europe: $6.00 par an. Strictement payable d'avance.

Représentants aux Etats-Unis.
Burke Kuipers & Mahoney.

Téléphone: Table d'échange 9...

VENDREDI, 10 MARS 1933

Action immédiate

Dans un premier message au Sénat américain, le président Franklin D. Roosevelt, a démontré, hier, sa ferme volonté de mettre ordre dans le système bancaire de la république voisine.

Les trois mesures ordonnées formellement par le président se résument à ceci: réouverture immédiate de toutes les banques qui offrent des garanties de solidité; contrôle absolu sur toutes les banques, et autorité d'ouvrir telles banques déjà fermées, une fois qu'elles auront été réorganisées; amendements urgents à la loi de la Réserve Fédérale pour l'émission d'une monnaie additionnelle, parfaitement garantie.

M. Roosevelt pose par là les premiers jalons indicateurs des profondes réformes qui devront suivre. Ses premières recommandations — nous devrions dire ses premières paroles dictatoriales — sont brèves, mais explicites. Elles attestent, dans leur concision, que le nouveau président entend liquider au plus tôt le conflit bancaire américain, conflit qui a, depuis six ou sept jours, de graves répercussions dans toutes les parties du monde.

Au lendemain de la fermeture de toutes les banques américaines, le New York Times écrivait, entre autres choses: "Il est inutile de dire qu'aucune autorité bancaire ne recommandera le retour à certains agissements qui ont été trop communs avant le grand effondrement de 1929."

M. Roosevelt justifie, par son message d'hier au Sénat américain, cette phrase prophétique du grand journal new yorkais.

Des agissements crapuleux, il s'en est trop commis sous l'administration Hoover, il est temps que cela cesse, dit-il. Tant mieux, s'il mène tout et vite à bonne réalisation!

L'Assistance publique

M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, a prononcé cette semaine, à la législature de Québec, un discours remarquable et riche de substance. Il a montré en quoi le système d'assistance publique, organisé il y a quelques années par le gouvernement Taschereau et qui fut, à ses débuts, si sottement décrié par les oppositionnistes, a rendu d'immenses et précieux services à la population de cette province.

M. Vautrin ne craint pas d'affirmer que ce système donne des résultats infiniment meilleurs que ceux qui découlent des divers systèmes en vigueur dans les autres provinces.

Les affirmation de M. Vautrin, à ce sujet, affirmations étayées de chiffres exacts, méritent d'être reproduites ici au moins en partie. Mieux que tous commentaires elles sont éloquentes.

"On a souvent critiqué, dit le député de Saint-Jacques, le système de l'Assistance publique, et on nous a cité l'Ontario pour démontrer que la situation était meilleure là-bas. Pourtant, je constate dans un rapport du premier juin 1931 qu'il y avait à cette date, 6,000 orphelins dans les institutions de la province de Québec, contre 1,700 dans la province d'Ontario.

A la même date, les vieillards et les enfants hospitalisés par le gouvernement de notre province s'élevait à 3,134 tandis qu'il était de 723 seulement dans l'Ontario. Il y avait en tout 10,000 personnes dans nos refuges et orphelinats, contre 2,000 dans ceux de l'Ontario."

M. Vautrin, s'appuyant sur un rapport de M. Arthur St-Pierre, de Montréal, rapport basé sur la visite de 173 établissements de charité, déclare ensuite "que dans ces établissements on trouvait 33,000 lits occupés par des indigents, soit un nombre trois fois plus élevé que celui des indigents hospitalisés en Ontario.

"On viendra ensuite nous dire, conclut M. Vautrin, que nous sommes à la queue du monde civilisé au point de vue de la législation sociale. Pourtant, M. Arthur St-Pierre estime à $9,000,000 la valeur économique du travail des religieuses dans ces institutions de charité. Il répartit cette somme comme suit: 4,600 religieux et religieuses à $1,000 par année, soit $4,600,000; $2,000,000 pour le intérêts à 5 pour cent de la somme de $40,000,000, investie dans ces institutions et $3,400,000 pour les fonds d'amortissements. Ajoutons à ceci que le gouvernement a donné l'année dernière $4,700,000 pour l'assistance publique et $1,237,000 pour les asiles d'aliénés et pour l'entretien des bâtisses.

On nous dira qu'en 1931 le gouvernement de l'Ontario a donné pour les mêmes fins $12,671,000, mais on oublie de dire qu'il a perçu une somme de $5,223,000 des municipalités pour la pension des vieillards et l'aide aux nécessiteux. Ce sont, en grande partie, les municipalités qui supportent les hôpitaux, et sur une somme de $12,000,000 payée à cette fin par l'Ontario les municipalités ont dû verser $7,000,000."

Il est d'habitude, chez les oppositionnistes, de critiquer toutes les actions, toutes les oeuvres du gouvernement. La loi de l'Assistance publique n'aura pas, on le pense bien, échappé à cette règle générale. Dès sa mise en vigueur, l'ancien chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, s'est attaqué violemment à elle, en la représentant comme un attentat à la charité privée, une loi essentiellement socialiste. Aujourd'hui, les disciples de M. Sauvé chargent le gouvernement à fond de train en disant que la loi de l'Assistance n'est pas complètement efficace, ne va pas assez loin.

Parti pris, inconséquence, pur illogisme que tout cela.

Feuilles Volantes

Graine au vent ne sait où elle germera.

* * *

Je veux vouloir est moins fort que je veux.

* * *

Tant qu'il y aura des violons, il y aura des "violoneux".

* * *

La femme tirée à quatre épingles n'est pas nécessairement la plus piquante.

* * *

Il y a les livres numérotés à la forme, et les livres numérotés pour la forme.

* * *

La crise en instruit un petit nombre, mais elle désapprend aux autres à compter sur leurs dix doigts.

* * *

De toutes les affaires bâclées entre parents, c'est encore le mariage qui réussit le mieux. Et encore, cela est à déconseiller.

* * *

L'ancien président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, a fait moins d'argent avec ses quatorze points, que le pitre Dempsey n'en a réalisé avec ses deux poings.

* * *

Je ne sais pourquoi, en lisant le journal de M. Hector Bender, je suis toujours porté à scander le vers de Rouget de Lisle:

Allons ! enfants de la Patrie...

* * *

Un bellâtre à coco pointu, ignorant et content, me disait hier: "Je ne lis jamais; ça m'endort." Et je sais de bonne source que cet animal passe ses veillées, les yeux rivés sur une table, à rassembler les quelque trois cents pièces éparses d'un casse-tête...

TRISTAN.

L'opinion des autres

Vers une politique plus humaine

L'esprit nouveau que, à notre avis, M. Franklin-D. Roosevelt semble devoir apporter donnera à la politique américaine la tendance humaine et généreuse que lui avaient retirée ses prédécesseurs Et soyons persuadés que cette nouvelle politique trouvera, de l'autre côté de l'océan, un écho sympathique, car, en Europe aussi, on sait reconnaître qu'il est impossible de toujours demander sans jamais rien recevoir.

(Le Courrier des Etats-Unis).

Pudeur

Des fonctionnaires de la douane américaine viennent de saisir des volumes de photographies représentant les fresques de la chapelle Sixtine, sous prétexte qu'ils étaient obscènes.

Les anges étaient nus.

L'occasion est trop belle et trop comique pour ne pas demander une millième fois aux Américains de nous donner une définition précise de cette pudeur qu'ils appellent "cant".

(Figaro — Paris).

Contre la majuscule

Les Canadiens français ont un sens exquis de l'observation. Ils lisent les journaux anglais et remarquent une majuscule au début de chaque mot dans les titres. Ils en concluent qu'il faut mépriser la minuscule, employer aussi souvent que possible la majuscule. Cela, pensent-ils, fait plus imposant.

Un homme d'esprit, trop intelligent pour se vexer s'il nous lit, nous remettait l'autre jour le texte d'une intéressante causerie qu'il venait de faire. Ses phrases étaient plutôt élégantes, conformes en tout cas au génie de la langue. Cependant, elles étaient farcies de majuscules. "Premier-ministre", "province", "pays", et combien d'autres mots, ne pouvaient commencer par des minuscules! Le plus drôle, c'est que l'orateur, parlant contre les communistes, les désignait d'abord par une majuscule. Et le soussigné a dû passer vingt minutes à corriger ce texte, correct quant au reste. Arthur Buies, qu'on oublie ou méconnait trop, a écrit sur ce sujet des pages parfaites. Il faudrait les rééditer quelque jour, en même temps que les règles de la grammaire sur l'emploi de la majuscule. — Le chevalier.

(Le Canada — Montréal).

Les Beaux Vers

Le silence

Le silence est la voix secrète du mystère
Qui parle à notre coeur du plus profond de nous.
Et celui qui l'entend chuchoter mieux que tous
Eprouve le besoin éternel de se taire.

Dans l'isolement triste où vit le solitaire,
Malgré les volets clos, les murs et les verrous,
Le silence subtil, harmonieux et doux,
Plane comme l'esprit des choses de la terre.

L'âme pleine de lui, dédaignant les mots vains
Dont le sens est obscur et trompe les humains,
Médite sa leçon d'où le vrai se dégage...

Et c'est lui l'ennemi du frivole langage,
Qui, sur la bouche s'appliquant, telles deux mains,
Fait de l'homme imbécile ou léger presque un sage !

Albert LOZEAU.

L'ornithologie dans les institutions d'enseignement secondaire du Québec

Messieurs,

La Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada, à qui je dois l'honneur de me présenter devant vous, n'a pas voulu que la "Convention des Ornithologistes de l'Amérique du Nord" se tint à Québec, centre de la culture et du parler français sur ce continent sans quelques travaux dans la langue des Bonaparte, des Agassiz, des Audubon.

Beaucoup de nos auditeurs des Etats-Unis et des provinces anglaises du Canada savent bien le français, et même ont fait, je n'en doute pas, leur tour de France: c'est pour nous une occasion tout particulièrement agréable de les saluer dans notre chère langue: ils nous comprendront parfaitement et n'iront pas grossir le nombre des voyageurs superficiels et par trop naïfs qui croient encore à la légende du "patois canadien".

Je devine sans peine que si l'on m'a convié avec tant d'amabilité à prendre une part active à la "Convention", c'est que l'on a voulu me faire parler d'une oeuvre chère entre toutes, chaque jour plus appréciée du public, et appelée à rendre de véritables services, je veux dire le musée... mais surtout la collection ornithologique du Séminaire de Sherbrooke.

Mais le Séminaire de Sherbrooke n'est qu'une des 25 institutions d'enseignement secondaire du Québec: cependant toutes ces maisons ces Séminaires ou Collèges classiques, poursuivent si bien le même but, que, malgré des variantes de détail, nécessitées par des circonstances très diverses, ils se ressemblent beaucoup: faire l'histoire de l'un, du moins dans les grandes lignes, c'est faire l'histoire de tous.

Pour ma part, j'ai visité presque tous nos Collèges; partout j'ai vu des musées, parfois peu considérables, mais toujours, dans ces musées, j'ai vu les oiseaux (je voudrais pouvoir dire "nos oiseaux") à l'honneur. Et cela se comprend: "nos frères les oiseaux", comme disait le doux saint François d'Assise, ne sont-ils pas nos meilleurs amis? Ne devons-nous pas apprendre toujours à les connaître mieux?

M. Paul Rea, speaking on "The future of Museums in the life of the people", in his address as President of the American Association of Museums at its fifteenth Annual meeting, Washington, D. C., May the 17th, 1920, has rightly said: "Movements for the "protection of trees and birds have been inspired and guided by "Museums".

M. J.-M. Lemoine, dans son "Ornithologie du Canada", publiée à Québec en 1861, regrettait que l'on n'eût pas, dans sa capitale, de collection de "nos oiseaux"...

Il nous dit, comme un peu honteusement, en une petite note au bas d'une page, la surprise et le bonheur d'un québécois étudiant à Edimbourg et passant ses moments de loisir au Musée de l'Université, en contemplation devant les oiseaux de son pays, qu'il n'avait jamais vus chez lui.

Heureusement, les temps sont changés! Des collections nombreuses existent maintenant un peu partout, et, si les plus belles études ornithologiques se sont toujours faites et se feront toujours sur l'oiseau vivant, et vivant dans notre milieu naturel, il restera également toujours vrai que les "movements for the study, as well "as for the protection of birds "will be inspired and guided by "museums."

Et voilà précisément en quoi, sens travaillent les Institutions d'enseignement secondaire du Québec (...je n'ai pas à parler des autres institutions d'enseignement où je sais parfaitement, et suis heureux de savoir et d'approuver... que le même travail se fait): on y encourage le développement de musées; on y donne des conférences avec projections, sous la direction de spécialistes comme MM. Hoyes Lloyd et Harrison F. Lewis; on y organise des concours de construction de maisonnettes pour les oiseaux, comme à Québec à Sainte-Anne de la Pocatière, à Saint-Hyacinthe.

En outre, les cours réguliers d'histoire naturelle ne peuvent pas ne pas appuyer très particulièrement sur "nos amis les oiseaux".

Mais les musées, me souffle-t-on à l'oreille, ne se sont pas bien rapidement développés; leurs progrès actuels sont encore très lents! La raison principale saute aux yeux des plus acerbes critiques: un élève, pour son instruction et sa pension réunies, ne donne jamais $250.00 par an à son séminaire! Le désir ne manque pas aux directeurs de nos maisons de bâtir de belles vitrines, d'acheter des spécimens, mais il faut "le nerf de la guerre"!

C'est une raison de plus, mais non la principale, pour que nos musées soient de plus en plus régionaux... La vraie raison, c'est que le régionalisme est le seul moyen d'étudier à fond. On ne saura jamais assez le redire, et ceci est vrai dans tous les domaines: "Si chacun "balayait devant "sa porte, la ville serait propre." Que dans chaque maison, l'on s'applique à recueillir, à étudier, à conserver les espèces du voisinage: bientôt, tout le pays sera connu, étudié à fond. A ce point de vue, en passant, j'ai plaisir à féliciter le Séminaire de Nicolet qui possède une belle série d'oiseaux des rivages laurentiens.

A Sherbrooke, un incendie nous ayant forcés de rebâtir en 1900, un très beau local a été affecté au musée: nous avons, depuis lors, travaillé, avec un soin particulier, la collection des oiseaux de la province de Québec, exclusivement. Il nous restait, après le désastre, 61 espèces du Québec, dans la collection ornithologique; quelques années après, grâce à la générosité de l'un de nos bons curés, le nombre s'élevait à 85...

Mais Dionne, dans ses "Oiseaux de la Province de Québec", édition 1906, décrit 292 espèces aborigènes et une espèce introduite, le "moineau domestique"...

Et donc... il ne nous en manquait que... 208!!!

En 1913, Dionne ajoutait (Naturaliste Canadien, p. 147) une espèce: le Mergule à gorge noire "Ancient Murrelet", puis M. Harrison Lewis m'assurait que l'Oie bleu, "Blue Goose", le Dickcissel, le Troglodyte à bec court "Short-billed Marsh Wren", le Gobe-mouches gris-bleu "Blue gray Gnat catcher", se rencontraient dans la province; nous voilà donc avec 296 espèces.

M. Boucher, taxidermiste très habile, de Magog, malheureusement trop tôt disparu, ajouta la 299e, le Duc arctique, "Arctic Horned Owl".

En avril 1931, le Dr A. Déry notre bon ami de Québec, annonçait dans le Naturaliste Canadien la trouvaille de la Gallinule de la Martinique, "Purple Gallinule" enfin, tout dernièrement, M. l'abbé Charles-Edouard Bélanger, du Séminaire de Valleyfield, m'a dit avoir constaté la présence de l'Effraye "Barn Owl", en son canton; si l'on ajoute deux nouvelles espèces introduites, le Faisan doré et l'Etourneau d'Europe à qui l'on doit fort peu de sympathie... (et Jack Miner le croit aussi!), nous avons un total de 303 espèces.

Nous avions à travailler pour atteindre notre objectif! Et nous avons travaillé! Aujourd'hui, nous montrons avec plaisir à nos 450 élèves, qui font chaque année leur tour du musée au moins une fois et à nos 4,000 visiteurs annuels au-delà de 450 oiseaux du Québec représentant 295 espèces! Ils sont généralement, très bien montés, et attendent votre visite!

Evidemment, il y a d'autres espèces que je ne connais pas encore; vous seriez bien aimables de me les indiquer!

Des 4 espèces disparues, le Grand Pingouin "Great Auk", le Canard du Labrador, "Labrador Duck", le Courlis du Nord, "Esquimo Curlew", le Pigeon voyageur d'Amérique, notre fameuse Tourte, "Passenger Pigeon", nous avons à Sherbrooke un très bon spécimen du "Courlis du Nord", et deux très bons spécimens de la Tourte mâle.

Au cours de l'an dernier, deux spécialistes en Musées, venus de Londres pour faire la visite des Musées canadiens, MM. H.-A. Myers et S.-F. Markam, ne cachèrent pas leur appréciation flatteuse des Institutions du Québec: au point de vue éducation, ils trouvèrent très pratique la multiplicité des petits musées...., et comme ils avaient raison! Sans doute il faut absolument, dans les grands centres, de superbes collections mais la masse du peuple s'instruira davantage dans les collections moins riches et plus à sa portée partout dans le pays; à quoi bon la grande réunion de cette semaine dans la Capitale française de l'Amérique, si chacun de nous, tout le reste de l'année, ne travaille pas, dans son petit coin, à répandre les connaissances et l'enthousiasme puisés ici à la source?

Balayons chacun devant notre porte, la ville sera propre!

Léon MARCOTTE, ptre
professeur au Séminaire de Sherbrooke

PRENEZ GARDE A LA CONSTIPATION ORDINAIRE!

ALL-BRAN de Kellogg Vous Apporte Soulagement.

La constipation prend son emprise sur une personne sans qu'elle s'en aperçoive, pratiquement. Elle commence par de légers symptômes comme ceux-ci: maux de tête, perte d'énergie, mauvais teint, haleine désagréable. Si elle n'est pas enrayée dès le commencement, elle peut affecter sérieusement votre santé.

Heureusement que vous pouvez éviter ce danger en mangeant une délicieuse céréale. Des épreuves de laboratoire démontrent qu'ALL-BRAN de Kellogg fournit deux choses nécessaires pour surmonter la constipation ordinaire: les fibres ligneuses et la vitamine B. ALL-BRAN est aussi riche en fer pour le sang.

Des épreuves biologiques démontrent que les fibres du son ressemblent à celles des légumes feuillus. A l'intérieur du corps, elles forment une masse molle qui nettoie gentiment les intestins de leurs déchets.

Et comme c'est beaucoup préférable à prendre des remèdes brevetés désagréables! Deux cuillérées à soupe d'ALL-BRAN par jour suffisent d'ordinaire. Dans les cas graves, prenez-en à chaque repas. Si vous n'avez pas de soulagement de cette façon, consultez votre médecin.

Achetez le paquet rouge et vert chez votre épicier. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

"LA REVUE DU DROIT"

Sommaire du numéro de février 1933.

M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure, publie, dans ce numéro, la première partie d'une étude consacrée à Jean-Antoine Panet, qui fut avocat et notaire au début du régime britannique.

Me Jean-Francois Poulliot, avocat, C.R., député de Témiscouata consacre aux avis que le curé doit donner au prône, en droit paroissial, une intéressante étude, extraite d'un ouvrage en préparation.

La suite du Cours de feu L.-A. Jetté porte, ce mois-ci, sur les servitudes réelles.

Me J.-Emile Millete, avocat au Barreau de Montréal, C. R., revient sur les origines historiques de la fiducie dans notre Code civil, en réplique à Me Armand Lavallée, notaire à Joliette.

Le numero se termine par une liste es Bâtonniers du Barreau de la Province de Québec depuis 1849 préparée par Me Maréchal Nantel avocat, C. R., bibliothécaire du Barreau de Montréal; une intéressante Revue des Revues; des notes sur divers événements d'actualité.

On s'abonne moyennant la somme de $6.00 par année, en s'adressant à: "La Revue du Droit", 59 rue Saint-Joseph, Québec.

CAMPAGNE DE L'A. C. J. C. A ROCK FOREST

Les endroits publics sont munis des pancartes contre le blasphème. — M. le curé visite les écoles.

(De notre correspondant)

ROCK-FOREST, 10. — Nos chemins ne sont plus propices à l'auto. On espère les ouvrir d'ici à une quinzaine.

—M. Thomas Roy est parti pour East-Hereford pour y surveiller le sciage au moulin Walley.

—Mlle Marie-Anne DesRosiers, de Johnville, est l'hôtesse de la famille Adolphe Gaudet.

—Le Cercle de l'A.C.J.C. vient de placarder nos endroits publics de pancartes contre le blasphème. Voilà un geste admirable.

—Nos deux moulins de sciage sont en pleine activité et les cours se remplissent de billots.

—Le contrôle laitier sera établi dans la localité, ce qui sera de nature à améliorer les troupeaux.

—M. Albert Beaulieu travaille actuellement à Scotstown.

—La chorale de l'église chante maintenant les offices en grégorien. C'est une belle amélioration.

—Depuis la Carême, on remarque une nombreuse assistance à la sainte messe de chaque jour.

—La glace couvre la majeure partie du Magog. Au Petit-Lac, elle a près de deux pieds d'épaisseur.

—Nous regrettons d'apprendre la grave indisposition de Mme Louis Boutin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Dans certains endroits de la Route Nationale, la neige s'est accumulée et il faudra les chauds rayons du soleil printannier pour débarrasser cette artère importante de la circulation.

—M. Raoul St-Laurent, de Magog, passe quelques jours près de son père, M. Jules Saint-Laurent, assez gravement malade.

—Il y a moins de mendiants voyageurs que les hivers derniers.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Madeleine Breton est parfaitement rétablie d'une opération assez grave.

—Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et à Mme Wellie Evans, mariés récemment dans notre église.

—Nous avons eu, cette année, deux patinoires et les amateurs s'en sont donné à coeur joie. L'une était en amont du pouvoir électrique et l'autre dans le ruisseau aux Aunes.

—M. le Curé a fait récemment la visite des ecoles. Il a semblé satisfait des progrès accomplis.

—L'état sanitaire de la paroisse est très satisfaisant. Il n'y a rien d'anormal.

—Mlle Adrienne Bazinet est revenue dans sa famille en excellente voie de guérison d'une opération d'appendicite.

—L'épaisse couche de neige qui s'accumule sera excellente pour l'humidité du sol dans nos campagnes.

M. LUCIEN HEBERT RECLAME $525.00

A titre de commissions pour la vente d'appareils électriques pour le compte de Ross Keeler Electric Co.

L'honorable juge Hector Verret a entendu une cause de Lucien Hébert contre Ross-Keeler Electric Company, où le demandeur réclame la somme de $525 pour commissions sur ventes d'appareils électriques, alléguant que lorsqu'il cessa de travailler pour le compte de la compagnie défenderesse, celle-ci lui devait ce montant d'argent.

A cette action, la compagnie défenderesse répond que lorsque le demandeur quitta son emploi, un règlement avait été fait entre les deux parties par lequel la compagnie défenderesse retenait une partie de la commission de son ancien agent pour garantir les paiements mensuels de certains clients; que dans certains cas, le demandeur, en effectuant ses ventes, était accompagné du gérant de la compagnie et que dans ces circonstances, il était entendu que le demandeur n'avait pas droit à sa commission entière; que dans d'autres cas, deux ou trois, où les ventes avaient été faites à un prix au-dessous de celui de la liste de prix, Hébert aurait été faites à un prix auédessous de celui de la liste de prix, Hébert aurait consenti à réduire sa commission.

A ce plaidoyer, le demandeur répond par une dénegation générale, soutenant que la compagnie défenderesse lui doit encore $525.

ROUAGE DES SECOURS A THETFORD MINES

Les factures des marchands pour secours directs doivent être accompagnées des factures des bouchers fournisseurs.

(De notre correspondant)

THETFORD MINES, 10. — A la dernière séance du conseil municipal étaient présents: Son Honneur le maire et MM. les échevins Daigle, Simoneau, Beaudoin, Argouin, Roberge, Fillion et Doyon.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles que lues.

Lu rapport de l'analyse du lait, rapport fourni par l'Unité Sanitaire.

Lu avis de M. Edmond Trudel, avisant ce conseil que sa mère Mme Damase Trudel, est tombée sur le trottoir de la rue King, qu'elle s'est fracturé une hanche et qu'il tient la cité responsable.

Lu deuxième avis de M. Adjutor Prevost au sujet d'un accident de trottoir.

Proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Simoneau: Que tout marchand produisant à la cité des factures pour secours directs devra fournir en même temps que ses dites factures, celles originales du boucher local pour la viande qu'il a achetée du dit boucher pour ses clients nécessiteux. L'échevin Roberge vote contre.

La somme de $400.00 est offerte à M. J.-A. Marcotte pour faire l'audition des livres de la cité pour l'année 1932-33.

MM. Georges Pelchat, Pierre Topping et Onésime Bertrand, sont engagés comme évaluateurs de la cité pour l'année 1932 à raison de $0.40 de l'heure.

Les comptes suivants sont acceptés et payés: Bilodeau & Bizier, $31.20; Bureau d'Enregistrement, $2.30; Alphonse Blais, $14.68; Donat Duplis, $5.25; Léonidas Dion, $6.48; Taxi Perland, $9.25; Alfred Frenette, $29.11; Alfred Gagnon, $1.65; Imperial Oil Ltd, $9.23; J.-O. Landry, $6.85; La Fonderie de Thetford, $72.58; la Ferronnerie Demers, $151.86; Emile Mailhot, $12.50; J. S. Mitchell, $4.50; la municipalité de Thetford-Sud, $89.38; J.-E. Marcoux Ltée, $1.75; L.-A. Martel, $2.50; Ferrault & Cie, $30.38; Jos. Roberge, $23.58; Aristide Roy, $6.75; F.-X.-A. Roy, $17.90; Thetford Motors Ltd, $42.63; Jos. Daigle, $50.00; Lionel Beaudoin, $25.00; Omer Roy; 12.35; Shawinigan W. & P. Co, $389.22; L'Union des Municipalités, $87.17.

HAUTE VALEUR A CE PRIX

LAMES
Lucky Stroke
POUR RASOIRS GILLETTE
UN PRODUIT DE
Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited
1085 rue St. Alexandre, Montréal, Que.

AUX INDUSTRIELS DES CANTONS de L'EST

En ce temps de dépression, tout corps économique doit resserrer les liens qui l'unissent à ses membres; chacun doit mettre en pratique le principe de la coopération, sans laquelle le progrès est un vain mot.

LA TRIBUNE a l'imprimerie la mieux outillée des Cantons de l'Est; le travail est exécuté par des experts sous la direction d'hommes compétents. Pourquoi envoyer vos comandes à l'étranger quand vous avez, à votre porte, une organisation capable de satisfaire tous vos besoins?

Catalogues, travaux en couleurs, réglage, enveloppes, circulaires, etc., etc., nous faisons tout ce qui concerne l'imprimerie.

NOTRE MOTTO EST:

QUALITÉ — SERVICE — BAS PRIX — SATISFACTION

LA TRIBUNE
LIMITÉE

3, rue MARQUETTE SHERBROOKE

Notes Personnelles

—M. Conrad Larose était de passage en ville, ces jours derniers.

—M. et Mme Félix Thibault étaient de passage à Québec, la semaine dernière.

—Mme Ephrem Rousseau, de Stoke, passe quelques jours en ville visitant ses soeurs, Mmes Ovide St-Cyr et J. P. Jutras.

—Mme (Dr) A. Hamel était à Warwick, ces jours derniers, à l'occasion des funérailles de son beau-père, M. A. Hamel. Elle était accompagnée de son fils, Guy Hamel.

—Mlle Laurette Salvail est partie pour Weedon où elle passera quelques semaines chez ses parents.

—Mlle Géraldine Trudeau, rue Olivier, passe quelques semaines à Drummondville chez sa soeur Mme H. J. Hayes.

—M. Lionel Salvail, de Weedon était à Sherbrooke en fin de semaine.

—Mme H. Charest, de Boston, Mme R. David et Mme L. Denuy, de Montréal, M. C. Dauphinais, de Gorham, N. H., étaient de passage à Sherbrooke, ces jours derniers, à l'occasion des funérailles de Mme Ed. Dauphinais.

—M. et Mme Antonio Lemay, de Montréal, sont à Sherbrooke à l'occasion des funérailles de Mme Amédée Doyon, mère de Mme Lemay.

—Mlle Jacqueline Deslauriers a passé la fin de semaine à Ascot chez ses grands-parents.

—Mlle Jeannette Grondin est l'invitée de sa soeur, Mme J. A Deslauriers.

—M. J. A. Lussier, de Sherbrooke, était de passage à Magog la semaine dernière.

—M. René Jacques a passé la fin de semaine à Weedon.

—M. J. A. Boissonnault, d'Iberville, était en voyage d'affaires à Sherbrooke, ces jours derniers.

—Mlle Blanche Morel, de Montréal, a visité des amies en ville, en fin de semaine.

—Un nombreux groupe de parents et d'amis se réunissait mardi dernier à la demeure de M Joseph Ruel, rue Galt, pour célébrer son 81ème anniversaire de naissance. La fête fut des plus joyeuses. Le bridge et le 500 furent joués à plusieurs tables. Après la distribution de magnifiques prix aux vainqueurs, une adresse fut lue par M. Edouard Ruel. La soirée se termina par un joli programme musical Un orchestre entrainant exécuta plusieurs mélodies populaires. Mlle Marcelle Lafrance, de Montréal rendit quelques pièces de chant entr'autres: "Prenez mes Roses" et "Parlez-moi d'amour" M. Armand Ruel l'accompagnait au piano Un délicieux réveillon fut servi. Parmi les invités, l'on remarquait M. et Mme Georges Bolduc M. et Mme Napoléon Ruel M. Edouard Ruel et sa famille, M. et Mme A. O. Bégin, M. Théophile Marcoux, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Léopold Ruel Mme S. Croteau, Hector Bolduc Edouard, Conrad et Gérard Ruel M. Alfred Dubreuil, Mlles Lilliane Ruel, Mabel Flyn, Rose Parisseau Marcelle Lafrance, Georgette Denis et M. J. B. Ruel, de Montréal Mlles Lorraine Deschamps et Réjane Belleville.

JOYEUSE RECEPTION A LA PATRIE

A la résidence de M. Zotique Charbonneau.

(De notre correspondant)

LA PATRIE, 10. — Ces jours derniers eut lieu chez M. Zotique Charbonneau, une réunion d'amis Y assistaient: Mlles Eva Charbonneau, Cécile Bellavance. Fleurette Tremblay, Antoinette Bour Florence et Rose Choquette Georgette Nadeau, Léo et Thérèse Boucher, MM. Walter et Oliva Rainault, Gaston Tremblay, Marc Bouchard, Gustave et Roger Hallé, Amédée Verret, Alpha Leblond Jules Hallé, Aldège Rancourt.

Il y eut parties de cartes chant et musique.

—Le Dr et Mme Art. Charbonneau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Dorothée-Françoise. Parrain, M J. P. Charbonneau; marraine, Mme J. E. Hallé. Porteuse, Garde Camirand.

—M. et Mme Jos Prévost font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain, M Blaise Prévost; marraine, Mlle Fernande Prévost, frère et soeur de l'enfant.

—M. Euclide Choquette à Mégantic, récemment.

—De passage à Sherbrooke, M Art. Girard.

—M. Wellie Gaudreau, de passage à St-Pie. par affaires.

—Mlle Aline Ducharme en promenade à Cookshire.

WINDSOR EST

WINDSOR EST, 6. — Extrait du régistre paroissial. Baptêmes durant les mois de janvier et février:

2 janvier, M. et Mme Léo Robitaille (Arsénia Labonté) une fille baptisée sous les noms de Marie-Florence-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Robitaille.

11 janvier, M. et Mme Emile Côté (Parmélie Tremblay) un fils baptisé sous les noms de Joseph-Arsène-Patrick. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Duval.

14 janvier, M. et Mme Ovila Drapeau, (Marie-Anna Rivard) une fille, Marie-Jeannette-Suzanne Parrain Alfred Ouellette; marraine, Jeannette Drapeau.

14 janvier, M. et Mme Ovila Drapeau, (Marie-Anna Rivard) une fille Marie-Annette-Simonne Parrain, Achille Lemieux; marraine, Marie-Anne Ouellette.

15 janvier, M. et Mme Adélard Roy (Laurette Paquin) un fils Jos-Denis-Léo-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Roy.

20 janvier, M. et Mme Jean-Louis Vallerand (Régina Langlois) une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Pierrette-Caroline-Agnès-Nicolle. Parrain et marraine: M. et Mme J. C. Roy de Sherbrooke.

22 janvier: M. et Mme Paul Charland (Valerie Labrie) un fils Jos-Léo-Paul-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Charland.

24 janvier, M. et Mme Frédéric St-Laurent (Marie-Anne Chênevert) un fils Jos-Léo-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Léonidas St-Laurent.

26 janvier, M. et Mme Rosario Bolduc (Eva Raymond) un fils Joseph-Rémi-Louis-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Bolduc, de St-Georges de Windsor

31 janvier: M. et Mme Ernest Raymond (Rachel Thibault) une fille baptisée sous les noms de M.-Jeanne-Mance-Rita. Parrain, Philippe Raymond; marraine sa soeur Thérèse Raymond.

Pour le mois de février nous avons relevé les naissances suivantes:

5 février: M. et Mme Aimé Normandin (Germaine Provencher) une fille Marie-Monique-Rollande. Parrain et marraine, M. et Mme Uldéric Pellerin.

5 février: M. et Mme Ovila Roy (Arthémise Raymond) un fils, Joseph-Lucien-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Raymond.

5 février: M. et Mme Ovila Roy (Arthémise Raymond) un fils Joseph-Jean-Louis-Marcel. Parrain et marraine: M. et Mme Treffié Paquin.

7 février: M. et Mme Aimé Jo-

(A suivre en page 2)

Nouvellettes

Dimanche prochain, 12 mars à 7.30 heures p.m. aura lieu dans la chapelle des Servantes du Très St-Sacrement, le sermon du deuxième dimanche pour tous les membres de la Garde d'Honneur.

—Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement du 17 au 20 mars, pour jeunes filles, du 27 au 30 mars, pour dames. Prière de donner son nom à l'avance, au couvent, 10 Ave Bellevue ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

—SPECIAL pour samedi seulement: 6 narcisses et 6 tulippes mauves pour 75c. Comptant ou payé sur livraison seulement. STEVENSON'S LTD. Tél. 2400.

MELBURN

—GERARD-G. CODERE, optométriste de Sherbrooke, sera à la pharmacie Landry de 3 heures et demie à 9 heures, lundi le 13 mars, pour l'examen des yeux et la prescription de verres si nécessaire.

CONFERENCE A LA RADIO

—Monsieur J.-B. Berryman, président de la compagnie CRANE, Chicago, donnera une conférence samedi soir, le 11 mars, à 8 p.m., standard. Le sujet de son adresse sera "Taxes et Construction" Veuillez rester aux écoutes, National Broadcasting Co.

SOIREE DE NOCES A KNOWLTON

En l'honneur de M. et Mme Hector Goyette.

(De notre correspondant)

KNOWLTON, 10. — Une cordiale réception eut lieu a la demeure de M. Arthur Bessette pour fêter M. et Mme Hector Goyette (Liliane Dextraze) en voyage de noces à Knowlton.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée à St-Jean. Mlle Blanche Dextraze et M. Athanase Bessette les accompagnaient à titre de demoiselle et garçon d'honneur

Assistaient à cette joyeuse soirée, outre les quatre plus haut mentionnés: M. et Mme Arthur Dextraze, parents de la mariée. Mlle Jeannette Dextraze, M. Sylva Dextraze, M. et Mme Hormisdas Coderre, M. Arthur Bessette M. Ovila Coderre, MM. et Mmes Lionel Gaudreau, Frédéric Morin Mlle Hilda Ladouceur, MM Louis Stébenne, R. Juteau, A. O. Girard Eugène Goyette, Eugène Lauzière, Mlles Stella Goyette. M. Pigeon, Thérèse Lefebvre, MM et Mmes Raymond Milkmen Joseph St-Martin, Georges Davignon, Arthur Renaud, J. Millanen, Wilfrid Grenier, Mlles Alma St-Martin Cécile St-Martin, Alice et Viviane Dalpé, Adrienne Renaud, Doris Coderre, Rose Alice Grenier Thérèse Ménard, Marguerite et Anita Patenaude, Laurette Viens, Marguerite et Alice Huot, MM Ovila et Léonard St-Martin, Eugène et Georges Dalpé, Raoul et Harmas Coderre, Elzéar, Ovila et Roméo Grenier, Roméo et Léonard Patenaude, Noel Viens, Emile Thomas Arcade Lapierre, Osias Pérusse, Ernest St-Martin, Ernest Huot Gérard et Adélard Lauzières et autres. Un goûter fut servi.

SURPRISE AGRÉABLE AUTANT QU'ORIGINALE

Vous imaginez-vous qui a été le p'us surpris de Karen MORLEY, actrice du cinéma, ou des deux toutous lorsqu'elle ouvrit sa boite de compact? En tout cas Karen parait enchantée, et les toutous devraient l'être.

SOIREE DES ENFANTS DE MARIE A ASBESTOS

De nombreux prix sont gagnés à une partie de cartes.

(De notre corresponadnt)

ASBESTOS, 10. — A la salle paroissiale a eu lieu une partie de cartes organisée par les enfants de Marie, sous la présidence de M. l'abbé L. N. Castonguay.

Voici la liste des prix gagnés: prix d'entrée: 1er prix, damier, donné par M. Agénor Boisvert, gagné par Mme V. Fréchette; 2e, porte-rasoir, plateau, donnés par M. Alfred Bédard, gagnés par M. Gordon O'Bready; 3e, razoir, donné par M. Henry Lambert, gagné par Mlle Lucille Caplette.

Prix pour les cartes: 1er prix, allumeur, donné par M. Antonio Durocher, gagné par M. Julien Proulx. 2e, razoir de sûreté, don de M. Camille Boisclair, gagné par M. Jeffrey Grimard; 3e, support, don de M. Ernest Gaumont, gagné par M. Elz. Pouliot; prix de consolation, mitaines, don de Mme Louis Morin, gagnées par M. J. A. Gagnon.

Prix des messieurs: 1er prix, banque, don des employés de la Banque Provinciale, gagnée par M. G. Caplette; 2e, foulard, don de M. Victor Denault gagné par M. Oscar Bisson; 3e prix, chapelet, don de M. Wilfrid Bruneau, gagné par M. Rosario Duchesneau; prix de consolation, gants, don de M. Edgar Bruneau, gagnés par M. Gérard Côté.

Prix des dames, cafetière, don de M. J. B. Bélanger, gagnée par Mme Noel Belcourt; 2e prix, bassin, don de M. Alfred Bédard, gagné par Mme Oscar Desharnais; 3e, statue, don de M. Camille Boisclair, gagnée par Mme Alfred Boisvert; prix de consolation, statue, don de Mlle Lumina Belisle, gagnée par Mme Joseph Bolduc.

Autres prix aux jeunes filles: 1er prix, frileuse, don de Mme Armand Champagne, gagnée par Mlle Annette Pinard; 2e, service-moutardier, don de M. Dorilda Beauregard, gagné par Mlle Anna Duval; 3e, chapelet, don de M. Wilf. Bruneau, gagné par Mlle Ida Martel; prix de consolation, brosse à dents, don de Mlle Nadeau, gagnée par Mlle Dorilda Belcourt.

Il y eut aussi, au profit des oeuvres paroissiales rafle de 12 articles, dont les gagnants sont: 1er prix, chaise, don de M. Ernest Parenteau, gagnée par Mlle Yvonne Ducharme; 2e prix, un sac de farine, gagné par Mme Y. Caron; 3e, coutellerie, don de M. Frédéric Gendron, gagnée par M. l'abbé L. N. Castonguay; 4e prix, 3 lbs. de thé, gagnées par M. Alfred Lévesque; 5e, sous-vêtements, don de M. Armand Prince, gagnés par M. Victor Denault; 6e, 1 gallon de sirop d'érable, gagné par M. Nap. Plourde; 7e, 25 lbs. de farine, gagnées par M. Noel Campeau; 8e, 1 sac de gruau, gagné par M. Célestin Laprise; 9e, cendrier, don de M. E. Gaumont, gagné par M. Rosaire Martel; 10e, 1 gilet, gagné par M. Auguste Lavigne; 11e, 1 boite de biscuits, 5 lbs., gagnée par M. Fred Champoux; 12e théière, gagnée par M. l'abbé L. N. Castonguay.

Le cinq-cents et le bingo furent joués avec entrain et tous furent enchantés d'une aussi belle soirée. M. le curé Castonguay remercia les donateurs et la nombreuse assistance.

—M. Ubald Bernard, de Sherbrooke, est venu aux funérailles de Mme J. B. Frégeau.

—Mme Emile Isabelle, de Montréal, a passé quelques jours chez M. Uldée Isabelle à l'occasion des funérailles de Mme J. B. Frégeau

—M. et Mme L. Lefebvre étaient ces jours derniers de passage à Magog en visite chez M. Gosselin.

—Mme Omer Champoux est allée Princeville visiter M. et Mme A. Martin.

—M. Camille Boisclair est allé à Sherbrooke, assister aux funérailles de sa tante, Mme E. Allard.

—Le Rév. Père Roy, Rédemptoriste de Sherbrooke, a prêché une retraite fermée à un groupe d'hommes mariés.

—M. et Mme A. Ouellette, de St-Claude, ont visité M. Arthur Bolduc, gravement malade.

L'ART DE LA COUTURE

Il est "chic" de savoir coudre.

Soyez "chic" cet hiver et cousez. Pendant que vous écoutez la T.S.F. durant les longues soirées, apprenez l'art délicat du crochet, du piqué ou cousez ces mille et une choses qui ajouteront à la personnalité de votre intérieur.

Les napperons, les antimacassars ou les dessus de lit, copiés des charmants et anciens styles coloniaux et faits en coton crocheté mercerisé sont très en vogue actuellement et deviendront de précieux héritages pour vos enfants.

LE MEILLEUR FIL A SIX TORONS

Lorsque vous demandez le meilleur fil à six torons, vous demandez un fil qui est souple, solide et élastique. C'est la fabrication particulière de ce fil qui en est responsable.

Premièrement, les belles fibres de coton longues et régulières sont, en les tournant vers la droite, transformées en fil. Ensuite deux cordons ou cordes sont tournés ensemble vers la gauche. Enfin, trois de ces cordes compactes sont tournées ensemble vers la droite, ce qui donne le fil. Si une des cordes se casse, il en reste cinq autres pour résister à la tension.

UN BON FIL

Un vêtement n'est jamais bien fini à moins qu'un fil de toute première qualité soit employé pour le faire. Y a-t-il quelque chose de plus affligeant que de faire une robe avec une jolie soie épaisse ou transparente ou une laine souple— une robe qui est admirée par vos amies— et de constater en rentrant chez vous que la couture est décousue? Le fait que la robe soit décousue à certains endroits peut avoir donné à vos amies l'impression que le tissus dont vous aviez fait usage était bon marché et ne supportait point la tension à laquelle sont ordinairement soumis les vêtements. Pour éviter de donner cette impression, il est bon — et c'est si simple— de se procurer le meilleur fil, de couleur solide; il est souple, résistant et ne ternit pas.

LES NOUVELLES TEINTES NECESSITENT DE BONS FILS

Les nouvelles teintes vraiment "chics" sont peu nombreuses, mais par contre les différents tons particuliers à ces teintes le sont. Jetez un coup d'oeil sur un rayon de mercerie et vous remarquerez environ vingt différents tons de bruns. Les plus jolis d'entre eux sont les vrais bruns foncés et ceux avec une légère nuance bordeaux.

Dans une saison où les demi-tons sont très populaires, il est très important que vous achetiez les meilleurs fils; non seulement parce qu'ils sont teints pour s'assortir exactement avec les nouvelles couleurs, mais aussi parce que seuls les bons fils ne ternissent pas lorsqu'ils sont teints en couleurs sortant de l'ordinaire. Si vous pensez employer du fil qui sera visible, faites que ce soit le meilleur fil de couleur solide, afin que sa couleur ne fane pas.

LA TENSION DU FIL

Le fil est si fin qu'il est presque invisible sur un vêtement fini; il doit cependant être solide pour supporter la tension et le frottement auxquels il est soumis en passant à travers huit différentes pièces de la machine à coudre.

Le meilleur fil à six torons est le plus solide et celui qui a la plus longue durée de tous les fils de coton; cependant cela ne suffit pas toujours pour supporter la grande tension à laquelle il est soumis, à moins que chaque pièce de la machine soit en parfait état, permettant au fil de passer aussi régulièrement et facilement que possible.

Le meilleur fil à six torons a été fabriqué spécialement pour supporter la tension produite par la rapidité des machines à coudre électriqpes, capables de faire plus de mille points à la minute. Il n'y a néanmoins pas le moindre danger de casse avec cette qualité de fil lorsqu'il est employé dans votre machine, à condition de surveiller les huit pièces suivantes; le guide-fil, le disque de tension, la fourche du régulateur, le ressort de reprise, le levier à reprise, l'oeillet et l'aiguille. Un bon fil ne se casse pas avec une machine bien maniée.

SUCCES SCOLAIRES DANS NOS CANTONS

A VAL RACINE

Voici le résultat des concours de février à l'école No 4 dirigée par Mlle Adrienne Beaudoin, Inst.

6ème Année: Ange-Albert Beaudoin 93 pour cent; Fernande Benoit 84.

3e Année: 1èer Simonne Dufault, 92 pour cent; 2e, Hermance Dufault 89; 3e, Aimé Lebelle 71; 4e Louis-Marie Beaudoin 67; 5e Albert Lavallière 61; 6e Fabiola Jacques; 7e Fernande Jacques.

2ème Année: 1ère Carmelle Beaudoin 67 pour cent; 2e Léo Jacques, 62; 3e Roland Benoit 55.

1ère Année: 1ère Antoinette Jacques; 2e Hélène Jacques, 3e Rita Dufault; 4e Léo Ouellette, 5e Léon Jacques.

COURS PREPARATOIRE

1ère Marie-Claire Lebelle, 2e Yvette Ouellette; 3e Laurette Ouellette.

A ST-ELIE D'ORFORD

Résultat du concours de février à l'école No. 6, Montjoie, dirigée par Mlle B. Mailhot, institutrice.

Cours supérieur:

5e année: 1ère, Béatrice Rivard, 91; 2e, Marielle Rivard, 90; 3e, Yvonne Godin, 88,7; 4e, Gérald Mailhot, 86.5.

Cours moyen:

4e année: 1er, Paul-Emile Bédard, 82; 2e, Julienne Rivard, 80.5; 3e, Cécile Provencher, 78; 4e, Léandre Lacroix, 75.

3e année: 1ère, Ella Godin, 92; 2e, Joseph Pepin, 82.

Cours inférieur:

2e année: 1ère Thérèse Mailhot, 94; 2e, Gérard Bédard, 92.

1ère année: 1ère, Gracia Godin, 87.

Cours préparatoire: 1er, Jean-Claude Bédard, 78; 2e, Solange Gendron, 74; 3e, Roland Gendron, 73.5; 4e, Léo-Paul Desrochers, 70.

Instruction religieuse: Béatrice Rivard, Thérèse Mailhot, Solange Gendron, Jean Claude Bédard

Bonne conduite et politesse: Béatrice Rivard et Paul Emile Bédard.

Application: Béatrice Rivard, Laura Asselin, Albertine Desrochers Julienne Rivard, Cécile Provencher, Gérard Bédard, Solange Gendron et Jean-Claude Bédard.

Orthographe: Yvonne Godin, Laura Asselin et Béatrice Rivard.

Arithmétique: Gérald Mailhot, Cécile Provencher.

Piété: Paul-Emile Bédard, Gérald Mailhot, Gracia Godin, Solange Gendron, Roland Gendron, Gérard Bédard, Béatrice Rivard.

Assiduité: Béatrice Rivard, Marielle Rivard, Gérald Mailhot, Cécile Provencher Thérèse Mailhot, Julienne Rivard Yvonne Godin, Laura Asselin, Albertine Desrochers, Solange Gendron, Roland Gendron, Paul-Emile Bédard.

A PAQUETTEVILLE

Tableau des notes pour le mois de février à l'école No 8 sous la direction de Mlle Cora Blouin, inst

Cours supérieurs:

6e année: Jeanne Beloin 92.7 Marie-Rose Beloin 88; Alcide Beloin 84; Marie-Rose Boulay 83 6.

Cours moyen:

3e année: Arthur Beloin 83; Emile Boulay 78.6; Jeanne d'Arc Boulay 77.5; Alva Marquis 76.1.

Cours élémentaire:

2e année: Gérard Beloin 83; Edgar Marquis 59.

Cours préparatoire: Henri Belleville 59.

Pour l'anglais: Marie-Rose Beloin, Jeanne Beloin, Marie-Rose Boulay, Alcide Beloin, Emile Boulay, Arthur Beloin, Alva Marquis, Jeanne d'Arc Boulay.

—M. Hector Dupuis est allé chez son père, M. Joseph Dupuis à Paquetteville.

OTTAWA, — Le parc Tybeatik comprenant une partie des comtés de Digby, Yarmouth, Shelburne et Queen, en Nouvelle-Ecosse, a été choisi par le gouvernement provincial comme sanctuaire permanent où toute chasse au fusil ou au piège est strictement interdite. C'est un lieu de prédilection des Orignaux, et l'on espère que la protection accordée à ces magnifiques habitants de nos forêts leur permettra d'augmenter considérablement leur nombre, non seulement dans les limites du parc, mais encore dans toute l'étendue de la péninsule ouest de la province. Ce district a la réputation bien méritée d'être un des meilleurs pays de sport du nord de l'Amérique; et, peu d'endroits au monde peuvent être comparés à cette localité pour la pêche à la truite. Des permis de pêche dans les eaux du parc peuvent être obtenus du garde forestier, si celui, qui les demande, est accompagné d'un guide ayant une licence. Ce parc est indiqué sur la "provisional edition" de la carte Rossignol qui vient d'être publiée par le Service des Levés Topographiques du Ministère de l'Intérieur, Ottawa.

BOVRIL
DONNE
DE LA FORCE

contre RHUMES
Rhumes de Cerveau: Faites chauffer le Minard et aspirez-en la vapeur. Rhumes de Poitrine et Mal de Gorge: Chauffez puis faites bien pénétrer par frictions sur les parties affectées.
31F Soulagement réel . . . et rapide!
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Avez-Vous Déjà Eu Une TENTATION aussi irrésistible?
Un Authentique Radio
Majestic
(Modèle 291)
9 Lampes
(Self-isolantes)
Amplification 100%
Pentode
Détection Diode
Modèle 1933
$69.00
Bonne allocation pour votre vieux Graphophone ou Radio
H. C. Wilson & Sons, Limited
37, rue Wellington-N.—Tel. 14

Dr J. Emile Noël
CHIRURGIEN.
Résidence: 211, rue London—Tel. 1482
Bureau: à l'Hôtel-Dieu — Tel. 1480.

Ecrivez à Crosse & Blackwell, Fleet Street, Toronto, pour le Livre de Banque Silver Tokens, il décrit les articles de valeur que vous pouvez obtenir en échange des "Silver Tokens".
Prenez l'habitude des produits Crosse & Blackwell.
ILS SONT BRITANNIQUES !

MOULUE correctement
pour la BONTÉ et la SAVEUR

Pouvez-vous concevoir de la moutarde "fondant dans la bouche?" C'est le cas de celle-ci. Les meilleurs Grains de Moutarde Anglaise moulus avec le plus grand soin jusqu'à une douceur soyeuse. Cette poudre est mélangée avec des épices et du bon vinaigre Crosse & Blackwell . . . et le tout est vieilli dans le bois. Délicieusement douce et moelleuse. Economique.

IMPERIAL ORDER DAUGHTERS OF THE EMPIRE — ECHOES — APPROVED EMPIRE PRODUCT OF FINE QUALITY

Agent de Ventes pour le Canada.
HAROLD F. RITCHIE & Company Limited,
10, rue McCaul, Toronto.

Conservez le "Silver Token" qu'il y a sur chaque pot.

MOUTARDE préparée
Crosse & Blackwell's

Pour avoir les ongles soignés
1. Gardez la cuticule lisse avec le Cuticle Remover
2. Faites briller les ongles avec le Poli Liquide Cutex

AVEC des ongles bien soignés, vos moindres gestes de la main prendront de la grâce. Traitez-les suivant la méthode Cutex:

UNE FOIS PAR SEMAINE appliquez autour de la cuticule le "Cuticle Remover & Nail Cleanser "Cutex". Vous améliorerez et ferez disparaitre ainsi la vieille cuticule. Les taches des ongles s'enlèvent avec ce même dissolvant.

Faites partir maintenant le vieux brillant avec le "Liquid Polish Remover "Cutex", et appliquez sur vos ongles l'une des sept charmantes nuances de Poli Liquide Cutex ...Naturel, Incolore, Rose, Corail, Cardinal, Grenat ou Rubis. Finissez par un soupçon de Blanc pour Ongles, — en crayon ou crème, — ce qui accentue le dessous des ongles. Avant de vous coucher, amollissez la cuticule avec l'Huile ou Crème pour cuticule Cutex.

Après ce simple manicure hebdomadaire, vous suffira de quelques minutes par jour pour entretenir vos ongles a la perfection

CHAQUE JOUR, repoussez la cuticule, nettoyez avec le "Cuticle Remover & Nail Cleanser" Cutex, employez le Blanc pour Ongles Cutex (crayon ou crème). Après chaque manicure et tous les soirs avant le coucher, faites-vous les mains avec la nouvelle Crême Cutex pour les mains.

Northam Warren—Montréal — New-York — Paris

2 nuances de Poli Liquide Cutex et 4 autres accessoires essentiels de manicure pour 12c.

NORTHAM WARREN, Dept. S-2
Casier postal 2320, Montréal, Canada.
Ci-joint pour la nouvelle Trousse-Manicure Cutex, comprenant le Poli Liquide Naturel et une autre nuance indiquée par moi.
☐ Rose ☐ Corail ☐ Cardinal

Fabriqué au Canada

Préparations Manicure Cutex — Seulement 35c

Le département de la voirie se classe premier dans la deuxième série

Les joueurs de quilles du département municipal de la voirie entreront dans l'élimination contre le New-Windsor pour disputer le championnat de la Ligue Industrielle de quilles. — Pilotés par le Dr Gauvin les joueurs de la voirie remportent une belle victoire hier soir.

TROIS PARTIES CONSECUTIVES

Le club de quilles de la Voirie, de Sherbrooke, vient de compléter la série de ses victoires pour remporter la première position dans la deuxième série de la saison de quilles. Il s'est qualifié pour entrer dans les parties éliminatoires du championnat de la Ligue Industrielle qui commenceront, jeudi prochain, au Palace, entre le club de la Voirie et le club du New-Windsor. Cette série de championnat sera de deux parties dans trois avec le total des points comme résultat final pour décider du championnat.

Le club de la Voirie, habilement piloté hier soir, par son capitaine-gérant, le docteur E.-C. Gauvin, a facilement déclassé le club de l'Electricité qui lui était opposé dans la dernière partie de la série régulière. Il a remporté les honneurs de la soirée en trois parties consécutives qui ont marqué des totaux très élevés. La deuxième partie de la soirée a été particulièrement intéressante avec un résultat-record de de 963 points, et avec deux hauts totaux enregistrés par A. Brault avec 224 et R. Gagné 209.

Dans la troisième partie, le gérant a fait jouer un substitut à la place de M. Brault qui n'a pas affiché un beau rendement, puisqu'il n'a roulé que 109 points; mais ce handicap n'a pas empêché l'équipe de gagner contre la troisième partie par une marge raisonnable de 24 points.

Du côté des vaincus, O. Nelson et W. Taylor se sont distingués en roulant les plus fortes parties avec un total respectif de 465 et 450. Mais ces totaux sont amplement dépassés par les résultats des cinq joueurs de la Voirie qui ont tous roulé au-dessus de 500 hier soir.

Le club de la Voirie remporte donc les honneurs de la deuxième série avec 23 victoires et 4 défaites seulement, ce qui les place en tête de la Ligue Industrielle de la Cité. L'équipe suivante est le New-Windsor qui a remporté 21 victoires et 6 défaites. Le New-Windsor avait gagné la première série de la Ligue par une faible marge.

Les parties de détail fourniront un beau jeu et beaucoup d'animation; un superbe trophée en est l'enjeu et les joueurs champions seront les hôtes d'honneur d'un banquet le 30 mars.

Voici les résultats de la rencontre d'hier entre La Voirie et l'Electricité:

ELECTRICITE

W. Taylor	141	127	182	—450
P. DeBlois	148	114	144	—406
E. Gauvin	140	123	170	—443
D. Côté	141	154	147	—442
O. Nelson	127	191	47	—465
Total	706	715	790	—2211

VOIRIE

R. Gagné	174	209	157	—540
A. Albert	171	172	183	—526
A. Brault	185	224	109	—519
R. Arcouette	169	168	174	—511
M. Albert	177	180	191	—548
Total	876	953	814	—2643

La voirie gagne 3 parties.

Six raquetteurs de Sherbrooke se rendent à pied à Victoriaville

UNE NOUVELLE INTERESSANTE AUX AMATEURS

Nouveau service de renseignements sportifs.

Quel que soit le genre de sport qui vous intéresse, vous pouvez maintenant obtenir le renseignement dont vous avez besoin par l'entremise du Nouveau Service de Renseignements Sportifs, sous la direction de "Mlle Dow", institué par la Brasserie Dow.

Voici un tribunal auquel vous pouvez soumettre vos différends; vos arguments seront réglés, les annales sportives seront citées, les règlements de jeu intriguants vous seront expliqués, les raisons vous seront données pour telle ou telle décision d'un arbitre, etc., etc. Le tout sous la direction de "Mlle Dow" en collaboration avec une des plus hautes autorités canadiennes en fait de sports. Les réponses à vos questions vous seront données par le courrier ou par la radio au cours des émissions Dow. Si le point à régler est d'intérêt général, la réponse sera incluse dans les annonces Dow qui paraissent fréquemment dans les journaux quotidiens.

Vous n'avez plus besoin d'être dans le doute au sujet d'une question sportive quelconque, car ce Nouveau Service Dow vous donne des informations absolument authentiques qui ne permettent plus d'équivoques.

Envoyez votre question au Service de Renseignements Sportifs de "Mlle Dow" ou elle sera accueillie avec plaisir. La Brasserie Dow a institué ce nouveau service dans l'espoir de fournir les renseignements précis que les gens ont de la difficulté à se procurer.

On espère que ce service gagnera faveur immédiatement auprès du public, que ce soit de la part de l'amateur occasionnel ou de l'enthousiaste fréquent, car tout le monde trouve parfois le besoin de faire résoudre un problème discutable qui se présente assez fréquemment dans le monde sportif.

Ecoutez à la radio les questions et les réponses qui seront données à la diffusion de "Mlle Dow" tous les lundis, mercredis et vendredis à 7.30 p.m., du poste CKAC.

Voyez les annonces Dow dévouées particulièrement aux renseignements sportifs. Ecrivez au casier postal numéro 22, si une question sportive vous intrigue.

—Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à satisfaire vos désirs et à résoudre le problème des prix à payer.

Si la Fortune sourit aux audacieux, six de nos concitoyens auront les faveurs de cette déesse car il faut être absolument audacieux pour entreprendre une marche en raquette de 60 milles, et l'entreprendre par la pire tempête que nous ayons eue de l'hiver.

Les six braves qui tentent ainsi l'aventure sont MM. Emile Couture, Rémy Charest, Armand Baron, Philippe Marcoux, Roland Morin et Ernest Ouellette, tous du club de raquettes Dollard. Ils sont partis vers trois heures, hier après-midi, en se proposant d'atteindre Victoriaville samedi soir, en temps pour participer au carnaval qui se tiendra en cette ville, dimanche.

Les raquetteurs étaient accompagnés de MM. Jos Aupré, Emilien Blais et L. Langlois, qui ont marché jusqu'aux limites de la ville. Tous se proposent de garder la raquette aux pieds jusqu'au terme du voyage. C'est du nouveau pour les jeunes raquetteurs, car il y a plusieurs hivers qu'il est pratiquement impossible de pratiquer ce sport, vu l'absence de neige.

A des générations de Canadiens, Le Gin de Kuyper a apporté Les plus précieux des biens: Entrain, vigueur et bonne santé!

GIN de KUYPER

$1.05 la bouteille de 10 onces Taxe incluse

Bouteille de 40 onces $3.50 Taxe incluse

Bouteille de 26 onces $2.45 Taxe incluse

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

FU MANCHU LE BOUDDHA D'ARGENT No. 19

"Attachez-moi quelque chose sur la bouche" ajouta Karamaneh, toute énervée. Le bruit grandissait au-dessus. J'entendis ouvrir une porte. "Déchirez un morceau de ma robe", dit-elle "N'hésitez pas, vite, dépêchez-vous!"

Je déchirai immédiatement le bas de sa jupe de soie, tandis que j'entendais des bruits de pas dans le haut de l'escalier. Des gens s'en allaient à la chambre où Fu Manchu m'avait aperçu. Ceci me donnait quelques secondes de délai — la différence entre la vie et la mort.

Je bâillonnai donc Karamaneh avec ce morceau de sa robe. Ses cheveux soyeux me donnèrent une étrange émotion, comme jadis. Ses yeux se remplirent alors de larmes de reconnaissance. Fu Manchu ne la soupçonnerait jamais, de cette façon d'avoir aidé à mon évasion.

Maintenant les bruits de pas descendaient vers moi. J'entendais Fu Manchu parler rapidement, sur un ton enragé. Ils descendaient au laboratoire. Je m'emparai du trousseau de clefs, et je courus vers la porte, car dans un instant, je ne pourrais plus rien faire.

Les Canadiens gagnent et les chances des N. Y. Americains ont diminué

A la suite de la victoire des Canadiens par 3 à 1 sur les Maroons et de la défaite des Américains par 4 à 2 aux mains des Bruins de Boston, les chances des Américains d'entrer dans l'élimination sont bien minces.— Rangers gagnent contre Detroit par 3 à 2.

OTTAWA ET CHICAGO ANNULENT

Les espoirs des Américains d'entrer dans l'élimination de la N.H.L. sont très minces aujourd'hui à la suite de leur défaite par 4 à 2 aux mains des Bruins de Boston et de la victoire des Canadiens sur les Maroons au pointage de 3 à 1. Les Canadiens ont maintenant une marge de deux points sur les Américains en troisième place et une marge de quatre parties. Les chances des Red Wings de Détroit de terminer la saison en première place dans leur section ont aussi été amincies à la suite de leur défaite par les Rangers au score de 3 à 2 à New-York; ils n'ont plus que deux points de marge sur les Bruins de Boston. Les Rangers ont encore six parties à jouer contre trois pour Détroit et cinq pour Boston. Dans la dernière partie au programme de la soirée d'hier, les Sénateurs d'Ottawa et les Black Hawks de Chicago ont annulé au pointage de 3 à 3. Ces deux clubs sont exclus de l'élimination, mais ils pourraient occasionner des changements chez les autres clubs d'ici à la fin de la saison.

RESULTATS DU HOCKEY

Ligue Nationale

Canadiens 3, Maroons 1
Boston 4, Américains 2.
Rangers 3, Détroit 2.
Chicago 3, Ottawa 3.

Ligue Internationale

Cleveland à Détroit, (contremandée)

Q.A.H.A. Intermédiaire

La Tuque Wolves 1, Quebec Granites 1. (Première partie d'une série finale de deux).

Senior (C.-B.)

Trail 2, Vancouver 0. (Trail gagne la finale en trois parties).

Saskatchewan (Senior)

Regina 0, Saskatoon 0. (Première d'une finale de deux parties).

Memorial Cup (Elimination)

Calgary 6, Trail 0. (Première partie d'une série de 2).

Junior (N.-E.)

Truro Bearcat Cubs 8, Halifax Wolverines 0. (Truro gagne la ronde par 14-4 ainsi que le titre).

New Brunswick Junior (N.-B.)

Moncton Red Indians 10, Campbellton Tigers 4. (Moncton gagne la ronde et le titre par 18-7).

N.O.H.A. (Junior)

Sudbury Wolves 5, New Liskeard 2. (Sudbury gagne la ronde par 10-3 et le titre).

Maritime (Intermediaire)

Halifax Wolverines 2, Charlottetown Abegweits 2. (Halifax gagne la ronde par 4-3 et le titre).

Ligue Internationale

Toronto Nationals 0, Davos Suisse 0.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale

Section canadienne:

	P	W	L	D	F	A	P
Toronto	43	23	15	5	106	98	51
Maroons	42	18	18	6	113	100	42
Canadiens	43	17	22	4	86	105	38
Américains	43	15	20	10	77	101	36
Ottawa	43	9	25	9	74	116	27

Section américaine:

	P	W	L	D	F	A	P
Detroit	45	22	18	5	103	90	52
Boston	43	22	15	6	111	81	50
Rangers	42	21	14	7	114	89	49
Chicago	44	6	17	11	80	86	43

PARTIES

Q.A.H.A. (Senior)

Royals vs St-François, au Forum. (Première partie d'une série finale de deux).

Ligue Internationale

Buffalo à Windsor.

Ligue Canado-Americaine

Providence à Quebec.

Maritime (Senior)

Moncton à Halifax.
Saint John à Antigonish.

THUNDER BAY (Senior)

Fort William à Port Arthur.

MANITOBA (Senior)

Selkirk vs Falcons

O. H. A. Senior "A"

Niagara Falls à Port Colborne.

N. O. H. A. (Senior)

Timmins à Sudbury.

SASKATCHEWAN (Junior)

Saskatoon à Regina.

LES MENEURS

Section Canadienne

Club Toronto, gagnées 23, perdues 15, nulles 5, points 41.

Points—Goals et assists—Hayes, Maroons, 16 goals, 23 assists, 39 points.

Goals—Jackson, Toronto 24.

Assists—Hayes, Maroons, Gagnon, Canadiens, 23 chacun.

Punitions —Horner, Toronto, 134 minutes.

Blanchissages —Hainsworth, Canadiens, 7.

Section Américaine

Club—Détroit, gagnées 22, perdues 15, nulles 8, points 52.

Points—Goals et Assists —W. Cook, Rangers, 21 goals, 20 assists 41 points.

Goals—F. Cook, Rangers 22.

Assists—Boucher, Rangers 20.

Punitions—Johnson, Rangers, 126 minutes.

Blanchissages —Thompson, Boston 10.

LE CHAMPIONNAT DU CURLING VA DANS L'OUEST

L'Alberta remporte les honneurs du tournoi avec 6 parties gagnées et une perdue.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 10. — Le championnat canadien du curling est rendu dans l'Ouest du pays aujourd'hui, mais deux équipes des prairies ont fait leur possible pour l'enlever aux Royals d'Edmonton. La position finale des équipes à la conclusion du tournoi hier est comme suit:

	G	P
Alberta	6	1
Ontario	5	2
Manitoba	5	2
Saskatchewan	4	3
Ontario Nord	3	4
N.-Brunswick	3	4
Nouvelle-Ecosse	2	5
Québec	0	7

CAREY SONGE A REDUIRE LES SOIREES

NEW-YORK. — William-F. Carey, président du Madison Square Garden, a déclaré qu'il songeait sérieusement à diminuer le nombre de séances de boxe pour les prochains mois. La rumeur circulait que le Garden songeait à abandonner la boxe professionnelle mais Carey a dit qu'il s'agissait tout simplement de réduire le nombre de soirées mensuelles.

"En ne présentant des séances que tous les quinze jours au lieu de toutes les semaines, a dit Carey, il y aurait moyen de donner de meilleurs combats. On pourrait au besoin en donner pendant deux semaines consécutives si l'on avait les attractions voulues, mais règle générale on présenterait une bonne soirée tous les quinze jours".

Carey a encore dit que la boxe n'était pas aussi "bête" qu'on veut le croire en certains milieux et il prétend que c'est encore l'un des amusements favoris du public.

GARE AU FUSIL DE CAROLINE!

Cette jolie fille fait partie de l'equipe de tir d'Upper Darby, qui est en tête du concours pour le championnat des Etats-Unis, avec un total de 500 pieds. On voit ici Mlle CAROLINE FURST à la pratique, en vue de sa rencontre avec Lewis-Clark High.

Le St-Pat's triomphe du Séminaire par sept à deux

Les deux frères Shields comptent cinq des points de leur club.

Après avoir été défaits 6 à 0 par l'équipe du Séminaire, il y a quelques semaines, les "Irlandais" ont pris leur revanche hier en écrasant le S.S.C.B. 7 à 2. Le jeu fut rapide dès le début de la joute. Vers le milieu de la première période, Leo Shields scora le premier point pour St-Pats. Peu après Jean Denault égalisa les chances pour le Séminaire, alors qu'il prit Quinn en défaut sur un lancer de la ligne bleue. H. Shields imitant l'exemple de son frère porta le score à 2 à 1 pour les "Irlandais" en lançant de loin. Il n'y eut pas d'autre points comptés dans la première période. Peu après le début du second engagement, H. Shields compta pour la deuxième fois. Score 3 à 1. Ensuite Bill Gordon passa la rondelle à Leo Shields et celui-ci en profita pour compter le quatrième point du St-Pats. Peu après, Raymond Brooks prit Joyal par surprise sur un lancer de la ligne bleue. Le score se trouva de 5 à 1. Au troisième engagement, les deux Shields montèrent ensemble et sur une passe de Leo, Harold trompa la surveillance de Joyal et porta le score à 6 à 1.

Les joueurs du Séminaire se rallièrent et exécutèrent une superbe montée, et alors il y eut une mêlée devant les buts de Quinn. J. Denault en profita pour scorer le deuxième et dernier point du S. S. C. B.

La joute fut assez rude et les arbitres Hervé Noel et "Pat" Slattery infligèrent plusieurs punitions. Les Irlandais étaient sous l'habile direction du frère Bernard tandis que "Punch" Normandin dirigeait l'équipe du Séminaire. Il est à remarquer que l'équipe du St-Pats n'était composée que de joueurs de l'école et que ce n'était pas le club "Junior".

Alignement

St-Pats: Quinn, but; I. Bachand et G. Moore, défenses; Bill Gordon, centre; H. Shields et Leo Shields, ailes; P. McMahon, R. Brooks, G. Dunn et D. Reff, substituts.

Séminaire: F. Joyal, but; M. Roy et M. Guay, défenses; S. Roy, centre; J. Denault et C. Halley, ailes; Marchand, Charest, Langlois et Létourneau, substituts. (Comm.)

SCHMELING VS MAX BAER LE 1er OU 8 JUIN

NEW-YORK, 10. — Jack Dempsey a "à peu près" décidé d'organiser un combat de quinze rondes entre Max Schmeling et Max Baer au stadium des Yankees ici le premier ou le huit juin, a-t-il déclaré hier en revenant d'un voyage. La mort du maire Cermak, de Chicago, a créé des conditions tellement incertaines qu'il n'est pas possible pour le moment de songer à organiser le match pour coïncider avec la tenue de l'Exposition Mondiale le printemps prochain. On annoncera la semaine prochaine l'endroit où aura lieu le combat.

J. I. MOONEY VA JOUER POUR LES GIANTS DE N. Y.

BRADENTON, Floride, 10. —James I. Mooney, maître d'écoles du Tennessee, qui fut un jour l'un des meilleurs lanceurs de l'équipe des Giants de New-York, pourrait bien revenir en évidence cette fois sur l'équipe des Cardinals de St-Louis, a annoncé hier le gérant Gabby Street. Street avoue qu'il n'avait jamais porté beaucoup d'attention à Mooney jusqu'à l'an dernier alors que les Giants le renvoyèrent après avoir voulu faire de lui un lanceur de balle basse. "On ne peut pas faire cela" a déclaré le sergent Street.

(Presse Associée).

BALTIMORE, 10. — Mme Alfred M. Gruenther, épouse de l'expert internationalement connu au bridge, se remet aujourd'hui d'une blessure reçue hier soir par une rondelle perdue, alors qu'elle assistait avec son mari à une partie de hockey. La rondelle faisant son chemin dans les estrades atteignit Mme Gruenther à l'oeil droit pratiquant une entaille profonde. Le lieutenant Gruenther et son épouse demeurent à Forth Hoyle.

VICTOIRE DU EAST ANGUS SUR DISRAELI

(De notre correspondant).

DISRAELI, 10. — Ces jours derniers, le club Disraeli a eu la visite du club East Angus senior. En dépit de la rigoureuse température la partie s'est déroulée devant une foule nombreuse et les spectateurs ont été très enchantés de la joute, laquelle a été enlevante. Les visiteurs avaient une superbe tenue et leur jeu d'ensemble leur a permis de sortir victorieux par le score de 4 à 2. Ce fut la partie la plus goûtée de la saison sur la patinoire Thibodeau, puisqu'il n'y a pas eu une seule punition.

Le Sherbrooke-Est défait le Chevalier 6-5 et S. C. gagne vs St-Francois 5-2

Une assistance maigre a été témoin de deux intéressantes parties d'exhibition hier soir à l'Aréna. — Trois punitions seulement dans toute la soirée.

ALIGNEMENT ET SOMMAIRE

Deux parties d'exhibition ont eu lieu à l'Aréna, hier soir, alors que le Sherbrooke-Est, de la Ligue Intermédiaire, a défait le Chevalier de Colomb, champion de la Ligue Industrielle de Coaticook, par 6 à 5, et que le Sherbrooke Cotton, champion de la Ligue Industrielle locale, a défait le St-François, de la Ligue Intermédiaire par 5 à 2.

Une maigre assistance était présente. Les parties furent dénuées de toute rudesse; seulement trois punitions furent infligées dans la première partie et pas une seule dans la dernière. Les arbitres, MM. Jack Power et Lorenzo Couture ont donné du travail satisfaisant au cours des deux parties.

La première partie fut plutôt à l'avantage du Sherbrooke-Est, quoique le Coaticook se soit rapproché sensiblement dans la dernière période. Dès l'ouverture, les locaux menèrent le bal, et après sept minutes de jeu, Chartier prit Lemire en défaut. Deux minutes plus tard, Hector Préfontaine joueur de défense du St-Pats junior, prit une passe de Gordie Hemsworth pour déjouer Lemire. Trois minutes après, Goudreau, un autre junior, comptait le troisième point, dans la première période.

Coaticook se lança à l'attaque avec ardeur, dans la deuxième, et après 3.20 minutes, Desmeules prit une passe de Couture pour déjouer Desruisseaux pour la première fois. Juste deux minutes après, Roméo Thibault traversait d'un bout à l'autre pour scorer le quatrième point. Coaticook ne se découragea pas, et après 16 minutes de jeu Gendreau réussissait à scorer. 1.20 minute plus tard, Drolet vint en ajouter un autre pour mettre le score 4 à 3.

Les joueurs de la ville voisine voulaient gagner mais, dans la première moitié de la dernière période, ils furent complètement déclassés, et Ernest Labbé scorait deux points, le premier, seul, quelque temps après l'ouverture, et le second sur une passe de Hemsworth, après 9 minutes de jeu. Coaticook eut peut-être un avantage sensible dans la dernière moitié, mais il ne put réussir à déjouer Desruisseaux plus que deux fois, par l'entremise de Gendreau.

La deuxième partie fut un peu plus rapide, et l'on ne vit que rarement, les joueurs se frapper rudement dans la bande, comme dans la première partie alors que les visiteurs semblaient mal à l'aise quand venait le moment d'arrêter ou de tourner, près des bandes.

Oscar Salois fut le premier à scorer alors qu'il lança de loin sur Hibbard, et que ce dernier échappa la rondelle après l'avoir arrêtée avec sa main, vers le milieu de la première période. Cotton fit des montées qui venaient échouer au territoire du St-François. Mais, après 15 minutes de jeu, Charles Letarte eut finalement du succès sur l'un de ses lancers, que Boisvert ne put bloquer à temps. A peine 25 secondes plus tard, Camiré déjouait Boisvert pour le deuxième point en une minute.

"Tibi" Durocher fut certainement le héros de la deuxième période, alors qu'il compta deux points à un intervalle de une minute et dix secondes. Le premier fut compté alors qu'il se produisit une mêlée devant Boisvert, et le second à une mise au jeu, alors que Durocher avant que personne ne lui ait fait échec logeait la rondelle dans le haut du filet.

Le St-François scora son deuxième et dernier point, après dix-huit minutes de jeu dans la dernière période, par l'entremise de Bert Couture. Alors qu'il ne restait qu'un nombre infime de secondes, avant le son de la cloche finale, Letarte prit une passe de Clément Camiré pour prendre Boisvert en défaut. Comme la rondelle était mise au jeu, après ce point, le son de la cloche résonna dans l'Aréna à peu près vide.

SOMMAIRE

Coaticook vs Sherb.-Est.

Première période

Sherb.-Est: Chartier 7.30
Sherb.-Est: Préfontaine, (Hemsworth) 10.0
Sherb.-Est: Goudreau 13.00
Pas de punition.

Deuxième période

Coaticook: Desmeules, (Couture) 3.20
Sherb.-Est: Thibault 5.20
Coaticook: Gendreau 18.00
Coaticook: Drolet 19.20
Punitions: Camiré.

Troisième période

Sherb.-Est: Labbé 3.00
Sherb.-Est: Hemsworth, (Labbé) 9.00
Coaticook: Gendreau 12.50
Coaticook: Gendreau 15.00
Punitions: Desmeules et Chartier.

Sherb. Cotton vs St-François

Première période

St-François: Salois 11.20
Cotton: Letarte 16.00
Cotton: Camiré 16.25
Pas de punitions.

Deuxième période

Cotton: Durocher 10.20
Cotton: Durocher 11.40
Pas de punitions.

Troisième période

St-François: Couture 18.00
Cotton: Letarte (Camiré) 19.40
Pas de punitions.

Arbitres: Lorenzo Couture et Jack Power.

ALIGNEMENTS

Coaticook		Sh.-Est
Lemire	Buts	Desruisseaux
Cayer	Défenses	Camiré
Drapeau		Chartier
Audet	Avants	Goyette
Favreau		Labbé
Drolet		Thibault
Lefebvre	Subs	Goudreau
Couture		Hemsworth
Desmeules		Préfontaine
Gendreau		

Sherb. Cotton	St-Francois
Hibbard	Boisvert
Parsons	Mathieu
Camire	Prefontaine
Letarte	Vincent
Durocher	Guill
Laramee	Couture
Mitton	Desharnais
Gordon	Diamondon
H. Shields	Salois
L. Shields	Boisvert

BARNSTON BAT MASSAWIPPI PAR 7 A 1

BARNSTON, 10. — Le Barnston senior a fait subir un du échec au club de hockey de Massawippi en triomphant de ce dernier par le score final de 7 à 1.

GRANADA

AUJOURD'HUI ET SAMEDI

UN SUPERBE NOUVEAU COUPLE D'AMOUREUX ILS FONT L'AMOUR ET ILS S'AMUSENT!

Avec JOAN BLONDELL

— Film spécialement ajouté —

La romanesque comédie musicale "THERE GOES THE BRIDE"

Comédie Nouvelles

PREMIER

GRATIS CE SOIR

Magnifique article de toilette à toute dame.

AUJOURD'HUI ET SAMEDI

Film exclusif du combat CARNERA-SCHAAF

Le plus fascinant personnage créé depuis Sherlock Holmes.

"STRANGE ADVENTURE"

avec Regis Toomey, June Clyde.

— AUSSI —

Slim Summerville, Zasu Pitts dans

"THEY JUST HAD TO GET MARRIED"

Ça bat les 4 as!

Le marché de Montréal continue son ascension

UN RETARD A LA SAISON DES SUCRES

Mais le public ne perd rien pour attendre, car le froid et la tempête feront du bien

MARCHE CALME

La température des derniers jours et la tempête d'hier ont porté un fort coup au marché de Sherbrooke aujourd'hui avec le résultat que l'industrie du sucre a été retardée et qu'un nombre plutôt restreint de cultivateurs se trouvent sur la place Lansdowne.

"On ne s'attendait pas de vendre beaucoup de sucre sur le marché aujourd'hui", nous dit M. J.-Emile Boudreau, le Chemin d'Ascot, l'un des plus gros producteurs de sucre de la région, "mais on s'attendait de faire un bon pas dans le travail de l'entaillage cette semaine. Toutes nos espérances sont évanouies pour le moment, mais nous ne perdons rien pour attendre, car la tempête d'hier et le froid qui a suivi ne feront que du bien à l'industrie. A mon avis, la saison des sucres sera excellente et aussitôt que les beaux jours seront revenus nous nous mettrons au travail". M. Boudreau ajoute que la saison n'est pas encore en retard, quoique lui-même avait entaillé en fin de février l'an dernier, "ce qui est une exception", dit-il.

L'abondance de neige sur les routes et le froid ont empêché bon nombre de cultivateurs de se rendre sur la place Lansdowne aujourd'hui; plus que le tiers des étaux étaient déserts et l'absence des cultivateurs a contribué à la hausse des oeufs dans les catégories de première qualité surtout.

Les oeufs en général ont subi une hausse d'un sou par douzaine dans toutes les catégories aux prix de 29 (extras), 26 (premiers) et 24 (seconds) sur le marché du gros et de 32 (extras), 30 (premiers) et 26 (seconds) sur le marché du détail. Toutefois, sur le marché du détail, quelques cultivateurs demandaient jusqu'à 35 la douzaine pour les extras. Les prix des oeufs ont baissé au début de la semaine pour se raffermir mercredi et monter graduellement jusqu'en fin de semaine. Ceux de catégorie "seconds" sont les plus en demande et, comme question de fait, les plus rares.

Les prix du beurre ont subi une légère hausse. Sur le marché du gros, le beurre de crémerie se vend à 26 et au détail, 27 et 28. Le beurre de ferme est moins en demande; les prix sont de 24 (gros) et 25 et 26 (détail) pour celui de première qualité et de 21 (gros) et 23 et 24 (détail) celui de qualité moyenne.

Il n'y avait pas beaucoup d'autres changements sur le marché ce matin si ce n'est l'apparition des fèves (à beurre) importées à 25 sous la livre et des aubergines à 20 sous pièce.

Prix du détail.

Oeufs:	
Extras de poulettes	.28
Frais extras	.32
Frais premiers	.30
Frais seconds	.26
Beurre	.27—.28
Fromage:	
Canadien	.18 à .30
Kraft, en boîte	.25 à .28
Oka	.35
Roquefort	.65
Tomates, la livre	.15
Epinard, la livre	.19
Oignons, la livre	.05
Poireaux Jumbo, le paquet	.10
Navets Ste-Foye, Québec	.05
Betteraves	.05
Oignons	.05
Patates, ¼ de minot	.26
Rhubarbe, paquet	.15
Choux	.05 à .15
Céleri, le pied	.10 à .25
Pommes, ¼ de minot	.20 à .60
Persil canadien, le paquet	.05
Radis, 3 paquets pour	.10
Carottes, paquet	.10
Echalottes	.10
Fraises importées, le panier	.25
Fèves à beurre, (imp.), la lb.	.25
Aubergines, pièce	.20

A Montréal

MONTREAL, 10.—Les oeufs frais ont fait un gain d'un sou par douzaine sur le marché du gros à Montréal hier par suite de la tempête et du froid et on croit que la température affectera la production et les arrivages dans les villes. Les prix des oeufs classifiés hier étaient de 24-25 (extras), 22-23 (premiers), 21-22 (de poulettes) et 20-21 (seconds). Les arrivages de la journée ont été de 1,105 caisses seulement comparativement à 726 pour la journée correspondante la semaine dernière, mais le marché n'est pas surabondant.

Les prix du beurre se maintenaient au niveau de la veille de 25 à 25¼ la livre pour le classifié numéro 1.

Le marché du fromage était stationnaire à 10 et 10½ la livre pour le coloré d'Ontario de fabrication courante; les arrivages furent de 13 boîtes.

Le marché des pommes de terre était sans changement à 70 et 75 sous pour les Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard et 65 sous les blanches de Québec, le sac de 80 livres.

DARROW ATTRIBUE LA CRISE BANCAIRE A LA SOIF DE L'OR

TORONTO, 10. — Clarence Darrow, criminaliste réputé de Chicago est arrivé ici pour prononcer une conférence et il a jeté le blâme de la crise bancaire aux Etats-Unis, sur le mal de l'argent. Un changement radical impliquant "quelque chose dont l'homme n'a jamais parlé encore" a été suggéré par Darrow comme solution aux problèmes qu'envisage son pays. Il a admis qu'il ne savait pas ce qu'amènerait ce changement.

"Les Etats-Unis, a-t-il dit, sont pires qu'ils ne l'ont jamais été depuis le commencement. Il est plus pénible de vivre, il y a plus de panique et le peuple a perdu son idéalisme".

Il a ajouté qu'il croyait qu'une forme de socialisme devrait être implantée par une action du gouvernement, et dit que le peuple travaille trop fort.

Plusieurs valeurs font des gains, et la livre sterling atteint $4.15, une baisse de 2 sous.

(Presse Canadienne).

MONTREAL, 10. — La livre sterling était cotée fortement à l'ouverture du change étranger, ici ce matin. La première cote en dollars canadiens était de $4.15, soit une hausse de deux sous sur la cote de fermeture d'hier.

La livre est forte aussi à Paris où elle est cotée à 88.35 francs. Elle était sans changement depuis plusieurs jours à 88 francs. En monnaie canadienne, le franc était coté ce matin à 4.69 sous, soit à une légère fraction de moins que la cote finale d'hier.

A LA BOURSE

MONTREAL, 10. — Les valeurs ont monté fermement aujourd'hui B. C. Power avança de 2 points à 17 1-4, Consolidated Smelters gagna 1-2 à 64 1-2, International Nickel 1-4 à 9 3-4 et Brazilian 1-4 à 8 1-4. Canadien Pacific à 11 3-8 Shawinigan à 10 7-8, Dominion Textile à 47 3-4 et Sherwin Williams Prefered à 40 sont fermes.

B. C. Power "A"	17¼
Bell Telephone	89½
Brazil Traction	8¼
Can. Car	3¼
Do Pfd.	11
Cockshutt Plow	4
Can. Ind. Alcohol	1¾
Can. Pacific	11⅜
Con. Smelting	64½
Dom. Bridge	15
Int. Nickel	9¾
Massey-Harris	3
McColl-Frontenac	8
Mont. Power	29
Nat. Breweries	15
Nat Steel Car .... A	7
Power Corp.	7
Quebec Power	12½
Shawinigan	11
Co. Can Power .... B	12
Steel of Canada	17
Winnipeg Electric	2½

SUR LE CURB (DE MONTREAL)

FRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
Tél. 3140 — 22 WELLINGTON-N
SHERBROOKE

Ajax	70 A
Beauharnois Power	80
British Am. Oil	8
Distl. Corp. Seagrams	5
Dome Mines	14.80
Eldorado Gold	1.38
Falconbridge Nickel	2.60
Granda Rouyn	1.33
Home Oil	40 B
Hollinger Consolidated	7.00
Hiram Walker	4¾
Imperial Oil	8½
Int. Petroleum	11¼
Lake Shore	33.75
Moss Mines	17
Mining Corporation	1.46
McLeod River	4½
Noranda	23.15
Sherritt Gordon	46
Sullivan Gold	30
Sern. Can. Power Pfd	70 B
Teck Hughes Gold	4.12
Ventures Ltd	1.05
Wright Hargreaves	4.17
Siscoe .... XD	1.40

BOURSE DES GRAINS

FRECHETTE & CIE
COURTIERS — STOCK BROKERS
Tél. 3140 — 22 WELLINGTON N.
SHERBROOKE.

BLE:—	
Mai	51¾
Juillet	52¼
Octobre	51⅝
AVOINE:—	
Mai	26
Juillet	25¼
Octobre	24
COTATIONS:—	
Cuivre	5.50
Argent	29

L'HEURE EST AUX FEMMES RONDELETTES

ROME 10. — Des regards sévères se portent sur les femmes maigres, depuis qu'une campagne fasciste est lancée pour le retour à une meilleure apparence. "Nous en avons assez de ces créatures de crise, dit la "Tribune". Elles vont à l'encontre de l'esprit du jour. Nous envisageons des jours meilleurs et cette mine de famine ne convient nullement".

VICTOR SMITH EN ROUTE POUR LE CAP EST DISPARU

(Presse Canadienne).

ORAN, Algérie, 10. — Victor Smith, l'aviateur de 19 ans, qui s'est envolé tout à coup de Londres pour se rendre au Cap dans l'intention de briser le recor dd'Amy Johnson-Mollison, de 4 jours, 6 heures et 55 minutes, n'avait pas encore donné de ses nouvelles, ce matin, de Béni Abbès sa première escale au-delà de ce port de la Méditerranée.

Smith a franchi l'étape de Londres à Oran, hier, en moins de 10 heures, un record pour ce trajet de 1,200 milles.

MARCHE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

Revue de la situation.

Une situation des plus anormales s'est développée dans le commerce des oeufs la semaine dernière. Les prix ont atteint en général, sur tous les points des provinces de l'Ouest, des niveaux plus élevés que dans l'Est. C'était à cause de la rareté des approvisionnements d'oeufs dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, qui atteignaient presque des proportions de disette dans les trois provinces.

Les seuls oeufs offerts sur la plupart des marchés de l'Ouest cette semaine sont ceux qui venaient de la Colombie-Britannique. Les arrivages locaux, sur tous les points entre Fort William, Edmonton et Calgary, étaient presque insignifiants et la majorité des marchands de détail paraissaient être sans stocks. Un rapport de Moose Jaw dit qu'il n'y avait, à la fin de la semaine, qu'une dizaine de caisses d'oeufs dans cette ville. C'est là une preuve éloquente du manque d'approvisionnements.

La température s'est radoucie dans l'Ouest la semaine dernière, mais il n'y a pas eu, avant samedi, d'augmentation appréciable dans les arrivages. On paraissait être généralement d'avis cependant que si cette température se maintenait, il en résulterait presque inévitablement un surcroît de production dans un avenir immédiat, de sorte qu'il est probable que la phase la plus aigue de la disette d'oeufs est passée.

La demande active d'oeufs de la Colombie-Britannique dans les provinces des Prairies a beaucoup aidé à renforcer le marché de Vancouver. Tandis que les villes des prairies demandaient des oeufs à Vancouver, la demande locale, à Vancouver même, augmentait également et à la fin de la semaine les commerçants se trouvaient dans l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes. La production paraît augmenter sur la côte du Pacifique, mais l'incubation se pratique maintenant sur une grande échelle et l'on soutire une quantité considérable d'oeufs des voies commerciales. Les premières ventes de poulets de gril pour la saison en Colombie-Britannique ont été signalées la semaine dernière.

Les centres de l'Ontario et du Québec se sont conduits d'une façon typique de la saison la semaine dernière. L'allure du marché était en général ferme, en raison de la faiblesse des approvisionnements. Montréal et Toronto ont tous deux enregistré de légères hausses de prix pendant la semaine; cependant, vers la fin, on signalait des arrivages considérables à Toronto et les prix ont baissé en proportion. Il y avait à Motréal quelques oeufs de la Colombie-Britannique qui avaient été expédiés préalablement sur ce marché, mais en dehors de ces oeufs, les centres du Québec et de l'Ontario comptaient entièrement sur la production locale pour leurs besoins.

Un ton incertain régnait encore sur les marchés maritimes cette semaine; quelques marchés étaient fermes, d'autres plus accommodants. Les prix se sont assez bien maintenue aux niveaux précédents. Charlottetown fait rapport que la production est toujours faible, après un hiver rigoureux.

Le commerce des oeufs a été en général ferme en février, avec quelques fléchissements de temps à autre. Montréal et Toronto ont subi deux périodes d'une grande faiblesse pendant le mois mais il y a eu une bonne reprise après chaque baisse. En 1932 et de même qu'en 1931 les marchés de février ont toujours été fermes, sans les intervalles de faiblesse éprouvés cette année.

Si le marché suit son cours habituel les prix au cours de ce mois se règleront d'assez près sur les prix du printemps. Quels seront ces prix et quand les atteindra-t-on, c'est ce que nul ne peut encore dire. Il est à prévoir que les marchés de l'Ouest n'auront aucun surplus à expédier sur l'Est pendant au moins deux semaines, et il est probable qu'il n'y aura pas de grand mouvement interprovincial avant la mi-mars. Tout indique que les expéditions sortant de la Colombie-Britannique seront peu considérables ce printemps. Les prix à Montréal et Toronto, les deux grands marchés, seront probablement basés dans une large mesure sur les provisions locales.

Il est encore trop tôt pour dire si le commerce d'exportation des oeufs sur le marché anglais reprendra cette année, mais il est certain que l'on manifeste de l'intérêt dans ce commerce dans certains quartiers. Jusqu'ici, cette année, les marchés anglais sont restés beaucoup plus fermes que les marchés de ce pays.

LE MARCHE AUX OEUFS EST SOUTENU A MONTREAL

MONTREAL, 10.— Le ton de ce marché aux oeufs est resté ferme pendant la semaine; les arrivages d'oeufs triés de l'Ontario et d'oeufs locaux non triés ont beaucoup baissé vers la fin. On offrait aux distributeurs des oeufs triés de l'Ontario, sur place, aujourd'hui, aux prix suivants: Extras 24-25, Premiers 22-24. Extras de poulettes 20-21, Seconds 19-20. Ceci représente une hausse de 1 à 2c pendant la semaine. Pour les oeufs non triés, les commerçants cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne: Extras 22-23c, Premiers 20-21, Extras de poulettes 19-20, Seconds 17-19, livrés, caisses renvoyées.

Les arrivages de la Colombie-Britannique ont été très légers; les approvisionnements venaient surtout de l'Ontario et des points voisins de la province de Québec. La hausse dans les prix payés aux distributeurs a causé une hausse générale dans les prix aux détaillants; ces prix sont maintenant les suivants: Extrs 25-26c, Premiers 23-25, Extras de poulettes 21-21, Seconds 20-23, avec un sou de plus pour les oeufs en cartons d'une douzaine.

Quelques lots d'oeufs d'entrepôt continuent d'arriver sur ce marché et ces oeufs se vendent aux distributeurs entre 15 et 20c, selon la qualité.

En raison de la bonne demande, le marché aux volailles en vie est resté ferme. Les stocks sont bien absorbés à l'arrivée. Les commerçants cotent les prix suivants aux expéditeurs pour les poules en vie: 5 livres et plus 15-17c; livres 14-16c, 4 livres 13-15c, 3 1-2 livres 12-14c. Les coqs non engraissés obtiennent un sou de moins que ces prix, tandis que les vieux coqs d'un poids quelconque obtiennent 7c la livre.

MM. PERRAULT ET LAFERTE A DRUMMONDVILLE

(Presse Canadienne).

QUEBEC, 10. — Les honorables J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, et Hector Laferté, ministre de la Colonisation dans le gouvernement provincial, ont quitté Québec pour se rendre à Drummondville où ils assisteront au banquet de l'Association des Manufacturiers Canadiens section de Drummondville, ce soir.

A LA RECHERCHE DES RAVISSEURS DE BOETTCHER

(Presse Associée).

CHAMBERLAIN, S. D., 10. — Les autorités croient aujourd'hui qu'un avion a servi à assurer la fuite de deux Canadiens, recherchés pour l'enlèvement de Charles Boettcher, fils. Le capitaine W.-J. Armstrong, de la police de Denver, qui dirige les recherches pour retracer les deux suspects, Verne Sankey et Gordon Elkhorn, anciens employés du Canadien National, a entreyris une envolée hier dans une direction qui n'a pas été divulguée, dans le but d'atteindre les fugitifs; il était accompagné de deux officiers fédéraux.

La chasse sera continuée dans cette section où Sankey possède un ranch dans une partie isolée et où Boettcher, un riche courtier de Denver, fut leur prisonnier.

FEU LE DR FAUTEUX, EX-REGISTRATEUR DE LA BEAUCE

MONTREAL, 10. — Le docteur Homère Fauteux, chirurgien dentiste, ancien registrateur du comté de Beauce, est mort à l'âge de 62 ans, à l'institution des Sourdes-Muettes, où il s'était retiré depuis la mort de sa femme, Madame Héva Mercier-Fauteux. Il laisse sa fille, Mlle Héva Fauteux, actuellement à Paris, et quatre fils: le docteur Mercier-Fauteux, chirurgien en chef de l'hôpital général, de Verdun; le docteur Gaspard Fauteux, chirurgien dentiste et membre du parlement provincial pour la division Sainte-Marie; le docteur aimé Fauteux, chirurgien dentiste, et Me Gérald Fauteux, conseil du roi et substitut du procureur général; sept petits-fils, Marc, Jacques, Pierre, Roger, Paul et Michel; ses petites-filles Yvette et Madeleine.

Il était le beau-frère de feu sir Lomer Gouin, de l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, et de feu Paul-Emile Mercier, ancien ingénieur de la ville de Montréal.

CONSCRIPTION DE LA RICHESSE AU CANADA

TORONTO, 10. — Revendiquant l'établissement d'un nouvel ordre social au Canada, le capitaine Elmore C. Philpott, ancien journaliste de Toronto qui s'occupe maintenant de politique, soutient que le seul moyen raisonnable de le réaliser est de conscrire la richesse.

"Si nous avons fait la conscription des hommes pour gagner la guerre, nous pouvons faire la conscription de l'argent pour mettre fin à la dépression, a déclaré le capitaine Philpott dans une réunion, hier soir.

LE SOVIET AU SECOURS DES CULTIVATEURS

(Presse Associée).

MOSCOU, 10.— Le gouvernement soviétique est obligé de nourrir actuellement la population de certains villages de la région nord de la Caucasie, où la situation agraire est aiguë à cause de l'insuccès des récoltes de l'an dernier, amené par la répugnance des cultivateurs à activer leur production. Cette nouvelle paraît dans un journal de province. C'est la paraît dans un journal de province. C'est la première fois que le peuple apprend ouvertement que la Russie est forcée de se porter au secours des cultivateurs, sous ce rapport.

SHERBROOKE EPROUVE...

(Suite de la page 3)

l'an dernier, au jour correspondant, lequel a enregistré un maximum de 19 degrés et un minimum de 13 degrés.

Abondance de neige

La tempête qui dure depuis deux jours nous a apporté plus de 12 pouces de neige, disent les régistres du Bureau Météorologique de Lennoxville et c'est la plus forte bordée de neige enregistrée encore cet hiver. Il y eut de fortes chutes de neige en février, variant de cinq à neuf pouces en une journée, mais aucune n'a égalé la quantité tombée au cours de la tempête dont nous subissons encore les effets.

Jusqu'au 1er mars, il est tombé depuis le commencement de l'hiver 78 pouces de neige, dont 43 pouces en février seulement; cette quantité consitue un record sur l'hiver dernier, alors qu'il est tombé seulement 47 pouces pour la même période correspondante. Il est vrai que l'an dernier, les neiges ont surtout apparu en mars et avril.

L'hiver nous a donné de la neige surtout depuis janvier, alors que les mois de décembre et novembre ont enregistré de faibles quantités de neige à peine 20 pouces en tout, d'après les régistres officiels.

LE PROBLEME ECONOMIQUE...

(Suite de la page 3)

gie de Woodrow Wilson, pour la restaurer selon des directives de Benoit XV.

Les journalistes catholiques qui se bornent à tourner en ridicule, à la fois l'application fautive, et le principe même de la Société des Nations, en plus de faire preuve d'un pauvre raisonnement intellectuel, oublient ou continuent d'ignorer, après vingt ans qu'ils ont été proclamés par Benoit XV, des principes catholiques de philosophie sociale élémentaire, et empêchent le monde de reprendre une assiette solide.

Car, l'internationalisation du problème économique comme de bien d'autres problèmes, réclame un organisme gérant du bien commun de l'humanité, au point de vue temporel, qui domine et rectifie les prétentions nationales plus ou moins justes.

ECONOMIES ET...

(Suite de la première).

Augmentation du crédit

(Presse Associée)

WASHINGTON, 10. — La moyenne du volume quotidien du crédit courant de la banque de réserve des Etats-Unis, durant la semaine terminée le 8 mars est portés à $3,619,000,000 par la direction de la réserve fédérale; c'est une augmentation de $1,034,000,000, en comparaison de la semaine précédente et de $1,891,000,000 en comparaison de la semaine correspondante de 1932.

Politique courageuse

(Presse Canadienne).

TORONTO, 10. —En commentaires sur la législation adoptée par le Congrès de Washington hier, Sir Thomas White, ex-ministre des finances du Dominion, a déclaré hier soir: "C'est une mesure courageuse et constructive, amplement justifiée par l'urgence du moment. Elle devrait mettre fin à la panique américaine et assurer la reprise graduelle des opérations bancaires, dans tous les Etats-Unis.

"Il est intéressant de remarquer que dans le fond les Etats-Unis suivent l'exemple de la politique anglaise bien éprouvée de suspendre la loi des banques, en temps de panique financière, en défendant tous les paiements en or, et en faisant hardiment circuler de la monnaie pour répondre à l'état d'urgence, monnaie garantie par des obligations et autres actifs entièrement enchaînés entre eux, mais non de la classe dont la loi autorisait auparavant le gouvernement de se servir à cette fin."

L'or pour l'étranger

(Presse Associée).

NEW-YORK, 10. — La Banque de Réserve Fédérale de New-York rapporte aujourd'hui que les transactions d'or dans la semaine terminée mercredi, qui comprenait deux jours d'affaires ont été marquées d'une réduction de $99,657,000 dans les réserves des Etats-Unis.

Ces transactions se firent jeudi et vendredi dernier, car la banque n'a pas ouvert après une proclamation d'état, de bonne heure samedi. La principale réduction se fit dans l'or poinçonné pour comptes à l'étranger, se montant à $92,271,000. Il n'y eut pas d'importations.

LES ETATS SE...

(Suite de la première).

Journal suspendu

(Presse Associée)

BERLIN, 10. — Le "Berliner Tageblatt" a été suspendu aujourd'hui jusqu'au 13 mars, selon les clauses de la censure sévère adoptée par le gouvernement Hitler.

Ce journal est considéré en général comme un journal indépendant, représentant les tendances du parti démocrate.

PLEBISCITE SUR...

(Suite de la première).

cifique Canadien sans un mandat direct du peuple.

Les autres orateurs ont été Humphrey Mitchell (travailliste Hamilton Est); G. B. Nicholson (cons. Algoma Est); J.-L. Ilsley (libéral Hants-Kings), Alfred Speakman (F.-U. A. Reed Deer); J.-H. Myers, (cons. Queens), William Duff, (lib. Antigonish-Guysboro), Hermas Deslauriers (lib. Sainte-Marie).

Le débat doit se continuer aujourd'hui sur le bill des chemins de fer et tout semble indiquer que ce débat en deuxième lecture se terminera au commencement de la semaine prochaine. La Chambre se réunira ensuite en comité, et avant longtemps, la mesure sera adoptée.

But du bill

Ce bill est destiné à résoudre, du moins en partie, les difficultés ferroviaires du Canada, et à créer un nouveau genre d'administration pour le Canadien National. Un conseil de trois administrateurs jouissant de vastes pouvoirs, remplacera le directorat actuel. Le bill vise aussi à la création d'un tribunal d'arbitrage pour régler les différends entre les deux réseaux, et ordonne aux réseaux de collaborer tous deux à diminuer les dépenses non nécessaires, le doublement des services et la concurrence ruineuse. En cas de différend, le tribunal d'arbitrage réglera la question.

LE GOUVERNEMENT...

(Suite de la première).

jesté pour la protection des forêts.

M. Maurice DUPLESSIS. — "Le gouvernement de Québec n'a pas pris les précautions nécessairespour protéger nos ressources naturelles. En 1923, des incendies ont dévasté nos forêts. En 1923, le gouvernement a décidé d'établir un système de protection des forêts et a construit des tours d'observation. Comment se fait-il que le guvernement ait attendu 27 ans avant d'établir ce service. Nous apprenons que l'an dernier le nombre des feux de forêts a augmenté de façon alarmante. La construction de tours d'observation en 1924 n'a pas été une découverte du gouvernement. Le département des Terres et Forêts ne perçoit pas les droits de coupe et les primes de transfert de concessions. Il a réduit des droits de coupe par ordre-en-conseil. Je dit que c'est là un moyen de protection des richesses naturelles qui nous ont été léguées par assurer l'avenir de la race. La réduction des droits de coupe a eu une conséquence défavorable pour les colons. Les colons auraient besoin de vendre leurs bois. En réduisant les droits de coupe, le gouvernement a diminué la valeur du bois et il a empêché les colons de vendre leur bois. Dans sa politique de ces dernières années, le gouvernement a négligé de protéger nos forêts. Je ne dis pas qu'il est responsable de tous les feux de forêts. L'opposition serait prête à voter plus d'argent pour le service de la protection des forêts du moment que l'argent serait bien dépensé. J'espère que l'hon. ministre des Terres améliorera l'administration de son département." (appl. à gauche).

L'hon. M. Honoré MERCIER. — "M. le Président, avant 1924 la protection des forêts se faisait par des concessionnaires ou des associations formées par eux. Nous avons établi un service de protection qui, l'opposition doit le reconnaître, a donné satisfaction. Malheureusement, l'an dernier, nous avons eu un grand nmbre de feux de forêts. Le gouvernement ne peut en être responsable car nous avons un bon service, comparable à celui de n'importe quelle partie du pays. Nous avons un bon personnel et nous avons, par une publicité intense, fait l'éducation du peuple. Aujourd'hui, les citoyens sont beaucoup plus prudents en voyageant en forêt. Nous avons un bon service de protection. Nous ne pourrons jamais prévenir tous les feux de forêts mais nous viendrons à avoir un service aussi efficace que possible. L'hon. Chef de l'Opposition nous a reproché de ne pas percevoir les droit dûs au patrimoine national. Mais la loi des inventaires forestiers est observée. Nos inventaires sont faits sur une plus grande échelle que dans les autres provinces. Nous avons réduit nos droits de coupe—pour les gros comme pour les petits—afin que tous les intéressés puissent employer plus de main-d'oeuvre et faire face aux conditions de l'industrie du bois. L'hon. Chef de l'Opposition dit que la réduction des droits de coupe rend plus difficile la vente du bois des colons. Sur quoi base-t-il cet argument?"

M. DUPLESSIS. — "Plus il y a surproduction, moins il y a des chances que les colons vendent leur bois".

L'hon. M. MERCIER. — "Si on donnait aux colons de la province de Québec des taux de transport moins élevés pour leur bois, les colons pourraient vendre leur bois. C'est le cas dans l'Abitibi et c'est aussi le cas dans la Gaspésie. Les colons de ces régions ne peuvent vendre leur bois à cause des taux prohibitifs".

M. DUPLESSIS. — "Parce qu'ils n'ont pas de marchés surtout".

L'hon. M. MERCIER. — "Il doit y avoir des marchés puisqu'on insiste pour que nous demandions aux chemins de fer nationaux de réduire leurs taux. Je suis convaincu que, dans son for intérieur, mon honorable ami le Chef de l'Opposition croit que notre service forestier est entre bonnes mains et donne de bons résultats".

La résolution est adoptée.

M. DUPLESSIS. — "L'hon. Premier Ministre nous avait dit que la loi pour assurer le paiement des octrois aux institutions qui sont sous l'Assistance Publique", serait soumise incessamment."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que nous avons fait des paiements importants à ces institutions, mais le projet ne sera pas retardé".

M. DUPLESSIS. — "Ces jours derniers?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Oui".

M. DUPLESSIS. — "Très bien."

L'hon. M. Hector LaFerté (Colonisation, Chasse et Pêcheries) se lève sur une motion du Premier Ministre pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

L'hon. M. Hector LAFERTE. — "M. le Président, avant que la Chambre se forme en comité des subsides, je me lève non pas sur une question de privilège, mais pour discourir sur un sujet d'intérêt public, comme m'y autorise l'article 322 du "Règlement de l'Assemblée Législative". Voici ce dont il s'agit: dernièrement, à la Chambre des Communes, le député de Témiscouata, Monsieur J.-F. Pouliot, a cru devoir s'apitoyer sur le sort des colons que nous avons établis dans cette province et particulièrement dans son comté. Il est même allé jusqu'à prétendre que dans Témiscouata les nouveaux colons ont été réduits, l'été dernier, à se nourrir d'herbe et de racines, et que dans une autre partie de la province on les a logés dans une bicoque, où hommes, femmes et enfants, la plupart étrangers les uns aux autres, devaient vivre ensemble dans des conditions tout à fait déplorables. Je crois devoir défendre ma province et mes compatriotes contre de telles accusations. Je ne sais réellement pas où M. Pouliot a pris ses renseignements, mais je tiens à déclarer de mon siège qu'ils ne sont pas véridiques, et que même si quelques cas isolés de misère avaient pu se produire nous n'en serions aucunement responsables. Libre à l'honorable député de faire les commentaires que bon lui semblera sur n'importe quelle question publique; et quant à moi personnellement, je n'aurais pas relevé cet incident, mais malheureusement, il a fait le tour de la presse, et les journaux d'Ontario, entr'autres, après ces déclarations, en ont fait grand état et la réputation de notre province est mise en cause.

"Je tiens donc à protester et à dire que nos gens sont loin d'avoir souffert comme on le prétend. C'est tellement le cas que Monsieur l'abbé Bilodeau a cru devoir réfuter avec énergie les avancés du député de Témiscouata et que Monsieur J.-E. Laforce, représentant des chemins de fer de l'Etat a fait la même chose dans un article adressé à plusieurs journaux. Je me permettrai, pour ma part de citer le témoignage du missionnaire-colonisateur de Témiscouata, Monsieur l'abbé Léo-Pierre Bernier, témoignage que l'on trouve dans le rapport de mon départerent, à la page 126. Parlant du comté de Témiscouata, Monsieur l'abbé Bernier s'exprime comme suit: "Comme résultat pratique "quatre nouvelles paroisses, qui "ont leur prêtre résidant ont été "fondées: Auclair, (Saint-Emile) "Biencourt, (La Nativité de Ma-"rie), Robinson, (Saint-Jean de la "Landec), Saint-Elzéar de la Pe-"tite-Rivière Bleue; deux missions: "Lejeune et le Lac-des-Aigles; et "cinq paroisses plus âgées ont re-"çu des renforts considérables: St-"Benoit-Abbé, Saint-Eusèbe, Les-"Etroits, Squatec et Saint-Juste-"du-Lac.

"Un tel développement dans un "laps de temps aussi court est "inouï dans les annales de la colo-"nisation de notre comté et peut-"être de la province, grâce à la po-"litique bienfaisante du retour à "la terre que votre département "a préconisée, grâce aux secours "qui ont été donnés sous diverses "formes, principalement par les "travaux d'ouverture de chemins "les secours directs, les primes "spéciales, les charités, la distri-"bution des graines de semence et "les octrois accordés aux traver-"siers en faveur des colons placés "au-delà du Lac Témiscouata.".

Le ministre conclut ses remarques.

L'hon. M. LAFERTE. — "Encore une fois, je n'ai aucune animosité quelconque contre Monsieur Pouliot, je n'ai jamais eu de difficultés avec lui et je serais réellement étonné qu'il m'en voudrait personnellement, mais j'ai cru devoir me lever de mon siège pour protester comme il convient contre ces accusations erronées et pour revendiquer aux yeux des autres provinces la réputation de la vieille province de Québec, et je le fais dans les circonstances avec le plus de modération possible." (appl.)

M. Cléophas Bastien (Berthier) fait motion pour que la Chambre ordonne la production de tous rapports ou correspondances relativement à la propagande de l'amélioration de sols, des semences et de l'industrie animale.

Le député de Berthier prend la parole. Applaudissements.

M. Cléophas BASTIEN. — "M le Président, la Chambre sera peut être surprise d'entendre le citoyen d'une grande ville (M. Bastien est instituteur à Montréal) parler d'un problème rural. Je veux prendre un peu du temps de la Chambre pour remercier le gouvernement de ce qu'il fait pour l'agriculture. Je voudrais aussi faire connaître à notre population le travail accompli par nos techniciens agricoles. Depuis dix ans l'agriculture a progressé dans notre province. A mon sens, dans une large mesure, nous le devons à nos agronomes. Afin de démontrer l'oeuvre accompli, je veux parler des progrès réalisés dans trois domaines: l'amélioration de sols, l'amélioration de semences et celle de l'industrie animale".

Le député de Berthier dit que le département de l'Economie rurale a d'abord fait l'inventaire des sols de la province, et il s'est rendu compte qu'il y a trois régions dont la fertilité initiale était élevée. Ces régions sont:

1o—Les basses terres du St-Laurent.

2o—La vallée du Richelieu.

3o—La région du Lac St-Jean et du Témiscamingue.

M. BASTIEN. — "Malheureusement, l'enquête a démontré que ces sols ont été négligés et aujourd'hui ils ont besoin d'un traitement raisonné si l'on veut obtenir des bonnes récoltes. A quelque exception près, le reste de notre domaine agricole n'est pas très riche en lui-même. L'on trouve, la plupart du temps, des sols plutôt légers, assez pauvres en éléments de fertilité. Le département de l'économie rurale, en considérant l'ensemble de notre domaine agricole, a remarqué deux grandes déficiences dans les sols du Québec. D'abord 75 p.c. de nos terres manquent de chaux et un pourcentage considérable manque d'acide phosphorique. Le département de l'Agriculture s'est immédiatement mis à l'oeuvre en dépensant des sommes considérables pour l'égouttement des sols".

Le député de Berthier rappelle ce que le ministre de l'Agriculture fait pour l'égouttement et le chaulage des terres, pour vulgariser l'emploi des engrais chimiques.

M. BASTIEN. — "La chaux remplit des rôles multiples et le ministre de l'Agriculture accorde des octrois basés sur le coût de transport. Cela a fortement contribué à augmenter l'épandage de la chaux dans la province et l'an dernier plus de 23,000 tonnes ont été achetées par les cultivateurs. Pour vulgariser l'emploi des engrais chimiques, le gouvernement a fait circuler dans la province un train-exposition et un camion-école qui ont été visités par 8,000 cultivateurs. Plus de 85 pour cent des terres ont besoin d'engrais chimiques et le gouvernement a fait baisser considérablement les prix de ces engrais".

Le député de Berthier parle des résultats obtenus sur les fermes de démonstration et il encourage les cultivateurs à se renseigner à cette source. L'an dernier, le ministre de l'Agriculture a donné $150,000 comme prime à l'encouragement des engrais chimiques.

M. BASTIEN. — "Les concours d'exploitation rationnelle des fermes ont aidé puissamment à l'amélioration des sols. Les concours de grains de semence ont donné des résultats épatants: 315,000 livres de trèfle, 150,000 livres de mil, 80,000 minots d'avoine Bannière et 200,000 livres de lentilles ont été vendus dans la province après avoir été classifiés et certifiés".

Le député de Berthier dit que depuis dix ans on a brûlé les étapes dans le domaine agricole du Québec, grâce à tous ces concours organisés par le ministère de l'Agriculture, grâce aux nombreux octrois spéciaux et grâce aux instructeurs que le gouvernement maintient dans chaque comté. Parlant de l'industrie animale, M. Bastien résume les activités du service provincial de l'industrie animale et dit ce que les officiers ont fait pour la protection de la santé des animaux. On lutte avec ardeur contre la tuberculose bovine et c'en sera bientôt fait de ce fléau. Comme aide à l'éleveur, le député de Berthier rappelle les primes pour l'achat des reproducteurs de race pure et les primes de classification et de conservation.

M. BASTIEN. — "M. le Président, je veux en terminant payer un tribut d'hommage à l'hon. Premier Ministre, qui a été au cours de sa carrière le protecteur de la classe agricole. L'hon. Premier Ministre a démontré, pendant la dernière campagne électorale, que toutes les classes de la société doivent reconnaître les droits de l'agriculture en cette province. C'est ce qui a fait sa force dans les dernières élections. C'est parce que l'ancien Chef de l'Opposition (M. Houde) a dit à la province que l'hon. Premier Ministre saignait les villes à blanc au bénéfice des campagnes que la province a refusé de l'entendre".

M. GUERTIN. — "Ecoutez, écoutez".

M. BASTIEN. — "L'hon. député de Rouville, qui a assisté M. Houde jusqu'à ses derniers moments, doit méditer sur les résultats de cette lutte électorale où l'on a essayé de dresser les villes contre les campagnes. Je veux enfin féliciter l'hon. ministre de l'Agriculture pour son magistral discours de la semaine dernière. L'hon. ministre vous a montré qu'il saura conduire avec succès les grandes destinées de l'Agriculture en notre province". (Longs appl.)

M. JOS. FILLION, (Lac St-Jean). —"M. le Président, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

Le débat est ajourné.

La Chambre en comité plénier (M. Joseph Cohen au fauteuil), étudie un projet de l'hon. M. Taschereau modifiant la loi relative à la destitution de certains officiers municipaux.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous avons adopté l'an dernier une loi qui décrète que dans les villes de plus de 50,000 âmes certains officiers municipaux, des officiers supérieurs, ne peuvent être destitués sans un vote des deux tiers du conseil municipal. On nous demande d'étendre ce privilège aux villes de moins de 50,000 âmes. Je dois déclarer cependant que si la Chambre refuse d'adopter le bill, le gouvernement ne démissionnera pas car nous laissons les députés libres de rejeter ou d'accepter la mesure".

M. GUERTIN. — "Je me suis objecté à ce projet au comité des bills publics. Je suis content de la déclaration que vient de faire l'hon. Premier Ministre. Vu la grande influence qu'il exerce sur la Chambre, naturellement, j'aurais aimé que le projet fut présenté par un autre parrain".

L'hon. M. TASCHEREAU, (souriant). — "Mon influence s'étend-elle à l'hon. député de Hull?"

M. GUERTIN. — "J'ai peur que ce bill ne crée une bureaucratie qui empiètera sur les pouvoirs des administrateurs municipaux. Je suis contre le projet que je trouve dangereux".

M. DUPLESSIS. — "Je n'aime pas ce projet qui enlève aux autorités municipales le contrôle nécessaire qu'elles doivent avoir sur les fonctionnaires".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"L'autonomie des conseils municipaux est préservée. Nous allons garder la 3e lecture du bill pour la semaine prochaine afin de connaître les opinions de la presse et des intéressés."

Le projet est adopté en comité.

La Chambre en comité plénier (M. Joseph Cohen au fauteuil) étudie un projet du Premier Ministre modifiant la loi de la Commission municipale de Québec.

M. DUPLESSIS. — "Combien y a-t-il de municipalités sur la juridiction de la Commission municipale?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Une vingtaine."

M. DUPLESSIS. — "Quel est le principal amendement?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous voulons empêcher un conseil municipal d'emprunter à droite et à gauche sur billets promissoires."

L'étude du projet est ajournée.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M le Président, nous venons d'apprendre la mort de M. le docteur Fauteux, père de l'honorable député de Sainte-Marie, (M. le docteur Gaspard Fauteux) et beau-frère de mon collègue du cabinet, l'honorable ministre des Terres (l'honorable M. Honoré Mercier). Je propose, secondé par le Chef de l'Opposition, que cette Chambre exprime sa vive sympathie à nos deux collègues."

M. MAURICE DUPLESSIS.—"Je seconde la motion de l'honorable Premier Ministre et je prie nos deux collègues d'agréer l'expression de mes sincères condoléances."

La motion est adoptée.

MESURES DE PRECAUTIONS POUR LE LAIT

Le Dr Hood explique ce qui se fait à Montréal.—Le Dr Pickel dit que certains producteurs craignent de rendre témoignage.

OTTAWA, 10. — Le comité de l'agriculture des Communes qui fait actuellement enquête sur le prix du lait a entendu, M le Dr A.-J.-G. Hood, surintendant de l'inspection des aliments à Montréal, qui a expliqué les mesures prises par le service d'hygiène pour assurer un bon approvisionnement de lait à la métropole

Le Dr Hood déclare que la pasteurisation n'abaisse en rien la qualité du lait, n'expose pas à une contamination plus facile par la suite et diminue en rien sa valeur nutritive.

"Certains médecins réclament du lait naturel non pasteurisé. Nous en autorisons la vente dans des conditions particulièrement sévères de surveillance. Du reste, ce lait se vend de moins en moins.

"Bien entendu, poursuit le Dr Hood, il y a une grande différence entre le lait pris sur la ferme immédiatement après la traite et le lait consommé à la ville. L'un est frais, l'autre a peut-être deux jours. C'est pourquoi il est stérilisé, tenu dans des conditions de température et d'hygiène qui en arrêtent la germination.

De 1913 à 1932, le taux de la mortalité infantile a été abaissé de plus de la moitié. Ceci est en grande partie attribuable à l'amélioration du lait, à sa pasteurisation.

M. Georges Bouchard, député de Kamouraska intervient et déclare que cet abaissement est aussi attribuable aux progrès de la médecine.

Le lait certifié, déclare le Dr Hood, est le lait le meilleur qui soit livré à la consommation. L'offre de très sérieuses garanties Il doit être embouteillé sur la ferme et provenir de sujets de premier ordre très étroitement surveillés. Le Dr Hood déclare qu'en principe on ne vend pas de lait malsain, malpropre ou non pasteurisé à Montréal. Il existe actuellement 440 permis de distributeurs qui sont sous une constante surveillance.

Le lait que consomme Montréal offre de sérieuses garanties de richesse, de propreté, de conditions hygiéniques parfaites. Les établissements où on le pasteurise sont soumis à un contrôle constant. Ils doivent demander, par écrit, une autorisation au bureau provincial d'hygiène pour tout changement à leur installation Leurs appareils de lavage de bouteilles doivent être approuvés. Les bouteilles elles-mêmes, après avoir été lavées, sont stérilisées de façon parfaite.

A Montréal, on vend très peu de lait de beurre. On vend plutôt du lait fermenté où la germentation est provoquée par des tablettes de ferment. Ce lait fermenté se vend de plus en plus.

Le Dr Hood déclare que son service n'a pas à intervenir dans la vente de ce que l'on appelle "le lait de surplus", attendu que celui-ci est soumis aux mêmes inspections au même contrôle, aux mêmes examens que l'autre. La différence entre les deux étant purement commerciale, son service n'a pas à y voir.

Le lait, après 48 heures dans la glacière de l'épicier, est en général renvoyé au distributeur comme impropre à la consommation. Le distributeur en extrait la crème et en fait du beurre, de sorte que ce retour n'entraîne aucune perte. Mais si nous faisons des efforts dans ce sens, je ne veux pas dire que l'épicier fait toujours ce qu'il devrait faire. Mais il le fait de plus en plus, car il comprend que c'est dans son intérêt et dans l'intérêt général.

Nous avertissons parfois le producteur que les sujets de son troupeau ne produisent pas du lait assez riche. Nous lui conseillons de le vendre et de le remplacer par un autre.

"J'ajoute que le laitier dont on parle, dont on fait des plaisanteries, qui met de l'eau dans son lait qui le baptise, comme on dit, n'existe pas, ou du moins n'existe plus si toutefois il a jamais existé.

"Sur la bouteille de crème doit être indiquée le contenu de matières grasses, que si par le procédé dit de l'homogénésation, elle est plus solide, elle ne peut tromper personne. Ce procédé a pour objet de rendre le lait ou la crème uniformément riche en matière grasse. Il fait disparaitre la teneur plus grande au haut de la bouteille qu'au bas. Quelque soit le prix du lait, continue le Dr Hood, qu'on l'achète directement du grand producteur ou du "chain stores", le lait est soumis à la surveillance au même contrôle, sa qualité est la même. La différence c'est qu'il est plus cher ici que là.

"Je dois dire que tout indique que la concurrence des "chain stores" va encore provoquer un abaissement prochain du prix de lait."

Le Dr Hood déclare que les petits distributeurs vendent le lait meilleur marché que les gros, parce qu'ils ont moins de frais et paient le lait meilleur marché.

"C'est que certains cultivateurs vendent leur lait à n'importe quel prix plutôt que de le perdre"

"Du point de vue hygiénique, le lait livré à la porte du client offre plus de garanties que le lait pris à l'épicerie. La livraison est plus rapide, s'effectue dans de meilleures conditions. Je ne parle remarquez, que du point de vue de l'hygiéniste et non pas du point de vue commercial. L'un considère la qualité, l'autre le prix. La première seule est de mon ressort. Dans la voiture du distributeur, le lait n'a pas le temps de chauffer, les germes qu'il contient n'ont ni le temps, ni la température qu'il leur faut pour se développer.

Le lait certifié ne peut offrir la garantie absolue qu'il ne contient pas de germes de typhoïde, mais il offre la garantie d'être conforme aux règlements auxquels il est soumis. Il se peut qu'celui qui trait la vache ait des germes qui il communique au lait. Mais ces cas sont extrêmement rares. Ils existent surtout en théorie.

"Quant au lait qui n'est pas conforme aux règlements, celui des distributeurs irréguliers, nous le traitons de façon très simple, nous le jetons à l'égout.

"Après avoir été pasteurisé, le lait doit être refroidi et porté à une température de 45 degrés centigrades et tenu à cette température jusqu'au moment de la livraison. Les camions qui apportent le lait à la ville sont soumis à une réglementation sévère. Leur pa-

(A suivre en page 2)

Les Maux de Dos

sont l'indice de troubles rénaux. Les Gin Pills procurent un soulagement rapide et permanent parce qu'elles agissent directement, mais avec douceur, sur les reins,—les calmant, les soulageant, les fortifiant.

En vente partout

OPPOSITION A UNE VENTE A WINSLOW-SUD

W. H. Cameron prétend que loin de devoir des taxes à la municipalité, c'est celle-ci qui est en dette avec lui.

VENTE D'IMMEUBLES

M. W. H. Cameron, un contribuable de Winslow Sud, comté de Frontenac, s'adresse à la Cour Supérieure pour faire déclarer nulle, illégale et arbitraire, la vente de quatre de ses lots par la corporation de la municipalité de Winslow, laquelle vente a été effectuée le 4 mars 1931. M. Cameron prétend que deux de ses lots ont été achetés par la "Megantic Manufacturing Company" et les deux autres par la défenderesse elle-même à la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes, mais qu'il ne devait pas un sou et qu'au contraire, la défenderesse percevait des taxes, la somme de $42.09.

La poursuite est intentée contre la Corporation de la Municipalité de Winslow et la "Megantic Manufacturing."

Dans sa déclaration, le demandeur allègue "qu'à cette date, il était inscrit comme propriétaire de ces lots sur le rôle d'évaluation de la défenderesse et qu'il ne devait pas un seul sou de taxes ni à la défenderesse ni à la Corporation scolaire de Winslow Sud pour le compte de laquelle la défenderesse percevait des taxes;

"Que tout au contraire, le demandeur ayant travaillé pour la défenderesse et pour la corporation scolaire, toutes taxes payées et compensées, il lui revenait les sommes d'environ $1.77 que lui devait la défenderesse et $42.09 que lui devait la Corporation Scolaire;

"Quoique le demandeur ne devait absolument rien pour taxes, la défenderesse a mis en vente et vendu les lots décrits dont les lots 6 et 7 à la mise-en-cause et les lots 55 et 56 à la défenderesse.

"Le secrétaire-trésorier de la défenderesse à ce temps savait que la défenderesse devait un résidu au demandeur et cette vente est illégale, nulle et arbitraire.

"Le demandeur conclut à ce que la vente et l'adjudication des lots en question soient déclarées nulles et illégales et à ce que la défenderesse soit condamnée à remettre la possession des lots au demandeur et à ce que la mise-en-cause soit assignée pour voir et entendre déclarer la dite condamnation avec dépens contre la défenderesse et contre la mise-en-cause au cas de contestation de la part de celle-ci.

ON PAIE AVEC DU BOIS A SPRINGHILL

Un règlement d'abonnement au téléphone local. — Taxe d'hôpital.

SPRINGHILL, 10.— Ces jours derniers eut lieu à l'école du village une assemblée des membres de l'U. C. C. Plusieurs cultivateurs s'étaient joints aux membres du Cercle local. M. Ulric Leclerc président et M. Arthur Poulin, secrétaire, donna lecture des correspondances échangées depuis la dernière réunion. On discuta d'abord sur les engrais chimiques à se procurer prochainement. Puis on proposa une amélioration à l'organisation du téléphone local.

Depis quelques années, plusieurs abonnés ont remis leur boîtes. Ceci amène quelques difficultés à l'administration. Les anciens abonnés ont été invités à reprendre le téléphone et à payer leurs abonnements avec du bois.

Sur proposition de M. le maire Busques, on discuta ensuite l'imposition d'une taxe dite d'hôpital, pour régler des comptes dus depuis plusieurs années et que les patients ne peuvent régler présentement. Puis M. le curé Gravel donna une série de renseignements utiles aux cultivateurs surtout touchant des lois passées à la Législature et concernant les cultivateurs.

—M. l'abbé R. Poitras est venu prêcher ici récemment.

—M. le maire Busques est allé à Cookshire, assister à la réunion du conseil de comté.

—M. et Mme Amédée Couture sont les heureux parents d'une fille baptisée sous le nom de Marie-Fabiola-Suzanne.

—Mlle Blanche Grandbois a passé une semaine à Lac Mégantic chez des amies.

—M. Josaphat Boulanger à Scotstown pour travailler au chargement du bois.

La patinoire reçoit toujours un bon nombre de patineurs qui s'en donnent à coeur joie.

—M. et Mme Albert Poirier, de Johnville, ont visité des parents

La soirée du bon vieux temps organisée par les jeunes gens eut un plein succès avec un programme de chansons et de scènes comiques extraites des volumes de vieux Doc. M. le curé a donné au cours de la soirée une causerie sur la crise, ses effets et ses leçons.

STATISTIQUES DE LAURIERVILLE

LAURIERVILLE, 10. — D'après les statistiques municipales, les terrains possédés en propriétés, comprenant terrains améliorés, couvrent 700 acres, les terrains non améliorés, 40 acres, et la superficie totale de la municipalité est de 740 acres.

Il y a dans la municipalité: 88 familles dont 76 propriétaires, 6 locataires et 6 occupantes; population, 360 âmes, cultivateurs propriétaires résidant dans la municipalité, 8; nombre de personnes tenues de payer les taxes dans la municipalité, 103; nombre d'acres de terre imposables et imposées, 665; valeur estimée des biens-fonds imposables et imposés $115,000.00; valeurs estimées des biens-fonds non imposables (fabrique et commission scolaire), $87,100.00; taux par $100 de la répartition pour 1932, 90c; taxe spéciale, d'aqueduc pour l'année 1932, 30c; service d'utilité publique appartenant à la corporation municipale, aqueduc, $21,737.56.

UNE MOTION SUR L'AUTOBUS DANS L'OUEST

Résolution adoptée par la Ligue des Propriétaires, sur la proposition du notaire Dubuc et de M. C.-E. Jobin.

Les propriétaires du quartier Ouest ont dénoncé avec vigueur le service des autobus et ont formulé de véhémentes protestations contre les circuits écourtés, modifiés, remaniés et changés à la fantaisie de la compagnie. Ils ont profité de la réunion mensuelle de la Ligue des Propriétaires du quartier pour adopter une résolution à l'adresse des autorités municipales et des officiers de la compagnie "Sherbrooke City Transit".

Cette résolution dont le texte sera rédigé par le secrétaire de la Ligue demande: d'abord que la compagnie s'en tienne à son premier tracé définitivement adopté, celui de monter la côte de la rue Larocque jusqu'à la rue Short pour continuer ensuite à la rue Drummond; puis que les autobus, en se rendant au bout de leur circuit de l'ouest, prennent les passagers qui attendent au coin du trottoir, exposés au froid ou à la pluie, sans leur faire payer un nouveau passage pour les ramener en ville.

Le notaire P.-H. Dubuc a proposé la motion, appuyé par M. C.-E. Jobin, candidat à l'échevinage dans le quartier ouest. M. Dubuc a déclanché la discussion, qui fut très animée à certains moments pour constituer un véritable réquisitoire contre le service insuffisant et inadéquat des autobus.

"Il est temps que les contribuables se réveillent contre un pareil état de choses, déclare le notaire Dubuc; nous avons éprouvé assez de difficultés dans le passé, nous ne voulons pas être joués maintenant par la compagnie des autobus. Quand elle est arrivée en ville, il y a un an, elle nous a fait de belles promesses; elle nous a dit qu'elle possédait des autobus assez puissants pour monter les côtes de Sherbrooke sans aucune difficulté en tout temps de l'année. La réalité n'est plus la même, nous le constatons bien aujourd'hui."

Le circuit définitivement tracé pour le quartier ouest, poursuit M. Dubuc, faisait passer l'autobus de la rue Alexandre à la rue Larocque jusqu'à la rue Short pour continuer ensuite à la rue Drummond; aujourd'hui, l'autobus ne passe plus sur la rue Larocque; on prétend que la côte est trop raide et que la glace de la surface est un danger pour les citoyens. Pourtant les automobiles montent facilement la rue Larocque même par les pires temps de l'hiver; c'est la route suivie par les taxis qui y circulent toute la journée durant. On nous assure même que la côte Larocque jusqu'à la rue Short est moins difficile à monter que la côte King dans l'est, et cependant, les autobus refusent de passer rue Larocque et montent bien tous les jours la côte de la rue King-Est.

M. Dubuc s'étonne de ce traitement de la part de la compagnie. "Les autobus ont changé, refait, remanié, modifié leur trace tant de fois et à leur volonté, que les gens du quartier Ouest se demandent véritablement où passent les autobus continue le notaire Dubuc. Il y a certainement de la mauvaise volonté de leur part et les citoyens du quartier ouest ne devraient pas souffrir davantage d'être si mal servis par la compagnie.

Il propose alors sa motion, que M. C.-E. Jobin s'empresse aussitôt d'appuyer. Toute l'assemblée applaudit à ce geste et la discussion continue.

M. E. Lessard explique que l'autobus ne monte plus la rue Short "parce qu'il faudrait mettre des chaînes aux pneus seulement pour ce bout de rue" et "que le tracé à la rue Larocque était considéré comme temporaire". "La compagnie, dit-il, ne veut pas faire la dépense de chaînes seulement pour la rue Larocque et a supprimé tout simplement le trajet de ce côté."

M. Dubuc: "Le trajet à la rue Larocque n'est pas temporaire; il est inscrit sur les feuillets distribués aux citoyens comme le circuit définitif. Nous avons besoin de ce circuit dans le quartier ouest; les citoyens qui demeurent sur le haut de la côte, à la rue McManamy, par exemple, n'auront plus qu'à monter la moitié de la côte, tandis que maintenant ils doivent la monter dans toute sa longueur. Nous avons besoin des autobus pour monter les côtes, non pour les descendre.

"J'admets que quelques fois, la côte Larocque sera difficile à monter, mais les autobus peuvent y arriver facilement; au lieu de cela ils n'y passent pas du tout, quand les autos y circulent facilement en tout temps de l'année.

M. Amédée Robert demande en outre que les autobus prennent les passagers qui attendent, par exemple, à l'angle de la rue Alexandre et Larocque pour se rendre en ville, au lieu de les faire monter en revenant du bout de son circuit. "Les gens attendent à la pluie et au froid parfois dix minutes et plus, dit-il; quand l'autobus monte de la ville, les gens devraient avoir le privilège de prendre leur place, au lieu d'attendre le retour de l'autobus. Car au lieu d'attendre, les gens s'en vont à pied, et la compagnie perd de nombreux passagers de cette façon. Je sais que les chauffeurs ont fait payer ceux qui montaient ainsi, deux fois: la première en montant dans l'autobus et la deuxième, en revenant du bout du circuit à la rue Drummond et Pacifique. C'est commettre une injustice.

—"Les chauffeurs qui ne faisaient pas payer deux fois ont été congédiés, dit quelqu'un; trois ont été remerciés de leurs services pour avoir ainsi accommodé le public. Maintenant l'autobus ne prend les passagers qu'en revenant, et il ne trouve plus personne, les gens sont partis à pied."

M. J.-E. Breton demande que la compagnie mette en service huit autobus comme elle s'était engagée de le faire, au lieu de cinq seulement.

Le président E.-J. DesRuisseaux met la motion aux votes et les acclamations témoignent d'une approbation unanime.

PROGRES AGRICOLES DES INDIENS

OTTAWA.— Les renseignements compilés pour la publication du rapport annuel du département des Affaires Indiennes, montrent que, durant l'année 1931-32 les progrès dans le développement de l'agriculture s'était maintenu sur les différentes réserves situées dans les provinces des prairies de l'ouest du Canada. Au cours de cette année fiscale, 2.425 fermiers indiens avaient en culture, 114.235 acres de terre. De ce total 75.421 acres étaient ensemencées. Les champs de pommes de terre, de racines, ainsi que les jardins potagers couvraient une superficie de 1.447 acres, les labourages 36.213 acres et les terres défrichées 3.154 acres.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

256-P

TAXES A CHARGE DES INSTITUTIONS

Les communautés, églises et écoles contribuent leur part au coût des pavages, trottoirs et égouts en ville.

Les communautés religieuses, les églises, les écoles contribuent leur part à toutes les améliorations locales, pavages, trottoirs, égouts, au même titre que les autres contribuables, nous déclare M. Antonin Deslauriers, greffier de la cité; ces institutions payent également l'eau et les services publics d'électricité et de gaz. La seule exemption qui leur est accordée est l'impôt foncier et scolaire.

M. Deslauriers ajoute que la charte de la Cité de Sherbrooke en a statué ainsi et que c'est un principe reconnu comme raisonnable et équitable de faire payer ces institutions pour des améliorations dont elles bénéficient en bordure de leurs propriétés. D'ailleurs ces institutions ont toujours acquitté, dit-il leurs versements annuels, dont la répartition est de 20 ans pour les pavages, 10 ans pour les trottoirs et les égouts.

Cette situation est différente de celle qui régit les exemptions de taxes dans d'autres cités de la province, où les institutions religieuses, églises et écoles sont exemptées de toutes taxes municipales soit foncières, soit scolaires, soit spéciales.

Mais la Commission Métropolitaine de Montréal veut modifier cet état de choses dans le cas de la cité de St-Laurent, par exemple, en demandant à la Législature d'amender sa propre charte afin de pouvoir imposer les frais des travaux publics, pavages, trottoirs, égouts à tous les propriétaires qui en bénéficient en bordure de leurs propriétés, même les propriétés précédemment exemptées en vertu de la Loi des Cités et Villes.

Les rhumes opiniâtres sont dangereux

Prenez

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Pour accroître la résistance

Facile à digérer

177

CHEVROLET ANNONCE

CHEVROLET GM CENTRAL MOTORS PRODUCTS

UN NOUVEL AUTO A BAS PRIX

comme ligne complémentaire de la présente série de CHEVROLET SIX!

UNE autre nouvelle ligne fameuse d'autos venant du leader! Dignes compagnons du présent Chevrolet Maître Six, l'auto le plus populaire du monde! Chevrolet présente aujourd'hui le nouveau Six Régulier—aux plus bas prix jamais posés sur les autos Chevrolet six cylindres avec carrosserie fermée.

Chaque type de carrosserie est un gros automobile de dimension et de longueur régulières. Chacune de ces voitures est complètement nouvelle—le fruit de plus de deux années de préparation, de développement, d'épreuves et de perfectionnement. Et ce sont toutes des Chevrolet dans toute l'acception du mot . . . offrant les mêmes standards de qualité . . . de performance . . . de fidélité et d'économie qui ont fait de CHEVROLET le plus grand nom dans l'automobilisme à bas prix.

Comme son aîné, le Maître Six, le nouveau Chevrolet est *fait sur commande pour les Canadiens.* Il a les caractéristiques que les automobilistes canadiens ont demandées lors de la grande consultation des automobilistes du Dominion par Chevrolet.

Grâce à la présentation de ce nouvel auto, c'est la première fois que le public canadien puisse acheter un automobile de dimension régulière dans lequel un maximum de qualité vienne s'associer à un maximum d'économie générale. Ne manquez pas de voir ce Chevrolet Six Régulier. C'est un auto sur lequel tout automobiliste canadien voudra se renseigner complètement—aujourd'hui!

GRANDS POINTS DE QUALITE

MOTEUR SIX CYLINDRES

60 chevaux . . . Monté sur Caoutchouc . . . Graissage par Pression . . . Carburation Descendante . . . Ventilation du Carter.

CARROSSERIES FISHER

Le nouveau style "wind-stream" avec garde-boue drapés et sans lequel nul auto n'est vraiment moderne.

VENTILATION SANS COURANT D'AIR

La Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, maintenant fameuse, individuellement contrôlée par chaque passager, suivant ses propres besoins.

VITRE DE SURETE

Pare-brise et volets de ventilation Fisher Sans Courant d'Air en Vitre de Sûreté Duplate.

CHANGEMENT DE VITESSES

Deuxième Engrenage Silencieux . . . le Changement de Vitesses est silencieux, rapide et sans effort.

AUTRES CARACTERISTIQUES

L'allumage et toutes les serrures fonctionnent avec une même clé . . . les phares à double rayon sont abaissés au moyen d'un bouton sur le plancher . . . instruments du type aviation.

POUR LE COUPE REGULIER LIVRE A VOUS A THREE RIVERS

$755

POUR LE COACH $771 A THREE RIVERS

POUR LE COUPE AVEC SIEGE EXTERIEUR $802 A THREE RIVERS

Les prix couvrent l'équipement complet et comprennent tout ce que vous avez à payer, sauf la licence.

VISIBLE DANS LES SALLES DE MONTRE DES DEPOSITAIRES CHEVROLE

WEBSTER MOTORS, LIMITED

Rue Wellington Sud — Sherbrooke

DYSON & ARMSTRONG, Richmond, Qué.

IAN W. CRANDALL, Knowlton, Qué.

SAM GOBEIL, La Patrie, Qué.

E. H. JOHNSTON, Cowansville, Qué.

Vendeur Associé

CARL LUNDEBORG, Compton, Qué.

CONSULTEZ "MELLE DOW"

On annonce un

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

par

"Melle Dow"

EN COLLABORATION AVEC UNE DES PLUS GRANDES AUTORITES SPORTIVES AU CANADA

Si vous désirez vous renseigner sur un sujet quelconque concernant le sport . . . si quelqu'un met en doute vos connaissances en matière sportive . . . si vous êtes intrigué par les décisions de certains arbitres . . . écrivez tout simplement à "Melle DOW", Casier Postal 22, Montréal, qui, en collaboration avec une des plus grandes autorités sportives au Canada, s'empressera de répondre à vos demandes de renseignements.

Quelques-unes des questions et des réponses les plus intéressantes seront publiées dans les annonces de journaux de la Bière Dow, ainsi qu'au cours des émissions radiophoniques de "Melle DOW" au Poste CKAC, chaque soir (le samedi et le dimanche exceptés).

Pour toutes questions concernant les sports
Ecrivez à
"Melle DOW"
Casier P. 22, Montréal

Bière Dow Old Stock

DOW RÉPOND A LA QUESTION DE LA SOIF

LE SALON des AUTOS Dodge

(L'auto-miracle)

et

De Soto

(Le plus chic auto du Canada)

attire des centaines des visiteurs

Ouvert jusqu'à Demain soir

Si vous n'avez pas encore visité ce salon, hâtez-vous de le faire. Des experts se feront un plaisir de répondre à toutes vos demandes de renseignements.

aus salles de vente de

MORISSET, LIMITÉE

19-21, rue Wellington-Sud
SHERBROOKE